LA [LIB]ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 48 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 9 FEVRIER 1962 — PRIX 10c

Editorial

Chèques bilingues

Selon l'hon. Donald Fleming, le gouvernement a remarqué récemment une curieuse variation dans la formule des chèques émis par le Receveur Général du Canada. Des chèques à destination du Québec étaient bilingues tandis que, ailleurs au pays, on avait négligé de faire traduire l'anglais en français. Il lui faisait plaisir d'invoquer un règlement administratif et de porter remède à cette omission en ordonnant que tous les chèques du fédéral soient imprimés dans les deux langues, une fois épuisé le stock en main. Détail administratif et souci d'uniformité au nom de l'efficacité!

C'est ainsi qu'une cause célèbre, objet de bills privés à chaque session et sujet habituel d'un enterrement oratoire de première classe, a été réglée sans façon.

Pour le moment, le gouvernement Diefenbaker retirera toute la gloire de ce geste. L'opposition n'a pas eu la chance de se prononcer en chambre, mais aussi le gouvernement s'est privé de la possibilité de pouvoir "justifier" sa décision comme moyen de faire face à la pression extrémiste. A noter que le Canada français se réjouit des intentions du gouvernement, tandis que les Anglo-Saxons de la vieille école ne verront les chèques proposés qu'après les élections. (On se souvient qu'anciennement les ministériels parlaient de "stocks" pour justifier les retards sur le chemin du bilinguisme.)

Même sans débat formel en chambre, la décision indique clairement le poids qu'on attache à l'opinion québécoise et la conviction chez les stratèges conservateurs que les électeurs de la province-mère seront favorablement frappés par un geste qui affirme le fédéralisme bilingue et le droit de cité du français partout au pays. Un fort coup aux "séparatistes"?

On remarquera en même temps que, pour régler cette situation désagréable, il suffisait qu'un ministre applique un règlement existant. D'où une conclusion à deux tranchants: (1) pourquoi tant de complications dans le règlement de problèmes semblables, par exemple l'embauchage d'un personnel bilingue; et (2) ce que l'on peut obtenir si facilement, on peut le perdre aussi facilement. Que les autonomistes ne se découragent pas. Ils font du bon travail pour renforcir l'unité nationale et pour garantir la permanence des progrès accomplis, grâce à leurs efforts, en sens inverse.

Perception de l'AECFM

Depuis que le système de la "Part-à-Dieu" a été lancé dans l'archidiocèse de St-Boniface, la quête annuelle en faveur de l'Association d'Education a été transformée en "perception".

Le mot est assez juste dans son sens premier de "recouvrement des impositions", c'est-à-dire "perception d'une taxe", car une contribution à l'oeuvre de l'Association est un peu le paiement d'une taxe scolaire supplémentaire.

Il s'agit en effet, en premier lieu, d'assurer à la jeunesse écolière de langue française des services aptes à promouvoir l'enseignement le plus perfectionné que possible de leur langue maternelle dans un système public indifférent, inadéquat et même hostile sur ce point.

De même que l'école de langue française est le coeur de la vie française culturelle, de même l'Association consacre le plus clair de ses ressources à cette tâche tout en agissant comme centre de tout rayonnement de cette culture dans la province et au-delà.

Ainsi l'an dernier, sur $30,000 déboursés, l'AECFM a consacré la moitié exclusivement et directement de son budget aux services scolaires et la moitié au moins de l'autre portion, indirectement. En tout, de 75 à 80 pour cent.

Voici, en chiffres ronds, quelques points de ce bilan: visiteurs (salaires et frais de voyage), $7,900; normaliens (prêts, cours, transport), $3,400; écoles pauvres, $3,200; concours, $2,600; secrétariat (gérant, officier de liaison, deux sténographes, voyages), $9,700; autres (bureau, papeterie, congrès, entretien), $3,200.

L'étude de ce document, compte tenu de la situation actuelle dans la province, suggère les trois réflexions suivantes:

1) Les services actuels de l'AECFM coûtent environ 50 cents par tête par année, en moyenne. Il faudrait alors pour boucler le budget actuel, une contribution d'au moins $2.50 par foyer.

2) L'expérience montre bien que, pour atteindre cette moyenne, les deux tiers de la population doivent faire plus que leur part normale, soit environ $3.50 par foyer. Le budget est bouclé à l'heure présente par la générosité des communautés et certains dons de l'extérieur.

3) Enfin, le coût de tout monte toujours et partout tandis que les besoins se multiplient. Il ne serait pas exagéré dans les circonstances de viser à une moyenne de $5.00 par foyer.



En tournée dans l'Ouest, M. Gratien Gélinas a visité, avec sa femme, l'hôtel de ville de St-Boniface. Sur la photo on voit Mme Gélinas qui signe le registre en présence de S. H. le maire Joseph Guay. M. Gélinas paraitra dans "Bousille et les Justes" en français, au théâtre Playhouse de Winnipeg, les 9 et 10 février, grâce à un octroi du Conseil des Arts.

Honneur à Marie

Le Concile oecuménique s'ouvrira le 11 octobre

ROME — Le pape Jean XXIII a fixé au 11 octobre la date d'ouverture du premier Concile oecuménique convoqué par l'Eglise catholique depuis un siècle et dont on a déjà dit qu'il pourrait marquer une étape vers l'unification chrétienne.

Au cours de la proclamation, le Pape a exprimé l'espoir que le Concile donne une nouvelle vigueur à l'Eglise, étende ses bienfaits à l'humanité tout entière et aide la cause d'une paix juste et véritable.

Selon certaines sources vaticanes, l'appel de Jean XXIII sous-entendrait un souhait d'unité des Eglises chrétiennes pour qu'elles opposent un front commun à l'influence communiste. Le Pape avait plus particulièrement fait allusion à ce danger dans sa bulle de Noël alors qu'il parlait de "l'athéisme militant, opérant à l'échelle mondiale".

Dans son "Motu proprio" publié le 2 février, Jean XXIII précise qu'il a choisi le 11 octobre en mémoire du grand Concile d'Ephèse (431) qui eut une grande importance dans l'histoire de l'Eglise.

Sous le signe de la Vierge

Le Concile d'Ephèse avait proclamé la Virginité de Marie, mère de Jésus. La proclamation du Pape coïncidait avec la fête de la Purification de la Vierge Marie.

En exprimant l'espoir d'une réunification des Eglises chrétiennes, le Pape a nettement fait allusion à "nos frères séparés" et à leur éventuel retour au sein de l'Eglise (catholique) plutôt qu'à l'établissement d'une confédération des Eglises au sein de laquelle l'autorité serait partagée.

Le deuxième Concile du Vatican sera le 21e de l'histoire de l'Eglise. Ce sera le premier depuis le premier Concile du Vatican convoqué en 1869 et interrompu par l'entrée des nationalistes italiens dans Rome.

"Vatican II", qui se tiendra à St-Pierre de Rome, amènera dans la capitale catholique quelque 3,000 cardinaux, patriarches, archevêques, prêtres et théologiens.

La signification de la médaille remise par le Vatican au président de Cuba

MIAMI — Le fait que le Vatican entretienne des relations diplomatiques avec le régime cubain de Fidel Castro ne doit pas être interprété comme une approbation du régime de Fidel Castro par le Saint-Siège.

Lors d'une conférence de presse tenue à Miami, Son Exc. Mgr Eduardo Boza Masvida, évêque auxiliaire à La Havane, a déclaré que le Saint-Siège maintient ses relations diplomatiques avec Cuba pour prolonger un contact officiel. Il a ajouté que le régime de Fidel Castro autorise certaines pratiques religieuses pour éviter de s'aliéner le peuple.

Commentant la remise d'une médaille par le Saint-Siège au président Dorticos, l'évêque a affirmé: "Les mesures diplomatiques et protocolaires sont une chose, et les activités spirituelles de l'Eglise et sa mission en sont une autre. Le maintien des relations diplomatiques du Saint-Siège avec Cuba a pour but de protéger le travail pastoral qu'accomplissent à Cuba les quelques prêtres qui y sont encore".

Acte routinier

Le Comité catholique cubain a, pour sa part, expliqué que la remise d'une médaille par le Vatican au président Dorticos n'a pas la signification que lui a donnée la propagande de Fidel Castro. La remise d'une médaille est un acte routinier qu'accomplissent toujours en janvier les représentants du Vatican dans un pays, quand ils vont présenter leurs souhaits de bonne année au chef d'un pays. Sur un côté de la médaille il y a l'image du Pape et de l'autre est représenté l'événement le plus marquant de l'année précédente. Cette médaille n'est donc nullement considérée comme une décoration ou une médaille religieuse.

Protestant contre la signification qu'a tenté de donner à cette médaille la propagande castriste, le Comité a souligné que l'attitude du régime cubain envers l'Eglise n'a pas changé. Ce serait faire injure à la vérité que de prétendre le contraire. L'Eglise continue d'être persécutée à Cuba; elle est sans écoles, sans presse et sans moyens de communications, et la majorité des prêtres ou des religieux sont soit en exil, soit en prison.

Plan d'assurance-santé réservé à ceux qui ne peuvent payer

MONTREAL — "Les médecins canadiens sont favorables à l'établissement d'un plan d'assurance-santé pour ceux qui ne peuvent payer, mais ils veulent laisser aux autres le droit de s'assurer sur une base volontaire."

C'est ce qu'a affirmé le président de l'Association médicale canadienne. Pour soutenir cette thèse, il a donné deux exemples, ceux de l'Angleterre et de la Saskatchewan, où selon lui, l'assurance-santé obligatoire a donné de mauvais résultats. Toutes les lois d'assurance-santé ont engendré des pénuries de médecins compétents.

Le Dr G. W. Halpenny, un Montréalais, avait intitulé sa causerie: "Pourquoi je suis opposé à la médecine socialisée".

Il a dit que tous les médecins du Canada reconnaissent la nécessité d'établir des services de santé accessibles à tous les Canadiens.

Le point en cause est de savoir de quelle façon cet objectif sera réalisé.

L'Association médicale canadienne offre un niveau de services de santé comparables aux meilleurs au monde. Ces normes ont été atteintes, a dit le conférencier, sans contrôle gouvernemental. Nous croyons que la profession médicale ne pourrait les maintenir, encore moins les améliorer sous un système contrôlé par l'Etat.

Saskatchewan

Le président de l'AMC a cité comme principal exemple celui de la Saskatchewan. Il a énuméré les mauvais côtés de son plan.

La période d'hospitalisation a été réduite de 21 à 14 jours par suite de l'adoption du plan d'assurance-santé dans cette province.

Les contributions du gouvernement pour défrayer le coût des produits pharmaceutiques ont été réduites de 80 à 50 pour cent.

En 1960, le gouvernement a fait savoir aux hôpitaux que tous les budgets étaient gelés. Cela en dépit du fait que le coût d'opération d'un hôpital augmente généralement de 10 pour cent par année.

Popularité des ceintures de sécurité

OSHAWA — La popularité croissante des ceintures de sécurité sur sièges d'autos a été soulignée dans une déclaration de la société General Motors of Canada disant que ses distributeurs ont commandé 8,200 paires de ces ceintures pour leurs clients durant les trois premiers mois de vente des modèles 1962 (octobre à décembre inclusivement). Ce total se compare à celui de 5,600 paires commandées au cours des douze mois des modèles 1961.

L'accroissement continu des ventes de ceintures de sécurité semble général à travers tout le Canada et l'on ne distingue aucune préférence régionale. Les couleurs favorites, dans l'ordre, sont: gris, tan, noir, bleu-turquoise et marron, d'après la société General Motors.

Le bilinguisme de l'élite au Canada, seul remède à une situation tragique

OTTAWA — Il serait bien téméraire de vivre dans un monde illusoire et de pratiquer, dans le Canada de 1962, la politique de l'autruche en regard du bilinguisme, écrit le Dr Séraphin Marion.

"Toute une série d'événements qui se sont déroulés, au cours de l'année 1961, devrait dessiller les yeux des plus optimistes et les ramener à la réalité des faits", ajoute-t-il.

M. Marion, professeur émérite à l'Université d'Ottawa et secrétaire du comité de la langue seconde pour la Conférence canadienne sur l'éducation, dit qu'à l'heure actuelle, une constatation s'impose à l'attention de tous les Canadiens: l'unité nationale — ou plutôt l'union ente les deux nations coexistant dans notre pays: la nation canadienne-anglaise et la nation canadienne-française — se heurte à des obstacles majeurs.

"Situation tragique"

"Et à moins que tous les intéressés ne déploient là-dessus de vigoureux efforts, il s'ensuivra probablement, à brève échéance, une situation difficile, voire tragique."

Ces propos de M. Marion sont tirés d'une brochure bilingue, rendue publique aujourd'hui par le C.C.E., en marge de son grand congrès qui aura lieu à Montréal, du 3 au 8 mars prochains.

Plus de 2,000 délégués des dix provinces doivent assister à ce congrès qui est sous les auspices de 76 organismes nationaux.

La plaquette, publiée grâce à une subvention de la Fondation Ford, est intitulée "Innovations dans l'enseignement de la langue seconde au Canada". Des exemplaires en seront expédiés, par la poste le 14 février, à tous les délégués inscrits jusqu'ici. Quelques copies de surplus seront ensuite mises à la disposition du grand public, à 50 sous chacune, par la Conférence canadienne sur l'éducation, 85, rue Sparks, à Ottawa.

M. Marion poursuit en disant qu'afin de porter remède à la crise, il importe de recourir à des moyens énergiques et de combler les lacunes depuis trop longtemps béantes. L'une d'entre elles, et non la moindre, n'est rien d'autre que le bilinguisme à sens unique qui sévit toujours au Canada.

La brochure cite le Calgary Albertan qui, le 6 décembre 1961, constatait que dans notre pays, "les Français sont forcés d'apprendre l'anglais, tandis que les Anglais font peu d'efforts pour apprendre le français". L'auteur de l'article déclarait sans ambages que c'est là une situation "injuste pour les Français" et probablement "la plus importante raison de la popularité grandissante du mouvement séparatiste au Québec".

Selon M. Marion, il faut dire, à la décharge de bon nombre d'Anglo-Canadiens, que certaines régions du Canada se prêtent mal à l'apprentissage du français. Il n'en reste pas moins que, pour l'ensemble des Anglo-Canadiens, l'observation du journal albertain parait pertinente.

Bilinguisme de l'élite

"Tous ceux qui reconnaissent le bien-fondé de cette thèse se doivent de corriger la situation et de substituer à un bilinguisme à sens unique un vrai bilinguisme où l'élite anglo-canadienne et franco-canadienne parlera et écrira avec assez de facilité les deux langues officielles du pays. Désormais, tous les Canadiens disposent de nouveaux et puissants moyens, comme la radio, la télévision et les laboratoires de langues, pour devenir bilingues. A n'en pas douter, avec l'utilisation de procédés nouveaux, le bilinguisme se généralisera au Canada", conclut M. Marion.

Son étude dévoile aussi les résultats d'une vaste enquête à l'échelon national sur les procédés nouveaux qui sont employés, dans les universités, collèges, couvents et écoles, pour l'enseignement d'une langue seconde.

M. Marion constate d'abord que les méthodes, anciennes et modernes, d'enseigner une langue seconde n'ont pas encore, il s'en faut de beaucoup, gagné l'unanimité des suffrages des éducateurs.

Les laboratoires

Parmi les procédés nouveaux et efficaces, les laboratoires de langues viennent au tout premier plan. L'enquête révèle qu'ils ont dépassé le palier de l'enseignement universitaire pour s'introduire non seulement dans l'enseignement secondaire, mais aussi primaire.

"A l'ancienne méthode centrée sur l'étude de la grammaire et l'emploi de la traduction, on substitue de plus en plus et un peu partout la méthode directe qui utilise les techniques audio-visuelles", note M. Marion.

Dans un chapitre qu'il consacre au bilinguisme en fonction de la langue maternelle, l'auteur note que presque partout au Canada anglais, les commissions scolaires n'ont autorisé l'enseignement du français dans les quatrièmes et cinquièmes années que tout récemment, et à titre d'essai.

Elèves brillants

"En second lieu — et c'est bien là une autre mesure de prudence qui se manifeste chez les éducateurs anglo-canadiens — cet enseignement est recommandé non pas indistinctement à tous les élèves, mais bien seulement aux élèves brillants.

"En troisième lieu, une prudence extrême s'étale lorsqu'il s'agit, pour les Anglo-Canadiens, de commencer l'étude du français. Cette même prudence disparait, ou peu s'en faut, lorsqu'il s'agit pour les Canadiens français des provinces anglaises de commencer l'étude de l'anglais.

"Le bilinguisme, nullement prématuré et même tardif, comporte pour les Anglo-Canadiens, une seule exception. Elle existe dans la province de Québec où d'intéressantes expériences se sont poursuivies, en ces toutes dernières années, dans certaines écoles (a few) élémentaires pour les protestants de langue anglaise."

The Prairie Messenger

Les Canadiens français sont fatigués d'être des cousins pauvres

MUENSTER, Sask. — Le séparatisme est présentement à la mode. Tout le monde en parle, non seulement les Canadiens français, mais aussi les Anglo-Canadiens. Et comme il n'est pas sans intérêt de savoir ce que les Anglo-Canadiens catholiques pensent du mouvement séparatiste, nous publions ci-après le texte d'un éditorial consacré au séparatisme qui a paru récemment dans un hebdomadaire catholique de la Saskatchewan, "The Prairie Messenger" sous le titre "Fatigués d'être des cousins pauvres". Voici donc la traduction de cet éditorial:

Un mot nouveau a fait son apparition dans le vocabulaire des Canadiens de langue anglaise; c'est le mot "séparatisme". Ce mot décrit le mouvement qui tend à séparer le Québec des autres provinces du Canada. Nous, les Canadiens de langue anglaise, nous nous moquons du séparatisme, car la séparation du Québec nous parait invraisemblable et irréalisable. Elle l'est probablement. Mais, après avoir vécu côte à côte avec les Canadiens français pendant un certain nombre d'années, nous ne sommes pas prêts à considérer le séparatisme comme un autre caprice de réactionnaires irresponsables. Le séparatisme est un fait qui mérite d'être examiné sérieusement par tous les Canadiens.

Pays bilingue

Le Canada est un pays bilingue. Ce qui veut dire qu'on y trouve deux langues et deux cultures officielles. Mais ceci ne signifie pas — ou du moins ne devrait pas signifier — que le Québec est français et que le reste du Canada est anglais. Les deux groupes ethniques ont les mêmes droits culturels et linguistiques partout au Canada. Mais en est-il ainsi?

S'il y a égalité, il n'est pas normal qu'on essaie de limiter le nombre d'immigrants de langue française. Et quel est le sort du Canadien français dans la fonction publique? Quel est le pourcentage des Canadiens français qui occupent des postes importants dans la fonction publique, tant au Canada qu'à l'étranger? La correspondance avec la plupart des ministères doit se faire en anglais. L'anglais est la langue qu'on doit utiliser pour communiquer d'un ministère à un autre, même quand un Canadien français s'adresse à un autre Canadien français.

Enseignement du français

Dans plusieurs provinces, les droits des Canadiens français sont nettement foulés aux pieds. Bien que l'anglais soit enseigné dans toutes les écoles du Québec, le français n'est pas enseigné dans les écoles de certaines autres provinces. Est-ce demander trop que de vouloir que le français soit une matière obligatoire au moins dans les écoles secondaires et qu'il ne soit pas considéré comme une langue étrangère. Il serait amusant de voir la réaction qui se produirait dans plusieurs parlements provinciaux si un authentique citoyen canadien décidait d'exercer son droit de parler français. Rirait-on de lui ou le prendrait-on en pitié?

Dans un éditorial du journal "Le Devoir", M. Gérard Filion écrivait: "Aussi longtemps qu'il y aura au Canada deux classes de citoyens, l'une de langue anglaise jouissant de tous les avantages économiques, politiques et culturels à travers tout le pays, et une classe de langue française confinée, pour jouir pleinement de ses droits, à la seule province de Québec, il existera un profond malaise dans ce pays".

Les citoyens de langue française du Canada sont fatigués d'être traités comme des cousins pauvres. Le mouvement séparatiste prend de l'ampleur. Un groupe de radicaux ont des vues extrémistes: ils veulent rien moins que l'indépendance économique et politique complète du Québec. La plupart des séparatistes, toutefois, considèrent le mouvement séparatiste comme un moyen de faire reconnaitre leurs droits. M. Paul Sauriol écrivait dans un éditorial du "Devoir": "C'est en effet le grand service que ces groupes (séparatistes) rendent à notre collectivité; ils nous apportent une arme nouvelle, non seulement ni même principalement contre le Canada anglais, mais contre l'apathie et les démissions de nos partis politiques".

Tous responsables

Bien des griefs couvent dans le coeur de bien des Canadiens français depuis quelques années, et les doléances de chaque Canadien français alimentent le feu qu'ont attisé quelques hommes bien connus (et d'autres moins connus).

C'est ainsi que le problème se pose. Quelle est notre réaction? Nous sommes tous responsables du destin du Canada. Trois choix s'offrent à nous: la séparation des deux cultures, le mélange des deux cultures qui aurait pour résultat de détruire toute vraie culture et la préservation des richesses des deux cultures. Le dernier choix sera le plus ardu à maintenir. Il exigera de la sympathie, de la compréhension et des sacrifices. Mais le Canada qui naitra d'un tel choix sera un pays riche et sans égal où coexisteront deux grandes cultures.

Des catholiques aident des anglicans à reconstruire

VALLEYFIELD — Les catholiques de la cathédrale de Valleyfield ont décidé d'aider les anglicans de la paroisse St-Marc à reconstruire leur église, détruite par le feu le 8 décembre dernier.

Cette campagne d'aide aux anglicans a été lancée par Mgr Jean-Denis Cadieux, C.S., curé de la cathédrale de Valleyfield, pendant la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

Mgr Cadieux a invité ses paroissiens à faire des dons pour permettre la construction de l'église anglicane de Valleyfield. L'église qui fut rasée par un incendie en décembre dernier avait été construite en 1896.

"Il n'y a pas de meilleure façon d'illustrer l'unité des chrétiens, a déclaré Mgr Cadieux, que d'aider une autre Eglise chrétienne, de foi différente de la nôtre à se relever d'une épreuve". Le prélat a ajouté que les chrétiens doivent travailler ensemble.

L'appel de Mgr Cadieux a été entendu et un bon nombre de paroissiens se sont fait un plaisir d'aider leurs frères anglicans. D'ailleurs, les paroissiens de la cathédrale de Valleyfield ont eu l'occasion de rencontrer, à leur salle paroissiale, le révérend J. B. Hall, pasteur de l'église St-Marc, qui a remercié ses bienfaiteurs.

Fait intéressant à souligner, les paroissiens de la cathédrale de Valleyfield sont en grande majorité de langue française et les fidèles de la paroisse St-Marc sont de langue anglaise.

Pour sa part, le club Rotary de Valleyfield, dont 90 pour cent des membres sont de langue française, ont présenté au révérend Hall un chèque de $2,500 pour la construction de son église.

Le pasteur Hall a souligné le fait assez inusité qu'une petite paroisse de 90 familles seulement reçoive de l'aide de la majorité des 27,000 habitants de Valleyfield.

L'ancienne église St-Marc était assurée pour une somme de $41,000, mais il en coûtera $150,000 pour la reconstruire.

Pour clôturer dignement l'imposante exposition d'affiches et de livres français, tenue à l'Université de Manitoba pendant quelques semaines et qui a attiré un grand nombre de visiteurs, M. Damien Giordani, consul de France, remit à M. H. H. Saunderson, président de l'université, une soixantaine de volumes pour les rayons français de la bibliothèque. La photo ci-dessus fut prise à cette occasion: de gauche à droite, M. le doyen Sibley, Mlle Goldstein, professeur de français, M. Giordani, le président Saunderson, M. Meredith Jones, directeur du département de français, et M. Folley.

Le Pape annonce deux documents

ROME — Deux documents pontificaux seront publiés incessamment. Le Pape l'a annoncé dans le discours qu'il a prononcé mardi à l'issue de la dernière séance de la session actuelle de la Commission centrale préconciliaire.

Le premier de ces documents sera une lettre adressée au clergé du monde entier pour que soit récitée la prière officielle du Concile "dans toutes les contrées et suivant la législation et les rites propres à chacun".

Le second document se rapportera à l'emploi de la langue latine dans les séminaires pour que soit développée l'étude de la langue officielle de l'Eglise.

Le document recommandera aux ministres de l'Eglise de conserver cette langue en tenant compte, bien entendu, des exigences des coutumes et des rites.

Nouvelles canadiennes

Le président honoraire du Nouveau Parti Démocratique, M. Coldwell, a déclaré à Hamilton, Ont., que malgré l'opposition du corps médical, le plan d'assurance-santé proposé par la Saskatchewan est assuré du succès. M. Coldwell a ajouté que ce plan s'imposera bientôt en Saskatchewan, comme dans les autres provinces également.

* * *

Le président de la General Motors canadienne a fait savoir que le programme d'épargne de sa compagnie permettra à plus de 2,300 employés de se partager un million et demi de dollars en obligations.

Le dimanche 11 février, début de la perception de l'AECFM "Le degré de son efficacité dépend de votre générosité"



La Liberté et le Patriote

Membre de la Canadian Weekly Newspapers Association et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DURUCHER O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man.

TELEPHONES: Rédaction SP 5-6443 Administration SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an $3.00, 1 an et demi $5.00, 2 ans $6.00, 3 ans et demi $10.00 (Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adresser vos abonnements à LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplementaires ou pour exprimer des opinions sur les emissions de CBWFT signalez SPruce 4-2541, local 249 ou ecrivez au Service (Français) d'Information Societe Radio Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez vous en francais.

Theatre du dimanche

A son émission "Théâtre du dimanche", le réseau français de télévision présente, le 11 février, "Les Vendanges de Surène", comédie de Florent Dancourt, représentée pour la première fois le 15 octobre 1695.

Son auteur est un aristocrate, avocat de profession, devenu comédien par amour du théâtre. Il appartint, quelque vingt ans après Molière, à la Comédie-Française.

"Le temps des lilas"

"Tout ce qui est beau est éphémère". Ainsi pourrait se résumer l'argument de la pièce de Marcel Dubé, "Le temps des lilas", qui sera présentée au "Téléthéâtre" du jeudi 15 février, à 9 h. p.m.

L'auteur de "Médée", du "Bilan", de "Florence" et d'"Un simple soldat", sans oublier "Chambres à louer" et "Zone", y décrit comment quelques jours de printemps et l'arrivée d'un nouveau pensionnaire suffiront à faire se précipiter le destin des êtres qui habitent la maison des aimables vieux Blanche et Virgile.

"Le temps des lilas", titre prometteur de printemps et d'amour, est tout le contraire d'une pièce rose. Marcel Dubé a une psychologie à tendance sociale; cependant ce n'est pas non plus une pièce entièrement noire: l'atmosphère y est trop empreinte de volonté, de bonheur et de vie.

"Les travaux et les jours"

Chaque dimanche après-midi à 2 h., le réseau français de télévision de Radio-Canada présente "Les travaux et les jours", demi-heure consacrée aux agriculteurs et horticulteurs, amateurs ou professionnels.

Le dimanche 11 février, l'émission portera, en particulier, sur le métier du garde forestier qui prend beaucoup d'expansion avec le développement constant de l'industrie forestière. Lors de l'émission, les téléspectateurs visiteront l'école des gardes de Duchesnay et assisteront à une entrevue de Germain Lefebvre avec le directeur de l'école, M. Jean-Marie Pleau.

Au cours de la deuxième partie de l'émission, Auray Blain montrera de petits aquariums et parlera des plantes, nourriture des minuscules poissons.

L'émission "Les travaux et les jours" est réalisée par Simon Richer.

Quand Paulette s'en mêle!

Paulette Beauchesne (Antoinette Giroux) est sans contredit "l'âme" de la petite ville fictive de St-Léon dans le téléroman de Jean Desprez, "Joie de vivre", qui passe au réseau français de Radio-Canada, le mardi soir à 8 h.

Ses "je-te-l'avais-bien-dit" et ses "c'est-ma-maison" suffiraient peut-être à illustrer son caractère. Paulette, bien que grand-mère et bientôt arrière-grand-mère, est, en quelque sorte, l'éternelle jeunesse, débordante d'activité. Ayant hébergé sa fille et la famille de celle-ci, elle est avide de reconnaissance pour sa "bonté" et, par le même fait, s'attribue le droit de mener la vie de chacun de ceux qui habitent sous son toit. Croyant toujours prendre l'intérêt de l'un ou de l'autre, c'est devenu un besoin pour elle de se mêler des affaires de ses proches — la famille Labelle — et même de celles de tous les habitants de la ville, ce qui n'est pas sans causer un grand nombre de problèmes et de frictions.

"Inspecteur Blaise"

"L'Inspecteur Blaise" que l'on retrouve tous les vendredis soirs à 10 h. 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada, possède sa manière bien personnelle de mener les enquêtes dont il est chargé, au grand désarroi souvent de ses supérieurs.

Le vendredi 16 février prochain, Jacques Duby, qui personnifie Blaise, jouera aux côtés d'Albert Dinan et de Ginette Pigeon, dans une épisode intitulé "Les Nougats". Dans une pension de famille, un meurtre a été commis avec un revolver de l'armée. Blaise enquêtera sur toutes les personnes en vacances dans cette pension où se trouvent, notamment, un certain M. Chevalier et son épouse. Ayant communiqué avec son bureau, le jeune inspecteur apprendra que Mme Chevalier a un dossier judiciaire bien chargé, sous son nom de jeune fille. . . N'en disons pas plus long et attendons de voir le déroulement de cette affaire, vendredi prochain, à 10 h. 30 p.m.



Denise Pelletier jouera le rôle de Marguerite dans la pièce "Le temps des lilas", qui sera présentée au "Téléthéâtre", le jeudi 15 février.

Au Sacré-Coeur

Retraite fermée

Les hommes de la paroisse du Sacré-Coeur sont à organiser une retraite fermée à la Maison des Retraites de St-Norbert pour les 16, 17 et 18 mars prochains.

Ceux qui désirent se joindre au groupe pourront obtenir les informations nécessaires auprès des organisateurs, MM. L. Alary, N. Pelland et P. Bourbonnais.

Caisse Populaire

Le lundi 19 février, à 8 h. p.m., aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire du Sacré-Coeur. Tous les membres y sont cordialement invités pour recevoir et étudier les rapports des différents comités, et aussi pour élire les officiers pour le terme qui commence.

Les personnes qui ne sont pas encore membres y sont aussi invitées. Elles pourront profiter de cette réunion pour se renseigner sur les avantages qu'il y aurait pour eux d'appartenir à la Caisse Populaire du Sacré-Coeur. Donc, au 19 février, à 8 h. p.m. au sous-sol de l'école.

Des consécrations épiscopales illicites à Pékin, en Chine

PEKIN — L'agence communiste "Chine nouvelle" a annoncé que Mgr P'i-Shu-Shih, archevêque de Moukden et président de l'"Association des catholiques patriotes", aurait procédé à Pékin à la consécration épiscopale de sept nouveaux évêques.

A l'issue de la cérémonie, ceux-ci auraient déclaré que, conformément aux résolutions de la Conférence de l'Association patriotique catholique, qui vient de se tenir, "ils mèneraient une vie politique consistant à s'écarter du contrôle du Vatican et à administrer de façon indépendante les affaires de l'Eglise".

En juin 1958 déjà, Mgr P'i-Shu-Shih, archevêque de Moukden, avait procédé, également de façon illicite, au sacre de six autres évêques.

Le pape Jean XXIII et l'UNICEF

ROME — Comme il le fait chaque année, le pape Jean XXIII a fait parvenir un don de $1,000 au Fonds des Nations Unies d'Aide à l'Enfance (UNICEF).

Notre vie économique

Quel beau métier que celui d'ériger maisons et édifices

— V —

Monsieur X vient de recevoir de son architecte les plans et les devis de son futur édifice. Il n'a plus maintenant qu'à demander des soumissions aux entrepreneurs en construction, en lançant un appel général ou sélectif, sans nécessairement s'engager à choisir celui qui soumissionnera les plus bas prix. En tout cas il est assuré d'un excellent service s'il préfère un entrepreneur de langue française, car ce domaine de la construction a toujours attiré de nombreux et compétents Franco-Manitobains. Il y a aujourd'hui les Beaubien, les Ducharme, les Bockstael, etc., dont les nombreux clients se disent très satisfaits.

Au cours de cette série d'articles, il sera sans doute possible, espérons-le, de présenter aux lecteurs l'un et l'autre de ces entrepreneurs. Pour le moment allons rencontrer M. Robert Bockstael, propriétaire de "Bockstael Construction Ltd.", dans son bureau sur la rue Des Meurons, à St-Boniface. Il saura bien nous renseigner sur son travail . . .

Travaux coordonnés

Dès la première question, il indique clairement qu'on n'entreprend pas un projet de but en blanc. Car la préparation des soumissions exige un travail préliminaire très sérieux. Il faut d'abord étudier dans son ensemble et dans tous ses détails les plans et les devis préparés par l'architecte. Puis, l'entrepreneur ayant déterminé les conditions de travail et les prix de l'excavation, des formes, du béton armé, de la maçonnerie et de la charpente, il s'adresse à une multitude de sous-entrepreneurs qui se chargeront des autres travaux: des fondations profondes ou des pilotis, de l'acier de béton ou de structure, des boiseries, des pro-



duits métalliques (ornementaux, architecturaux, de ferraille brute, de quincaillerie, etc.), des tuiles céramiques, des produits acoustiques, des couvertures de plancher, du plâtre, de la plomberie, de la chaufferie, de la ventilation, de l'électricité, de la réfrigération, des gicleurs automatiques, de la peinture, des vitres, de la ferblanterie, de la toiture, etc., etc. Ne soyez pas surpris, quand vous passez devant un édifice en construction, de voir un grand tableau où, sous les noms de l'architecte et de l'entrepreneur général, s'alignent de nombreux sous-entrepreneurs. Ils profitent de l'occasion pour s'annoncer au grand public.

L'entrepreneur général, agent en construction, reçoit toutes ces soumissions particulières, les étudie, en fait le compte total et présente le tout au propriétaire. Ensuite, le contrat signé, le vrai travail de construction commence. L'entrepreneur général, qui aura à coordonner tous les travaux, est aussi responsable des permis nécessaires: de la commission de zonage, du comité de construction du Métro, des assurances (protection du public, feu, accidents de travail) et autres services temporaires, tels que eau, électricité, téléphone, chauffage, etc.

Il faut tout prévoir

Avec ses hommes et tout l'équipement nécessaire, l'entrepreneur se rend sur le terrain où s'élèvera l'édifice projeté. Il faut dès lors bien délimiter le terrain, prévoir les dangers possibles, les obstacles à éliminer, les arbres à sauver, trouver la porte d'entrée des services d'égout, de gaz, d'eau, d'électricité. Il faut de plus, dès le début, connaître l'accès pour gravier, ciment, acier, maçonnerie, châssis des portes et des fenêtres, briques, tuiles, bouilloire, etc. En d'autres mots, il faut tout prévoir, car le travail de construction exige de l'ordre en tout pour faciliter le travail des ouvriers et épargner les dollars du client.

On peut maintenant mettre en marche les lourdes machines qui creuseront l'énorme trou où l'on assoiera solidement l'édifice, à condition d'avoir prévu comment disposer de la terre qui en sortira. Dans le cas de l'école du Sacré-Coeur, de Winnipeg, il fallut creuser jusqu'à 9 pieds au-dessous du niveau du trottoir. Puis, avec une machine spéciale, creuser jusqu'à 38 pieds plus bas un ensemble de plus petits trous où l'on coula ensuite autant de colonnes de béton armé. Ces pilotis, solidement appuyés à 47 pieds du niveau du trottoir, sont parfois reliés ensemble afin de mieux distribuer le poids du futur édifice.

Murs et toiture

Il s'agit maintenant de poser les formes des murs extérieurs, du niveau de la cave ou du soubassement au rez-de-chaussée. Pendant qu'un groupe d'ouvriers coulent les murs, d'autres installent l'égout principal et tout le système d'égouttement, d'autres coulent les colonnes ou poutres nécessaires pour soutenir le premier étage, d'autres préparent le matériel du premier plancher. Désormais chaque groupe d'ouvriers accomplira sa besogne, sous la surveillance générale de l'entrepreneur qui, à l'occasion, recevra la visite et les conseils de l'ingénieur ou de l'architecte.

Pendant que l'édifice monte lentement mais sûrement, demandons à M. Robert Bockstael de nous raconter l'histoire de son entreprise et de nous parler de ses principales constructions. Car le but de cette série est de prouver qu'on peut être de langue française et tout de même réussir économiquement au Manitoba. L'entreprise Bockstael en est une preuve éloquente . . .

L'histoire commence en Belgique où M. Théodore Bockstael, né en 1874, est devenu le menuisier de son village après trois années d'apprentissage dans la grande ville voisine. Il a 19 ans. Propriétaire de sa petite boutique, il accepte tous les travaux, qu'il s'agisse de petites constructions, d'améliorations, de réparations. A 26 ans il se marie et, devenu le père de quatre enfants, il songe sérieusement à tenter sa chance dans ce grand Canada où l'on réclame des pionniers.

Venez au Canada

C'est en 1907 qu'il arrive, seul, à St-Boniface où la compagnie Sénécal et Guay l'embauche comme menuisier-charpentier. Il travaille ainsi à l'hôpital Miséricorde (Winnipeg), à la cathédrale de St-Boniface (toiture et tours), à Transcona. L'hiver il se rend dans les chantiers, particulièrement à Woodridge. Puis un jour, en 1910, il se construit une grande maison à trois étages (à 455, rue Des Meurons) et écrit à sa femme de venir s'y installer avec leurs quatre enfants: Martha (Mme A. Groulx, de Winnipeg), Gustave (capitaine des pompiers de St-Boniface), Albert (maintenant en Californie) et Omer (à Moose Jaw, Sask.).

Mme Bockstael annonce qu'ils feront tous le voyage sur le fameux Titanic. Hélas! Le 12 avril 1912, l'orgueilleux transatlantique heurta un iceberg au sud de Terre-Neuve. Au moins 1,500 passagers périrent. M. Théodore Bockstael est très inquiet, car il ne sait pas que de fait sa femme et leurs quatre enfants ont dû à la dernière minute monter sur un autre navire. Aussi qu'elle fut sa joie quand il vit arriver à St-Boniface toute sa famille. Tous s'installent dans la grande maison où naît Irène (Mme Joseph Verhaeghe, de St-Boniface).

Son propre "patron"

Dès lors M. Bockstael fait de la construction . . . à son propre compte, surtout des bâtiments de fermes "belges" à Fort Garry, à Tuxedo, à Fort Whyte, etc. Il achète tous ses matériaux chez Cusson. En 1914, il travaille au Petit Séminaire, aujourd'hui le collège de St-Boniface (depuis le désastreux incendie de l'ancien collège en 1922). C'est en 1915, année où il construit la maison des Marianistes et l'école King George à Norwood, qu'il s'associe avec Marcel DeLeeuw, son cousin, François Deniset et Prosper Gevaert. La nouvelle compagnie possède ses bureaux dans un bel édifice de la rue Provencher, où se trouve aujourd'hui les électriciens Daoust et Grimard, et que M. Bockstael a lui-même construit.

MM. Deniset et Gevaert, agents d'immeubles, achètent de nombreux lots, mais surtout un immense terrain au sud de la rue Marion (vers Windsor Park où se trouvent aujourd'hui les rues Deniset et Prosper) dans l'espoir de vendre après la guerre à des vétérans. Mais les vétérans furent servis presque gratuitement par le gouvernement et les deux propriétaires, obligés de payer de fortes taxes, durent déclarer faillite en 1920.

Progrès

Les deux entrepreneurs Bockstael et DeLeeuw s'associent alors sous le nom de "Progress Construction". Peu après 1921, M. Bockstael contracte un deuxième mariage, mais son épouse meurt trois mois après. L'année suivante (1922), il se marie une troisième fois avec Marie Van Belleghem, soeur de l'ancien maire J. G. Van Belleghem. Quatre autres enfants s'ajoutent à la famille: Robert, Joseph, ingénieur de la ville de St-Boniface, Georges, agent de la Winnipeg Gas Co., et Jeanne (Mme E. de Cruyenaere, de Port Arthur, Ont.). Mme Bockstael, en plus des soins d'une famille nombreuse, est la comptable de l'entreprise de son mari et les livres sont parfaitement tenus.

La crise économique

C'est en 1924 que la compagnie "Progress Construction" est dissoute. M. DeLeeuw fonde la "DeLeeuw Lumber & Fuel Co." et M. Bockstael, la "Bockstael Construction Ltd.". De 1924 à 1928, il construit surtout des maisons privées et des magasins, particulièrement la maison de Zacharie Robert (père de Mgr J.-S. Robert, V.G.) à Letellier. En 1929, il entreprend la construction de l'aile est de l'école Provencher, puis, jusqu'à 1932, il travaille pour le Canadien Pacifique avec ses fils, Gustave, Albert et Omer: construction de gares, de réservoirs d'eau, d'enclos pour le bétail, de maisons des employés de sections, etc. Voyageant de Portage-la-Prairie à Broadview, Meyronne, Laflèche, Sask., ils sont souvent absents pendant deux mois.

Mais de 1932 à 1936, durant les années de la crise, ils ne quittent presque plus St-Boniface et doivent se contenter de petits travaux de réparations, d'améliorations. Cependant, M. R. J. Speers leur accorde deux importants contrats: la construction de trois étables au terrain de cours du Parc Whittier en 1934, et celle de la grande estrade de Polo Park en 1935. Le premier contrat fut rempli en moins de dix jours avec 40 hommes; le second en moins de 55 jours avec 60 hommes. Ce qui valut à M. Bockstael d'entretenir désormais la grande ferme de M. Speers.



La succession

La crise est finie. Les travaux reprennent. En 1937, c'est la construction de la brasserie Fort Garry à Winnipeg (rue Notre-Dame) par étapes: Robert y travaillait encore l'an dernier. En 1939-40, durant la guerre, c'est la construction des quartiers des officiers aux centres d'aviation de Carberry, de Souris, de Winnipeg (Stevenson Field), etc. Puis, en 1943, Robert commence à travailler régulièrement avec son père.

Né en 1923, il fit ses études à l'école Provencher et au collège de St-Boniface, passant ses vacances sur les chantiers de construction de son père. A 18 ans il travaille (18 mois) avec son père, puis s'engage dans l'aviation. Un an plus tard, soit en 1943, il revient à la maison où son père lui dit sérieusement: Robert, j'ai déjà 69 ans. Je puis me retirer. Mais si tu veux choisir la carrière d'entrepreneur, je vais continuer à travailler pour t'aider".



Désormais Robert travaille avec son groupe d'hommes, et son père s'occupe d'un deuxième groupe d'employés. Les contrats se multiplient: Westeel Products; maison provinciales des Filles de la Croix, nouvelle aile du collège de St-Boniface, annexe sud de l'école Marion, les églises St-Jean-de-Brébeuf (Winnipeg) et de St. Joseph the Worker (Transcona), la maison des retraites de St-Norbert, le monastère des Soeurs du Précieux-Sang (Charleswood), l'école St-Maurice (St-Vital de Fort Garry), le petit séminaire de St-Boniface, la Fairfax Bakery (des magasins Safeway), les fondations du pont Disraeli, l'école paroissiale du Sacré-Coeur (Winnipeg), etc., etc. L'année 1960 fut vraiment l'année record, car 160 hommes eurent à exécuter neuf projets majeurs.

Entre-temps, M. Théodore Bockstael est décédé à l'âge de 84 ans, le 1er décembre 1958. Ce fondateur d'une entreprise manitobaine d'importance a travaillé jusqu'à l'âge de 81 ans. Il laisse à ses enfants, spécialement à son successeur Robert le souvenir d'un travailleur fidèle, consciencieux.

Prendre un terrain vide et le transformer en édifice solide et élégant où les hommes travaillent, s'instruisent, vivent avec les siens, voilà un métier qui satisfait, qui fait appel à une variété de connaissances et de techniques et qui se passe fièrement de père en fils. Métier de plus chrétien aussi, car Joseph fut un "faber", celui qui construit.

Le journal commente la condamnation de prêtres en Lithuanie

ROME — La condamnation à Vilna, en Lithuanie, de deux ecclésiastiques catholiques de Klaipeda, accusés de "spéculation illicite", a fait l'objet d'un commentaire de l'"Osservatore Romano", qui écrit que ce procès "révèle une fois de plus le vrai visage du communisme".

Relevant que les deux prêtres catholiques ont été associés, dans un même procès, à des trafiquants de devises, le journal déclare que les autorités communistes ont voulu discréditer l'Eglise "par une méthode déjà suivie en Allemagne pendant la persécution nationale-socialiste".

Le journal insiste sur le fait qu'après avoir permis la construction d'une église à Klaipeda, avec des fonds fournis en grande partie par des émigrés lithuaniens aux Etats-Unis, "pour vanter à l'usage extérieur la libéralité de l'Union soviétique envers la religion, les autorités communistes ont frappé les ecclésiastiques qui ont construit l'église, en les accusant de traffic de devise".

Au poste CBWFT

SAMEDI 10 FEVRIER

2.00—Fon Fon
3.00—Concou
3.30—Domino
4.30—Le golf et ses étoiles
5.30—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les apprentis
8.00—Le Monde du sport
8.30—Illusions
8.45—Long Métrage: "Solita de Cordou"
10.15—Le Club des autographes
10.45—Long Métrage: "Mort en fraude"

DIMANCHE 11 FEVRIER

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long Métrage: "Un revenant"
5.00—La Parole vivante
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Revue
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—Actualités politiques
11.00—Vous, familles
11.30—Présence de l'art

LUNDI 12 FEVRIER

4.00—Revue de la maison
4.30—Vedettes d'aujourd'hui
5.00—CF-RCK
5.30—La boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Télé'62
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le choix de
10.00—Un, deux, trois, . . . rideau
10.30—Long Métrage: "Humoresque"

MARDI 13 FEVRIER

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Votre courrier
9.30—Sur deux notes
10.00—Premier Plan
10.30—L'Homme devant la science
11.00—Temps présent
11.30—Les Couche-tard

MERCREDI 14 FEVRIER

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "Jeunesse dépravée"

JEUDI 15 FEVRIER

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Le Téléthéâtre
10.30—Long Métrage: "Oeil de cristal"

VENDREDI 16 FEVRIER

4.00—L'Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'Ecran des jeunes
5.30—La Boite à Surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Ecole de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—L'Art et son secret
8.00—Le Mors aux dents
8.30—Insolences d'une caméra
9.00—Cinéma International: "Dieu a besoin des hommes"
10.30—Inspecteur Blaise
11.00—Cinéma: "Quand vient l'amour"

La coopération Canado-Amérique Latine

Le titre de cet article "Coopération Canado-Amérique Latine" paraît dans les "Cloches de St-Boniface" en tête d'une lettre de M. l'abbé Louis Bédard. Le mot "coopération" exprime bien le rapport entre le diocèse de St-Boniface et les diocèses de l'Amérique du Sud, où des prêtres manitobains exercent le ministère, soit paroissial, soit missionnaire. Il décrit en même temps le travail accompli par les autres jeunes de la province que l'autorité religieuse a envoyé dans ce champ d'apostolat depuis plusieurs années.

L'orientation du ministère diocésain dans ce sens apporte cependant un élément nouveau à cet échange et signale l'urgence de l'effort à fournir pour la renaissance de la vie catholique dans ces pays où les baptisés représentent un quart de l'Eglise universelle.

Il s'agit bien de "coopération" et non pas au sens strict de "mission", car c'est un mouvement qui passe à l'intérieur du Corps Mystique visible, l'histoire de l'aide que les membres plus sains apportent spontanément à un membre souffrant. Le but précis de l'apport bonifacien est bien résumé dans cette phrase d'une récente lettre de MM. les abbés Banville et Verrier: "Avec le temps et la patience, nous avons confiance de former une véritable famille paroissiale capable de donner à l'Eglise du Brésil, les prêtres dont elle a grandement besoin".

Nombreuses initiatives

Partout au Canada et aux Etats-Unis, un mouvement de collaboration apostolique entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud prend de plus en plus d'ampleur. Une lettre de MM. les abbés Banville et Verrier mentionne justement le passage de Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, en route pour le champ du ministère à Tupi Paulista, où ses prêtres sont à l'oeuvre. Il entrevoit la construction prochaine d'un Petit Séminaire là-bas, sur les rives du Parana. Les services de nouvelles catholiques rapportent à leur tour les initiatives des diocèses de Sault-Ste-Marie, de Sherbrooke, d'Amos, etc. Une revue cléricale américaine annonce l'envoi de plusieurs équipes et le R. P. Albert Nevins, M.M., dans une série de deux articles publiée par le "Sunday Visitor", stimule la générosité américaine en tirant une comparaison entre le Cuba et l'Amérique du Sud. Ce qui s'est passé sous Castro peut se passer sur tout ce continent, car si l'Eglise ne peut pas relever les masses par le haut, les communistes se chargent de le faire par le bas. Il y a quelques années, un auteur a estimé qu'il fallait quarante mille prêtres de plus en Amérique du Sud, aujourd'hui il en faut cent mille.

Ces besoins déclencheront des gestes surnaturels de plus en plus au Canada, et surtout au Canada français, car la conservation de la foi, qui est une des gloires de ce peuple, n'exclut pas une tendance spontanée de la partager avec d'autres peuples. Alors des laïcs suivront dans les traces de prêtres qui suivent le chemin ouvert par des missionnaires. Et ceux qui demeurent au pays trouveront moyen de faire leur part.

C'est dans cette lumière qu'il faut voir l'initiative que viennent de lancer les Chevaliers de Colomb du Canada. Une récente lettre annonce que ce groupe a promis un don de **cinquante mille dollars à l'épiscopat canadien pour les oeuvres** destinées à promouvoir l'intensification de la vie catholique en Amérique latine. Dans sa lettre, le président national, M. Léo Soenen, de St-Boniface, tient à signaler l'urgence du projet, car, dit-il, les ressources dont disposent les évêques du Canada sont engagées à l'heure actuelle dans la construction d'un séminaire au Honduras et d'autres projets demeurent en suspens faute de fonds.

L'effort canadien se fait en réponse à une demande du Saint-Siège, mais on peut le considérer aussi comme faisant partie sur le plan spirituel de cet esprit de solidarité humaine que le Saint-Père veut susciter pour atténuer l'inégalité qui caractérise le développement économique de plusieurs pays par rapport à des nations plus favorisées. Comme le disaient les saints d'autrefois: quand on partage des richesses spirituelles, on les multiplie. Multiplions-les.

Il faut savoir encourager . . .

Bientôt le poste CBWFT célèbrera son deuxième anniversaire. Un rêve est devenu réalité, un peu par magie, et cette réalité est peut-être devenue habitude. Mais il suffit de jeter un coup d'oeil au-delà du cercle magique des rayons pour sentir de nouveau les premières émotions d'émerveillement et de reconnaissance. Car, en dehors de la zone "C" à quarante milles de Winnipeg, les soixante heures d'émissions télévisées en français sont autant d'heures silencieuses pour la population d'expression française, d'ici à la côte, presque sans exception, silence qui fait naturellement place aux émissions de langue anglaise.

Or, un des meilleurs moyens à prendre pour obtenir une amélioration de cette situation consiste à encourager ceux qui organisent et réalisent les programmes qui passent à l'écran. Il faut que les responsables de Radio-Canada se rendent compte que la télédiffusion française vaut la peine dans l'Ouest. Et l'occasion sera belle dans un mois et demi quand CBWFT atteindra son deuxième anniversaire.

Pour tant d'heures utiles et agréables, pour ces programmes qui font saisir aux jeunes les profondeurs et les subtilités du français, pour ces colloques instructifs et formateurs, pour ces spectacles culturels et religieux, il convient d'exprimer de la reconnaissance.

Pour le moment il suffit d'y réfléchir afin que, le temps d'agir venu, CBWFT connaisse une véritable inondation de félicitations.

Logements bon marché pour personnes âgées

Plusieurs facteurs entrent en jeu aujourd'hui pour mettre en vedette les problèmes de personnes âgées. D'abord, leur nombre augmente toujours, grâce aux progrès de la médecine. De plus, la vie moderne rend moins facile la résidence de vieux parents sous le toit filial, même à la campagne et, de leur côté, les vieux couples sont plus en mesure qu'autrefois de garder une certaine indépendance dans l'organisation de leurs années crépusculaires. Il en résulte que la question de logements communautaires pour personnes âgées est à l'ordre du jour dans bien des paroisses comme dans les faubourgs des grandes villes.

Ce n'est pas par hasard que le gouvernement Diefenbaker a décidé de porter les pensions de vieillesse à $65.00, avec rétroactivité, et que M. Kennedy a fait un appel direct et concret aux électeurs âgés dans son programme présidentiel. Ces hommes savent ce qui touche aux préoccupations de la foule.

Le logement n'est pas l'unique front de bataille des agences sociales qui s'occupent de la population âgée, mais il semble tenir le premier plan pour le moment, un peu à cause des plans d'assurance - hospitalisation qui exigent que le patient ne soit pas gardé dans un lit coûteux simplement parce qu'il a besoin d'une résidence mieux adaptée à sa vieillesse.

D'ailleurs, le même esprit de bienveillance sociale qui a dicté l'assurance-hospitalisation tend à demander aussi que l'on s'occupe mieux des besoins des citoyens chargés d'années et de mérites.

Il est évident que n'importe qui peut faire construire des résidences pour personnes âgées, en conformité des divers règlements pour maisons de pension et, en s'occupant de locataires à l'aise, l'entreprise pourrait accuser un profit. Cette solution est cependant en marge du problème général qui appelle l'intervention d'un groupe quelconque de citoyens et de l'autorité civile dans un geste bénévole, sans but lucratif. Le chemin à parcourir pour mener un tel projet à bien est assez pourvu de tournants et de montées abruptes. Pour répondre à l'attente de lecteurs intéressés, nous y consacrerons une série d'articles à partir de la semaine prochaine.

Sommaire de RELATIONS

Février 1962

Editorial: Vatican II.

Articles: La gauche et la droite (IV) — Raymond Bourgault; Les anomalies des frontières naturelles et politiques du Nouveau-Québec — Michel Brochu; La crise du milieu de la vie — Marcel Marcotte; Autant-Lara enfin parmi nous — Jacques Cousineau; Le théâtre — Georges-Henri d'Auteuil.

Horizon international: Etats-Unis, France et Canada — Joseph Ledit.

Avec ou sans commentaires: Situation juridique de l'école confessionnelle au Québec

Au service du français: Trop est trop — J. d'Anjou.

Au fil du mois: Hôpitaux et malades. — Des laïcs adultes dans l'Eglise. — La fête des Malades. — Une femme à l'Assemblée législative. — "Maintenant". — Cartes de circonstances. — Le mémoire annuel de l'U.C.C. — L'homme à la rose. — "Communauté chrétienne".

Lecture du mois: Problèmes d'éducation.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $5.00 par année — Le numéro: $0.50.

La consécration de la jeunesse en Allemagne orientale

BERLIN — Le parti socialiste unifié (communiste) d'Allemagne orientale a intensifié sa compagne en faveur de la "consécration de la jeunesse", cérémonie athée et antichrétienne. Il déplore notamment que certains parents ne se soient pas encore décidés à annoncer "librement et volontairement" leurs enfants pour participer à cette cérémonie.

L'agitation de la jeunesse

Depuis deux ou trois semaines, notre "Tribune Libre" a laissé la parole à des correspondants qui s'inquiètent de l'agitation des jeunes. Un tel se scandalise du fait que des manieuses de baguettes ont donné une démonstration à l'occasion d'un programme de la Relève. Un autre fronce les sourcils à propos de danses organisées dans les "high schools". Jusqu'ici personne ne s'est plaint de joutes de hockey entre équipes féminines . . .

A propos de ces lettres qui ne sont pas restées sans écho, nous réitérons qu'elles ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction. Parfois même leurs auteurs se piquent de dire ce que, à leur sens, le journal aurait dû dire. La Tribune Libre est simplement un témoignage à la liberté de parole, d'autant plus important quand le journal dessert des lecteurs qui n'ont pas d'autres moyens du genre pour faire connaître leurs idées. Il arrive parfois que la rédaction est blamée (et même louée) pour ces lettres dues à une autre plume.

Dans les circonstances actuelles il serait téméraire de vouloir se prononcer sur des situations locales et des entreprises qui font face à un problème concret. Les manieuses de baguettes, les danseuses et danseurs et même les fervent(e)s du hockey sont autant de preuves que les jeunes ont besoin d'activité non seulement pour brûler leurs protéines surabondantes, mais aussi pour développer leurs muscles, acquérir un équilibre gracieux, s'assurer une posture énergique.

La théologie morale et l'autorité légitime, non sans l'appui de l'expérience, posent des règlements de modestie, de modération, de prudence à ces manifestations et il ne peut pas être question de passer outre à une prescription formelle en matière grave.

Il y a aussi une autre série de restriction à l'exubérance juvénile, celles qui cherchent à canaliser les énergies vers des loisirs non seulement sains, mais aussi bienfaisants, par des gestes de vertu active, la participation vigoureuse aux travaux de la maison, l'organisation de programmes dans un but charitable ou apostolique, le service à l'hôpital, le dévouement auprès des plus jeunes en quête de récréation.

La F.A.P.M. s'est attaquée cette année au problème des "loisirs". Expérience qui s'améliorera avec le temps. En tout cas, quel meilleur emploi des loisirs que l'étude de l'usage à faire du temps libre? Ce serait déjà une leçon très utile aux jeunes, à savoir ne pas gaspiller le temps, mais s'en servir de façon à en extraire le plus de bénéfice, pour le moment et pour l'avenir.



Cette photo de S. S. le pape Jean XXIII, entouré de ses assistants, a été prise au moment où il annonçait que le Concile oecuménique débuterait le 11 octobre. Ce Concile, le premier depuis celui du Vatican (en 1870) réunira à Rome des évêques de toutes les parties du globe. Les séances auront lieu dans la basilique St-Pierre de Rome. (Photo NC)

Convocation du Concile

De Sa Sainteté Jean XXIII
Pape par la Providence divine

CONSTITUTION APOSTOLIQUE

portant indiction du IIe Concile Oecuménique du Vatican

Ioannes episcopus servus servorum dei ad perpetuam rei memoriam

(Les sous-titres ne sont pas dans le texte latin.)

— I —

Introduction

Le Restaurateur du salut de l'humanité, le Christ Jésus, avant de monter au ciel, a donné aux Apôtres qu'il avait choisis le mandat de porter la lumière de l'Evangile à toutes les nations. Et pour ajouter autorité et solidité à la mission qu'il leur confiait, il leur fit généreusement cette promesse: "Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde" (Matt. 26, 20). Cette douce présence qui ne cessa jamais de se montrer vivante et active dans la sainte Eglise, se manifesta avec le plus d'éclat aux heures où l'humanité était ébranlée dans sa solidarité par les tempêtes les plus cruelles. En effet, **c'est à ces époques que l'Epouse** du Christ se montra excellemment maîtresse de vérité et ministre de salut et manifesta aux yeux de tous de quelle force jouissaient la charité, les prières de la piété, les souffrances et les tristesses supportées avec la grâce de Dieu. Ce sont là des armes surnaturelles et vraiment invincibles, puisque son divin Fondateur les lui a procurées, lui qui, à l'heure la plus grave de sa vie prononça ces paroles: "Ayez confiance, j'ai vaincu le monde" (Ioan. 16, 33).

Constatations douloureuses

A notre époque, l'Eglise voit la communauté humaine, profondément bouleversée, affronter une crise grave. Et tandis que les relations sociales sont en train de se renouveler, les plus amples devoirs attendent l'Eglise. Il en fut ainsi, nous l'avons appris, aux heures les plus sombres de l'histoire. Oui, ce qui est requis de l'Eglise, à l'heure actuelle, c'est qu'elle infuse la force inaltérable, vitale, divine de l'Evangile dans les veines de l'organisme humain d'aujourd'hui. Cette communauté humaine se glorifie des apports qui ont enrichi récemment les domaines de la technique et de la pensée, mais elle subit les dommages d'un système social que l'on a tenté d'instaurer sur le refus de Dieu. Aussi voyons-nous que l'humanité d'aujourd'hui n'a pas progressé en valeur spirituelle comme elle progressait en biens extérieurs. Dès lors, les hommes négligent la recherche de ce qui est éternel et se portent au contraire vers les satisfactions instables du monde que le progrès technique met si facilement à leur portée. Mais conséquence nouvelle qu'il faut considérer comme redoutable, la secte des négateurs de l'existence de Dieu, organisée pour une action militante, a submergé un grand nombre de peuples.

Motifs de confiance

Ces motifs de douleurs et d'angoisses proposés à notre réflexion entraînent l'obligation pour tous d'être plus vigilants et plus conscients de leurs devoirs. Nous savons que certains ont été à ce point bouleversés par la constatation du mal qu'ils ne considèrent plus que les ténèbres dont, à leur avis, le monde serait totalement enveloppé. Mais Nous voulons placer Notre confiance la plus ferme dans le divin Sauveur du genre humain qui n'a certes pas abandonné les hommes qu'il a rachetés. Et vraiment, selon les avertissements du Christ Seigneur, qui nous engage à discerner les "signes . . . des temps" (Matt. 16, 4) au sein de tant de funestes obscurités, nous apercevons des indices nombreux qui semblent présager pour l'Eglise et le genre humain des temps meilleurs. Certes il y a les guerres meurtrières qui se succèdent à notre époque, il y a les déplorables dommages des esprits qui ont subi ici ou là les conséquences de plusieurs idéologies, il y a les âpretés des événements dont les hommes ont fait trop longtemps l'expérience, mais tout cela n'a pas manqué de nous crier un avertissement. Et, si l'on veut, les développements techniques qui ont procuré aux hommes la puissance de créer des armes effrayantes pour leur propre destruction ont entraîné une immense anxiété et posé une redoutable question. Mais dès lors les hommes ont été conduits à reconnaître plus aisément que leurs possibilités ont des limites, à souhaiter la paix, à apprécier l'importance des valeurs spirituelles, à accélérer l'évolution du mouvement de vie en commun dans lequel, il faut le dire, l'humanité est déjà entrée, même si c'est par des étapes incertaines. La marche des événements impose toujours plus à tous, aux diverses catégories sociales et aux Nations elles-mêmes de traiter entre eux dans un esprit d'amitié, de se donner mutuellement une aide qui leur permette de se compléter et de se perfectionner réciproquement. Et certainement, il y a là des éléments susceptibles de rendre l'action apostolique, que l'Eglise doit exercer, plus facile et plus directe. De fait, bien des gens qui n'avaient peut-être pas aperçu auparavant son rôle spirituel, désormais largement instruits **par l'expérience, semblent davantage** enclins à écouter l'Eglise.

Vitalité actuelle de l'Eglise

Quant à elle, l'Eglise ne demeura jamais étrangère aux vicissitudes des peuples, aux progrès de la pensée et de la technique, aux changements qui intervenaient dans les conditions de la société. Elle a bien plutôt suivi avec attention tout ce mouvement. De toutes ses forces elle s'est opposée aux idéologies des matérialistes et de ceux qui veulent saper les fondements de la foi catholique. Elle a puisé en elle-même les ressources les plus fécondes pour inciter au saint apostolat, à la piété, à une action, qui lui soit propre, dans tous les champs de l'activité humaine. Et ce fut d'abord l'oeuvre du clergé qui, grâce à son enseignement et à sa vertu, se révéla de plus en plus à la hauteur de sa mission; ce fut ensuite l'oeuvre du laïcat qui se vit confier un rôle plus nettement spécifié dans l'Eglise et, en particulier, le devoir, auquel tous les fidèles sont tenus, d'apporter une aide à la hiérarchie ecclésiastique. A cela s'ajoute que le poids immense de tourments qui aujourd'hui oppriment cruellement de nombreuses chrétientés, entraînent une multitude admirable de saints Pasteurs, de prêtres et de fidèles à supporter des persécutions de tous genres et à donner de tels exemples de force chrétienne qu'on peut les comparer à ceux qui sont écrits en lettres d'or dans les annales de l'Eglise. Aussi, tandis que nous considérons l'aspect désormais changé de la société humaine, l'Eglise catholique elle-même se montre à nos yeux sous une forme nouvelle et plus belle: c'est-à-dire plus fermement unie dans la cohésion intime de ses membres, affermie par le soutien d'un enseignement plus riche, resplendissante de l'éclat d'une sainteté plus pure; si bien qu'elle paraît en tout point mieux préparée à combattre les saints combats de la foi.

(à suivre)

La religion communiste

BUDAPEST — Les différents rites communistes appelés à remplacer les cérémonies religieuses du baptême, de la communion, du mariage et des funérailles ont fait l'objet d'un décret d'application de la part du gouvernement hongrois.

Le journal "Nepszbadsha" de Budapest, organe communiste, dans son numéro du 10 janvier, a annoncé que le ministère de la formation populaire avait prévu que l'organisation de ces rites incombe en premier lieu aux "conseils populaires".

Eventuellement, ces mêmes rites peuvent être également mis sur pied par des autorités officielles, des comités d'entreprise, des organisations sociales ou coopératives. Il importe qu'à de telles cérémonies assistent non seulement les jeunes et leurs parents, mais aussi des représentants des organisations sociales et des autorités.

Présence et avenir de la langue française, (1) ". . . le parler des honnêtes gens"

Une enquête de Jean-François Ménard

Exclusif à La Liberté et le Patriote

"La lucidité, l'exactitude dans l'expression sont les caractéristiques de l'esprit français. La langue française a été créée comme l'expression de ce don admirable." Winston Churchill.

Lorsque Marco Polo décida, en 1296, d'écrire le récit de son voyage en Orient, il chercha, dit-on, dans quelle langue il lui faudrait s'exprimer pour toucher le plus grand nombre de personnes à travers le monde. Ayant rejeté le latin qui n'était déjà plus connu que par une minorité de clercs, il se décida pour le français dont son compatriote Brunnetto Latini disait, trente ans auparavant, qu'il "était le parler le plus délectable et le plus commun à toutes gens".

C'est ainsi que le français — qui était déjà la langue de l'aristocratie normande en Angleterre — commença à s'imposer à travers l'Europe comme le parler des "honnêtes gens". Il s'imposa si bien que cinq siècles plus tard l'Académie de Berlin proposait comme sujet de concours "les causes de l'universalité de la langue française". Ces causes, l'Allemand Schawb, lauréat avec Rivarol, les voyait dans la construction même du français, dans son génie, dans sa clarté qui en fait la langue "la plus fine et la plus ferme".

La diffusion du français fut grandement facilitée à ses débuts par la démographie de son pays d'origine. La France, durant des siècles, fut en effet le pays le plus peuplé d'Europe. Même à la fin du premier Empire, malgré les saignées des guerres, elle comptait encore trente millions d'habitants contre onze seulement en Angleterre. Cependant, pour qu'une langue soit "universelle", il ne suffit pas qu'elle soit une langue "de fait", selon l'expression de Marc Blancpain. Bien des langues ont été dans le passé ou sont encore aujourd'hui parlées par un plus grand nombre de personnes que le français, sans être pour cela universelle. Près d'un quart de l'humanité parle le chinois ou ses dialectes dérivés, mais qui prétendrait qu'un habitant de Pékin ou de Canton ait beaucoup de chances de se **faire, entendre dans n'importe** quelle capitale d'Europe, d'Afrique ou d'Amérique? Deux cent millions d'individus s'expriment en hindou et autant en arabe, mais quel est le pourcentage d'étrangers capable de déchiffrer un journal rédigé dans l'une ou l'autre de ces langues?

La langue de l'Europe

Tout autre est le problème de la langue française. Pendant sept siècles, par choix ou par nécessité une grande partie de l'élite intellectuelle a pris l'habitude de l'utiliser.

C'est en français que les descendants des Vikings s'interpellaient sur le champ de bataille d'Hasting, que Richard Coeur de Lion écrivait à Blondel . . . C'est en français que les architectes des cathédrales de Cologne ou de Burgos transmettaient leurs ordres. C'est en français, encore, que Frédéric de Prusse préparait ses campagnes ou que Catherine de Russie écrivait à ses favoris; c'est en français, toujours, que Guillaume II, à la veille de la première guerre mondiale, correspondait avec le Pape Léon XIII.

Lorsqu'en 1741 M. l'abbé Goujet écrit que "la langue française a cet avantage sur les autres d'être la langue de toute l'Europe", il oublie que depuis cinq siècles déjà cette langue a débordé du continent. Les Croisades, les royaumes français de Jérusalem, de Chypre et de Syrie l'ont répandue au proche et au moyen orient. Elle s'implante sérieusement au Canada et aux Antilles. Par le Cap de Bonne Espérance, les Iles de France et de Bourbon elle atteint les côtes du Coromandel . . .

Pourtant, ce ne sont ni les conquérants, ni les explorateurs qui donneront à la langue de Racine sa véritable gloire. Ce sont les diplomates et les écrivains qui en feront vraiment une langue universelle destinée à remplacer le latin.

Au 18e siècle, la langue française, enfin établie avec la certitude des monuments du Grand Siècle, annexe la diplomatie.

Le Traité de Ryswick qui marque la fin de la coalition d'Augsbourg est rédigé en français, expédié en latin, jusque là seule langue diplomatique, mais enfin ratifié en français. Mais c'est 17 ans plus tard, à la veille de la mort de Louis XIV et dans une période critique du règne que le Traité de Rastadt négocié entre Villars et le Prince Eugène (meilleurs capitaines que bons latinistes) conclut la guerre de Succession d'Autriche en inaugurant officiellement l'emploi du français comme langue diplomatique.

Désormais et pendant deux siècles la quasi totalité des accords et traités internationaux seront rédigés dans cette langue.

Tableau No 1

LES GRANDS TRAITES INTERNATIONAUX rédigés en Français

1735 Traité de Vienne
1748 Traité d'Aix-la-Chapelle
1763 Traité d'Hubertsbourg
1763 Traité de Paris
1783 Traité de Paris — Indépendance des Etats-Unis
1814 Traité de Chaumont (Coalition des Alliés contre Napoléon)
1815 Traité du Congrès de Vienne (Ce Traité de Vienne, après la chute de Napoléon, précisait que l'emploi du français utilisé par toutes les puissances "ne doit pas tirer à conséquence".)
1830 Traité de Londres (Indépendance de la Grèce)
1839 Traité de Londres (Reconnaissance de l'Indépendance de la Belgique)
1856 Traité de Paris (Guerre de Crimée)
1871 Traité de Francfort
1878 Traité de Berlin (Au Traité de Berlin, le ministre de la reine Victoria, Disraeli, ne fut pas autorisé à parler en anglais.)
1901 Protocole de Pékin
1905 Traité de Portsmouth (Guerre russo-japonaise)
1906 Acte d'Algésiras

L'erreur de Clémenceau

Ce monopole ne sera mis en cause qu'en 1919. Par une étrange coïncidence, ce sera un patriote français, Georges Clémenceau, qui le premier acceptera d'ouvrir une brèche dans cette situation de fait. Le Traité de Versailles sera signé en français et en anglais, "les deux langues faisant également foi".

Le président Wilson avait beaucoup insisté pour l'adoption de cette solution, car, disait-il, "l'anglais est la langue du Pacifique". Or, quelques semaines auparavant, le ministère des Affaires étrangères de Tokyo avait publié un recueil des Traités japonais entièrement rédigé en français.

La faiblesse de Clémenceau allait arrêter l'expansion du français et lui enlever en partie son privilège de langue diplomatique.

Toutefois pour les traités de St-Germain-en-Laye (Bulgarie), de Trianon (Hongrie), de Sèvres (Turquie), seul le français fera foi. Il en sera de même pour les conventions entre la Roumanie et la Tchécoslovaquie en 1921. Mais le traité de 1947 entre les Alliés et les satellites de l'Allemagne hitlérienne sera entièrement rédigé en anglais et en russe, et ce n'est qu'au dernier moment qu'un texte français sera ajouté à l'accord. Depuis lors, grâce à une pression constante des diplomates d'expression française la langue a regagné du terrain. C'est ainsi que le Pacte Balkanique de 1954 entre la Grèce, la Turquie et la Yougoslavie fut uniquement rédigé en français et que le français fait foi pour le Traité de l'Asie du Sud-Est.

Après une éclipse de plusieurs années, le français a repris une place prépondérante dans les conférences internationales — place pourtant constamment menacée. C'est ainsi que le Gotha qui avait été édité en anglais, au lendemain de la guerre, a repris sa publication en français.

Il ne fait pas de doute que c'est à ses qualités de précision et d'exactitude que le français doit ce renouveau de faveur. Dans notre monde moderne, il reste une arme contre les arguties doctrinales et les subtils méandres de la mauvaise foi.

L'ancien ministre américain de la Justice, M. Wickersham, l'avait compris lorsque, analysant les faiblesses du Code Pénal des Etats-Unis, il admettait que bien des erreurs auraient pu être évitées si l'anglais avait eu la précision du français.

Innombrable ont été et sont toujours les écrivains étrangers ayant choisi le français comme mode d'expression. Qu'importe pour la grande famille de culture française que Nyrop fut danois, Moreas grec, Heredia cubain, Maeterlinck ou Verhaeren flamands, Salvador de Madariaga espagnol, Panaït Istrati roumain . . . Les uns et les autres ont enrichi un patrimoine commun, auquel bien d'autres romanciers de langue étrangère ont voulu aussi apporter leur contribution en écrivant une partie de leurs oeuvres **en français, comme l'italien Gabriel d'Annunzio, le japonais Yamata, le libanais Cherri Ganem** et l'américain James Brown Scott.

(à suivre)

Billet du vendredi

Ce paresseux que fut TRISTAN BERNARD

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il est de Tristan Bernard, ce mot qui paraît refléter, pour une bonne part de l'humanité, le sentiment le plus authentique:

"L'homme n'est pas fait pour travailler. La preuve, c'est que ça le fatigue."

Une autre définition de lui est celle-ci:

"Un paresseux est un homme qui ne fait pas semblant de travailler."

Tristan Bernard prétendait avoir été paresseux dès son âge le plus tendre, et l'être resté dans les bons comme les mauvais jours, jusqu'à son lit de mort.

Il expliquait comme suit sa jeunesse studieuse:

"Pascal combattait ses maux de tête avec des problèmes de géométrie. Moi je combattais la géométrie en feignant d'avoir des maux de tête."

L'écrivain était en définitive si peu porté au travail, si paresseux et languissant, si réfractaire à l'effort, qu'il laissa plus de cent pièces, une trentaine de romans, recueils de contes et de fantaisies, d'autres publications, parmi lesquelles ses fameux **Mots croisés**. Et quand on parle de mots croisés, les siens sont autre chose que la marchandise courante.

* * *

On admettra que cela s'éloigne de la littérature, mais l'auteur y mettait un tour qui en approche. Rappelons, d'après un article de Marcel Achard, quelques-unes de ses hilarantes définitions: en trois lettres, ne reste pas longtemps **ingrat**: âge; en quatre: lève son chapeau, en signe de liberté: **taxi**; en cinq: moins cher, quand il est droit: **piano**; en six: muet de naissance: **cinéma**; en sept: cadeau très bon marché: **conseil**; en onze: suit le cours des rivières: **diamantaire**. Comme l'on ne prête qu'aux riches, on lui attribuait aussi celle-ci, qu'il désavouait: vide les baignoires et remplit les lavabos: **entracte**.

Inutile de souligner que Tristan Bernard avait beaucoup d'esprit. Il coulait de sa longue barbe noire, qui devint grisonnante et grise, et qui était blanche au moment de sa mort en 1947. Il avait alors 81 ans. Il était d'origine israélite, ce que sous-entendent d'ailleurs son nom et ses facéties, les Juifs ayant toujours été aptes au comique et aux jeux de mots, dans toutes les langues. Son esprit avait une qualité particulière. Ce n'est pas celui de Chamfort, de Voltaire, de Rivarol, qui démolit les réputations et stigmatise les excès. C'était plutôt celui du boulevard, tel que caractérisé par Aurélien Scholl, mais avec une note de sagesse en plus. Pierre Descaves croit pouvoir le définir comme suit: "Son esprit est, en effet, aimable et fait de formules où le rapprochement des mots tend plus à marquer une sorte de philosophie de la relativité qu'à tourner en ridicule les choses, les gens et les institutions".

* * *

On célébrera dans cinq ans le centenaire de Tristan Bernard. Entre-temps, c'est cette année son 95e anniversaire, puisqu'il naquit à Besançon en 1866. Il fut dans sa vie beaucoup de choses: avocat, industriel, poète, amateur de boxe, romancier, auteur dramatique, directeur de théâtre et même acteur. Il débuta dans le genre badin et il faut connaître sa version de la parabole de l'Enfant prodigue:

On tuait le veau gras, et l'on
faisait la noce.
Et la vache disait: "Ça va bien!
ça va bien!
Ces gens qui retrouvent leur
gosse
Commencent par tuer le mien".

On s'accorde à dire que Tristan fut avec Feydeau et Georges Courteline l'un des trois grands de la scène comique, au début du siècle. Certaines de ses créations sont inoubliables: **L'Anglais tel qu'on le parle, Le Petit café, Monsieur Codomat, Les Jumeaux de Brighton.** On connaît aussi son type de **Triplepatte**, personnage central d'une comédie en cinq actes, qui paraît le peindre lui-même, ou qu'il s'ingénie à copier dans sa propre vie. **L'Anglais tel qu'on le parle** est au répertoire de la Comédie française. Rien de plus plaisant et amusant.

C'est un bref chef-d'oeuvre, vaudeville en un acte remontant à 1899, qui déchaîne des tempêtes de rire chaque fois qu'on le joue. Pendant la dernière guerre, Tristan Bernard et sa femme furent arrêtés par la Gestapo, comme non-aryens. Se tournant vers sa compagne, il lui dit: "Jusqu'ici, mon amie, nous avons vécu dans la crainte; maintenant, nous allons vivre dans l'espoir". On les relâcha au bout de trois semaines, les Allemands jugeant, selon Achard, que leur prisonnier était trop spectaculaire pour servir leur publicité.

L'ILLETTRE.

Les billets de banque égyptiens sont nuls

LE CAIRE — Tous les billets de banque égyptiens se trouvant à l'étranger sont désormais sans valeur.

L'agence officielle du Moyen-Orient annonce que le délai autorisant le retour en Egypte des billets de banque égyptiens se trouvant à l'étranger a expiré à minuit dans la nuit du 1er au 2 février.

Désormais, dans les ports et aérodromes égyptiens, tous les billets égyptiens détenus par des voyageurs, égyptiens ou étrangers, seront confisqués.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le lundi 5 février qu'avait lieu la réunion régulière des comités permanents. La question d'un égout, rue Goulet ou Marion, a été un sujet de beaucoup de discussion l'année dernière et MM. Wardrop et Associés, ingénieurs conseils, proposaient un nouveau plan qui verrait l'installation d'égouts moyens sur les rues Goulet et Horace, ainsi qu'un plan à plus longue échéance pour les rues Berry, Masson, Eugénie, Kitson et Enfield Crescent. Le tout pourrait être annoncé mais le travail pourrait être échelonné sur une période de trois ou quatre années; le coût de ce projet pourrait être distribué à toute la région. Comme ce rapport est assez complexe, le comité recommande de consulter le comité de développement industriel et d'étudier le rapport plus longuement avant d'en arriver à une décision

Le comité de l'eau recommande d'accorder le contrat pour la pose de l'aqueduc sur le chemin Niakwa à Patrick Construction Co., au prix de $21,225.

Ce même comité recommande certains changements dans les taux de collection pour les comptes d'eau; qu'une amende de $1 soit ajoutée aux comptes en retard; qu'une somme de $3.00 au lieu de $2.00 soit chargée pour rouvrir le service d'eau lorsqu'il a été fermé et qu'un montant de $7.00 soit chargé pour remplacer un compteur d'eau qui a été endommagé par négligence des propriétaires. Il fut aussi recommandé de payer 6c au lieu de 5c aux agences de collection des comptes d'eau.

Comité du musée

Le comité de la législation recommande d'accepter les recommandations du comité du musée en ce qui a trait au contrat avec le gouvernement fédéral, ainsi que la demande de la Société Historique de St-Boniface qui pourra nommer deux de ses membres à cette commission.

Il fut aussi recommandé que les échevins Guilbault et Huppé, ainsi que M. J. Chala, de la trésorerie, soient nommés comme représentants de la ville au "Voluntary Employer Association of Greater Winnipeg"; cette association étudiera les relations entre patrons et ouvriers.

Allocations aux délégués

Un comité spécial qui étudiait la question d'allocations pour les délégués aux congrès a finalement fait son rapport et recommande comme suit: pour les congrès à St-Boniface ou Winnipeg, $15 par jour ainsi que les déboursées pour l'enregistrement; pour les congrès à l'extérieur, $15 pour la chambre d'hôtel; $10 pour les repas; $5 pour menus dépenses; les frais d'enregistrement ainsi que le passage par avion ou son équivalent. Ceci ne s'applique pas au maire puisqu'il jouit d'une allocation spéciale.

Au comité d'incendie, une lettre adressée au maire, par une dame de Winnipeg, fut lue. Celle-ci dit que le Conseil devrait faire des excuses aux pompiers pour l'affront causé par la recommandation du comité du personnel qui voulait annoncer à l'extérieur (Vancouver, Edmonton et Toronto) pour les positions de chef et de chef-adjoint des pompiers; il s'en trouve certainement parmi le personnel, dit-elle, qui pourraient remplir efficacement ces positions.

M. le Maire, dans sa réponse à la dame, lui dit que le Conseil avait établi cette potilique depuis plusieurs années et que les membres du département d'incendie pourront poser leurs candidatures pour ces positions, et que le Conseil saura prendre les décisions appropriées.

M. le Maire dit qu'il a reçu au moins une cinquantaine d'appels téléphoniques à ce sujet.

A la dernière réunion du Conseil, il a été décidé d'annoncer seulement dans les journaux de Winnipeg et à St- Boniface.

Exemptions de taxes

Le Juniorat de St-Boniface réitère sa demande pour exemption de taxes; à présent cette institution jouit d'une exemption partielle pour la chapelle, mais demande une exemption comme institution d'éducation; sur le montant de $3,941.16 en taxes, $2,466 représentent la taxe scolaire que le Juniorat doit payer; comme cette institution donne une éducation bilingue et religieuse, elle se croit justifiée de demander d'être soulagée de ce fardeau; ceci fut remis entre les mains de l'avocat de la ville et du trésorier.

La liste des travaux soumise par les échevins pour leur quartier sera remise à l'ingénieur et des copies seront préparées pour tous les échevins.

Le comité spécial qui étudiait la demande de la Modern Dairies pour la fermeture de la ruelle sur leur terrain, a décidé de recommander au Conseil de refuser la demande de cette compagnie dû aux objections soulevées par les résidants de la rue Notre-Dame.

Le comité de législation, présidé par l'échevin Baudry, recommande que la réception civique pour honorer les membres du Conseil sortant de charge, les membres citoyens des divers commissions et les employés ayant atteint leur 25e année de service, soit fixée au 10 mai, à l'hôtel Marion.

Le même comité recommande qu'une bague en or portant les armoiries de la ville soit présentée à M. Roger Savoie lors du banquet sportif qui aura lieu le 22 février.

Le département du travail de la province avertit que M. Blake a été nommé président de la commission d'arbitrage au sujet du contrat du travail des pompiers. Ce M. Blake est l'auteur du rapport Blake-Goldenberg, étude sur le financement du gouvernement métropolitain.

Non monsieur, on ne creusait pas pour de l'huile mercredi après-midi sur le terrain adjoignant l'Hôtel de Ville; on procédait à faire des tests du sol afin de procéder à l'érection de la bâtisse de l'Unité Sanitaire. Les soumissions seront demandées sous peu; il parait que cette bâtisse pourrait être le commencement d'un plan de grand envergure pour une place civique où il y aurait éventuellement un poste de police, d'incendie, ainsi qu'un magnifique Hôtel de Ville, si les citoyens en décident ainsi.

Mardi, M. Gratien Gélinas et son épouse s'arrêtaient à l'Hôtel de Ville pour saluer M. le Maire, et se déclaraient enchantés d'être parmi nous.

A lundi prochain.

Décès

MME M. WINTGENS

Le samedi 3 février est décédée au Sanatorium de St-Boniface Mme Marguerite Wintgens, de 447, rue DesMeurons. Elle était âgée de 93 ans.

Née à Herve, Belgique, en 1868, elle vint au Canada avec son mari en 1905 et passa 50 ans de sa vie à St-Boniface. Son mari, Léonard, la précéda dans la tombe en novembre 1941. Elle laisse dans le deuil une fille, Mme Hortense Fry, de St-Boniface, deux petits-fils et quatre arrière-petits-enfants.

Le service funèbre de Mme Wintgens fut célébré le mercredi matin 7 février en la cathédrale de St-Boniface par M. l'abbé Eugène Hébert, vicaire. L'inhumation se fit dans le lot de famille au cimetière paroissial.

Le deuil était conduit par sa fille, Mme Fry, et son petit-fils, M. Edouard Fry, de Vancouver, C.-B.

Les porteurs étaient MM. Jos. Van Belleghem, C.-E. Huot, Jean Schimnowski et Constant Delmarque. La chapelle funéraire P. Coutu avait la charge des arrangements funéraires.

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Claude Guénette

Les "Mazenods"

Le vendredi soir 2 février, une partie de hockey mettait aux prises les "Mazenods" du Juniorat et le club du village d'Otterburne. Ce fut une joute mouvementée qui se termina au compte de 6 à 3 pour Otterburne. Hélas! il faut tout de même perdre de temps en temps. Les buts du Juniorat furent comptés par Ronald Moret, avec un, et Jean-Yves Rochon, avec deux. Nous aurons sans doute l'occasion de nous reprendre.

Jusqu'à présent, les "Mazenods" ont sept victoires à leur crédit contre quatre défaites. En onze parties, les "Mazenods" ont compté 45 buts, tandis que leur gardien se laissait déjouer 39 fois, pour conserver une moyenne de 3.54. Le premier compteur des "Mazenods" est Ronald Moret, avec 12 buts et 4 assistances pour un total de 16 points. En deuxième place viennent Georges Legal et Reynald Goulet avec 15 points chacun. Moret a compté le plus grand nombre de buts, soit 12, et Raymond Marion est le mouton noir du club, ayant passé 16 minutes en punition, soit plus d'une minute par partie. Bravo!

Paul MULAIRE,
Syntaxe,
St-Pierre, Man.

Chez les moins grands

Le samedi 3 février, les "Etoiles" du Juniorat ont battu le Jardin Langevin 2 à 1. Les buts ont été comptés par Robert Joyal et Gérald Valois. Dans une autre joute, les "Alouettes" remportaient une victoire de 7 à 2 contre le "Winnipeg Central Boys Club". Les points furent comptés par Jean-Paul Lemoine (1), Fernand Legault (1), Marcel Collet (1) et Jean LeGal (4).

Rhéal CORMIER,
Eléments-Latins,
Winnipeg, Man.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

41-443-43C.



Le major Dick Lawson, que l'on voit à la droite de cette photo lors d'une conférence de presse au siège des Nations unies à Léopoldville, a sauvé un groupe de missionnaires catholiques du Katango Nord, province de Congo. A sa droite se trouve le major nigérien, Conrad Nivano, qui l'accompagnait au Kongolo où ils risquèrent leur vie pour sauver trois religieuses et huit prêtres. (Photo NC)

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Nous avons déjà parlé d'une émission fournie périodiquement par CKSB à un poste de Victoria. Il s'agit plutôt de Port Alberni. Le poste de l'endroit diffuse un quart d'heure de français le samedi matin, et bientôt une demi-heure, sous les auspices du "Cercle français d'Alberni et Port Alberni".

Avez-vous des problèmes ou des plans d'habitations? Renseignez-vous sur les services que vous offre la Société centrale d'hypothèques et de logements, agence relevant du ministère fédéral des travaux publics. Le Sud du Manitoba est en expansion et ces services sont pour tous. Conrad Leclerc, de Winnipeg, donne une série d'entretiens à ce sujet à partir de cette semaine, le mardi soir à 7 h. 30. Vous pourrez lui soumettre vos questions, car il est attaché lui-même à la succursale régionale de cette agence.

Le mardi également, en soirée, une nouvelle émission "Créations canadiennes", produite par CHRC de Québec. A l'écoute de la Vieille Capitale, à 11 h. 30 p.m.

Beaucoup d'auditeurs ne savent pas encore que le Ranch, le samedi, est en ondes à 11 h. du matin. Du côté opéra, le samedi après-midi, pour ceux qui ne digèrent pas Wagner, nous recommandons le programme de cette semaine: "La Périchole" d'Offenbach.

Disques

Le compositeur américain Richard Rodgers prédit que dans vingt-cinq ans, la qualité de la musique dans le plus petit village des Etats-Unis sera égale à celle qu'on peut trouver dans les grandes villes.

La bibliothèque publique de Winnipeg, rue William, a un bon choix de disques à la disposition de ses abonnés. On peut emprunter autant de disques qu'on veut pour une période maximum d'une semaine.

"Big Four Sales" offre actuellement des disques classiques populaires à $1.44.

On peut trouver des disques français à St-Boniface (quelques-uns du moins) à deux endroits: chez Fides, avenue Provencher, et chez Woolworth, rue Marion.

Le premier samedi du mois des Légionnaires de Marie

Il devait être doux au coeur de notre Mère du Ciel de voir, grouper à la basilique, au pied de l'autel un nombre imposant de ses Légionnaires. Messe, riche allocution de M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire de St-Boniface, déjeuner à la salle Jubinville, fusion fraternelle.

Afin de répondre au désir exprimé par la sainte Vierge à Fatima, "Je demande la consécration de la Russie à mon Coeur Immaculé, ainsi que la communion réparatrice le premier samedi du mois", les Légionnaires actifs et auxiliaires se réuniront régulièrement chaque premier samedi du mois pour la messe de 8 h. a.m. et un déjeuner. Invitation cordiale à tous à joindre le mouvement Légionnaire. Si notre monde doit-être sauvé, il le sera par Marie.

Une Légionnaire.

Un comité demande un plan de pensions

Un nouveau plan de pensions pour les instituteurs a été discuté par un comité de la M.T.S. de la Division Cheval-Blanc, à l'occasion d'une réunion avec M. Elmer Guttomson, M.A.L. Les membres du comité furent M. P.-E. Carrière (St-Eustache), M. Marcel Lacroix (St-Laurent), la Rév. Sr St-Marc (Fannystelle), M. Alphonse Tétreault (Elie) et M. Georges Beauregard (Elie).

Accroissement du nombre de catholiques en Suisse

FRIBOURG — Selon les dernières statistiques, la population catholique de Suisse s'est accrue plus sensiblement que la population protestante. Tandis que, pour une population totale de 5,429,000 habitants, les protestants n'avaient augmenté que de 202,000 âmes de 1950 à 1960, la population catholique s'est accrue de 514,000 âmes. La Suisse compte actuellement 2,857,000 protestants et plus de 2,473,000 catholiques romains.

Sur les 2,857,000 protestants, 1,383,000 sont du sexe masculin et 1,474,000 du sexe féminin. Parmi les membres de l'Eglise catholique, on compte 1,234,000 hommes et 1,239,000 femmes.

Des 99,000 membres d'autres confessions religieuses, on compte 54,000 hommes et 45,000 femmes.

Fondation du Collège canadien du travail

MONTREAL — Le Collège canadien du travail, — unique en son genre sur le continent nord-américain et probablement dans le monde, — a été créé à Montréal. Il aura pour but principal de permettre des études de base en humanités et en sciences sociales à ceux qui, tout en étant doués intellectuellement, ne pourraient satisfaire aux standards officiels d'admission aux universités.

Le collège, établi conjointement par l'Université de Montréal, l'Université McGill, le Congrès du travail du Canada et la Confédération des syndicats nationaux, se compose de 19 membres qui ont été élus, un bureau des gouverneurs qui sera présidé par M. R. E. Powell, et le juge André Montpetit. Ce dernier est aussi président du comité exécutif. Les deux vice-présidents sont MM. Stanley Knowles, vice-président du CTC, et Jean Marchand, président de la CSN.

Cette décision résulte d'une proposition qu'avait formulée le Congrès du travail du Canada à certaines universités, lors de sa convention annuelle de 1959. Après que l'Université McGill et l'Université de Montréal eurent donné leur appui au projet, un comité conjoint avait été formé. La CSN avait été invitée à se joindre au mouvement.

Le tricentenaire de la mort de Pascal

PARIS — L'année 1962 marque le troisième centenaire de la mort de Blaise Pascal. Cet anniversaire sera marqué par diverses manifestations scientifiques et religieuses, par la réédition des oeuvres complètes de l'écrivain. La monnaie française frappera une médaille commémorative et un timbre-poste sera émis.

Les missions, l'éducation et la santé publique

GWELO — M. le Dr Charles Moyo, médecin africain, est rentré en Rhodésie, après avoir effectué sept ans d'études au Canada et aux Etats-Unis. Originaire du diocèse de Gwelo, le Dr Moyo a déclaré qu'il devait toute sa formation aux missionnaires catholiques. Il est le sixième Africain de Rhodésie du sud, qui a obtenu son diplôme de docteur en médecine.

M. Bernier L'Arrivée, de St-Boniface est décédé le samedi 3 février

M. Bernier-Emmanuel-Joseph L'Arrivée est décédé le 3 février à l'hôpital général de St-Boniface. Il était le sixième enfant de feu Louis-Philippe L'Arrivée et de feu Wilhelmine Bernier. Il est né le 4 janvier 1891 dans la paroisse de Mariapolis, Man.

En 1905, il entrait chez les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception de Lourdes et fit de brillantes études, en compagnie de son frère aîné, Antoine. Il désirait ardemment entrer en communauté, mais sa santé ne lui permit point de répondre à l'appel divin. Ses études terminées et comme enfant patriotique, il servi fidèlement durant la guerre de 1914 son régiment et sa patrie. En 1922 il épousa, à St-Boniface, Mlle Elodie Guilbert, fille de feu Arthur Guilbert et de feu Joséphine Campeau. Durant les années suivantes, il entretenait le poste de commis de la Cour à Somerset. Après quelque temps sur une petite ferme à Petersfield, il réussit à devenir facteur au Bureau de Postes en 1930. Homme brave et courageux, il rendit un fidèle service durant 26 ans, malgré tempêtes, averses et froid. Il était membre des Chevalier de Colomb, du Cercle Ouvrier et du Tiers-Ordre de St-François.

M. L'Arrivée éleva pour la gloire de Dieu une famille de 10 enfants, dont 9 lui survivent. A tous il fit donner une instruction chrétienne et solide. Epoux modèle, homme fort selon l'Evangile, il ne connut dans sa vie que deux chemins: celui du foyer et celui de l'Eglise.

Après une maladie douloureuse de deux mois lui est venu l'avantage de s'immoler entièrement pour la gloire de Dieu. Il a souffert, toujours avec patience, dénotant une vertu héroïque. Son abandon aux décrets divins sut lui obtenir pour l'heure suprême le grand bienfait d'un calme et d'une paix de l'âme.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Elodie; quatre fils, Maurice, de Brandon, René, de St-Boniface, Gabriel, de St James, et Jean, à la maison; cinq filles, Marie (Mme L. Girardin), de St-Vital, Aline (Mme A. Hiebert), d'Ile-de-Chênes, Rita (Mme H. Peters), de Grande Pointe, Lucille (Mme A. Fiola), de Los Angeles, Californie, et Thérèse, à la maison; trois frères, Aurèle, de Kipling, Sask, Antoine, de Wawota, Sask., et Roméo, de Winnipeg; une soeur, Adolphine (Mme E. Tétreault), de New Westminster, C.B.

Le service funèbre eut lieu le mardi matin 6 février en la basilique de St-Boniface et fut témoin d'une simplicité remplie de sublime grandeur, de tristesse et d'espérance. Tous les coeurs étaient unis en ce deuil et la foule pieusement recueillie. Au milieu des manifestations de sympathie, la dépouille mortelle fut transportée à sa dernière demeure.

Mais la nécessité de la vie n'arrêtent pas et il faut encore reprendre le fardeau de chaque jour. Chacun garde cependant une douce mémoire pour celui qui fut un homme de bien et un père chrétien.

Le Cuba "expulsé"

A Cuba, l'expulsion de leur pays de l'OEA a été pris en plaisanterie par les Cubains. Des milliers de personnes ont procédé à l'enterrement de l'organisation des états américains. Ils ont défilé devant le cercueil symbolique de l'organisme en chantant des airs patriotiques.

Par contre en Argentine les chefs militaires ont exigé que le président Frondizi entérine immédiatement les mesures formulées à la conférence de Pounta Del Este contre Cuba.

Les officiers supérieurs réclament la rupture des relations diplomatiques entre Rio et la Havane et le renvoi des ministres argentins qui avaient préconisé des sanctions moins sévères contre le gouvernement Castro.



Le jeudi soir 1er février, en présence des membres de la troupe scoute du Précieux-Sang, du commissaire diocésain Arthur Proulx, du S.M. Renault, de l'A.S.M. Boulanger, le R. P. R. Tessier, O.M.I., benit les deux Scouts de la Reine: Denis Vincent, ancien 1er C.P. et maintenant Commando, et Marcel Bernier, ancien C.P. de la patrouille Maisonneuve, aussi à la branche Commando maintenant. Ils sont les deux premiers à recevoir leur insigne "scout de la reine" dans le groupe de la paroisse du Précieux-Sang. Dans la photo ci-dessus on voit, de gauche à droite, Denis Vincent, Arthur Proulx et Marcel Bernier.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface



Scouts de la Reine

Le jeudi 1er février, au local scout de la paroisse du Précieux-Sang, le C.D.E. Arthur Proulx remettait les insignes de Scout de la Reine à Denis Vincent, 1er C.P., et à Marcel Bernier, ancien C.P. de la troupe. Les deux commandos sont les premiers scouts du Précieux-Sang à recevoir l'insigne dd Scodt de la Reine.

Le Clan en excursion

En fin de semaine, neuf routiers du Clan Béliveau ont fait une excursion de Giroux à La Broquerie. Partis samedi après-midi, ils laissèrent les autos chez M. Camille Jolicoeur à Giroux.

Puis, en route. Quand on n'est pas habitué, les choses ne vont pas trop bien. La route est longue. Mais, enfin, on arrive au village. Les routiers prennent un repas délicieux sur les bords de la rivière Seine.

Trop mouillés pour coucher dehors, on accepte l'hospitalité de M. l'abbé U. Lafond, curé, qui nous installe dans les catacombes de l'église. Dans la soirée, trois routiers sont admis comme novices-routiers au Clan.

Dimanche matin, il fait tempête. On assiste à la messe de 8 h., puis on prend un déjeuner chaud avant de se remettre sur la route du retour. Le vent est très violent. Il faut faire trois milles face à ce vent. Même, on doit s'arrêter à deux reprises pour se réchauffer.

Enfin, on arrive chez M. Jolicoeur. Quelle hospitalité; jamais le Clan n'a été si bien reçu. On nous sert du café, du gâteau . . . Mais il faut partir avant qu'il ne soit trop tard. Mais les routiers ne sont pas assez forts. Il faut faire venir une pelle mécanique pour nous déblayer un chemin jusqu'à la grande route. De Giroux à Ste-Anne-des-Chênes, le chemin est bloqué, mais on passe.

Et ce n'est que vers les sept heures que les routiers arrivent au Local, plus de cinq heures après le départ de Giroux. Nous ne l'oublierons pas de sitôt cette excursion.

Parties de cartes

La première partie de cartes d'une série de cinq, au profit des scouts de St-Boniface, aura lieu le dimanche 11 février, à 8 h. 15 p.m., dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph.

TOUJOURS PRET.

Avis aux ressortissants français

Comme chaque année, le Consulat de France recevra les demandes de bourses pour les enfants des ressortissants français, régulièrement immatriculés, qui fréquentent des établissements d'enseignement français.

Ces demandes devront être déposées avant le 15 avril 1962.

Pour tous renseignements, s'adresser au Consulat de France, Paris Building, téléphone: WHitehall 2-8838.

PETITE NOTE

Les enfants de M. et Mme Auguste Pichette se réunissaient dernièrement à la demeure de ces derniers, à l'occasion du 77e anniversaire de naissance de M. Pichette.

Décès

M. HENRI COUTURE

M. Henri Couture est décédé à Gary, Indiana, le 31 janvier dernier à l'âge de 73 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Eva Desmarais; deux fils, Albert et Fernand; cinq frères, Alfred, de Chicago, MM. les abbés Adélard, curé de Ste-Agathe, Man., et Gustave, de Redlands, Californie, Jules et Lucien; trois soeurs, Eva (la Rév. Sr Isabelle), Ernestine (Mme Joseph DeGagné) et Jeanne (Mme Henri Boivin).

MM. Alfred, Jules et Lucien et Mme H. Boivin représentaient la famille aux funérailles, samedi dernier, à Gary, Indiana.

• • •

PAUL MAURICE

M. et Mme Louis Maurice, de 930, Autumnwood Drive, St-Boniface, ont eu la douleur de perdre leur bébé, Paul, le dimanche 4 février. Lui survivent aussi, un frère, David; deux soeurs, Denise et Diane; ses grands-parents, M. et Mme Philias Maurice, de Ste-Anne et M. et Mme M. Patson, d'East Kildonan.

La messe des anges eut lieu mardi après-midi en l'église Ste-Bernadette et l'inhumation se fit au lot de famille, au cimetière de St-Boniface.

Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

LES GAIS MANITOBAINS



Trois grands mercis au Collège de St-Boniface: merci pour l'invitation de participer au Festival d'hiver; merci de la disponibilité du gymnase pour nos ébats; merci pour votre lettre d'appréciation.

Les Gais Manitobains, qui ont pris une part active au Festival, ont beaucoup apprécié cette sortie. C'était vraiment la première fois depuis le début de cette saison que les Gais Manitobains de St-Boniface avaient l'opportunité réelle de présenter leurs qualités et leurs connaissances à une aussi aimable assistance.

Un autre pas vient d'être fait vers l'originalité chez les Gais Manitobains. Il est vrai que le nouveau meneur est original, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Lisez plutôt les suivantes:

"Tout travaillant(e) catholique français(e) de 25 ans et moins est invité(e) à venir passer quelques après-midis au Club St-Michel en compagnie de nos Gais Manitobains de St-Boniface. Une invitation spéciale aux anciens: les portes vous sont grandes ouvertes.

"Pour les étudiants(es), ce sera dorénavant de plus en plus difficile: il faudra être dans les deux dernières années de l'école secondaire, 11e ou 12e, et avoir eu au moins 16 ans avant le 31 décembre 1961."

Toute exception sera soumise à notre aumônier, M. l'abbé Réginald Prescott.

Les membres auront dorénavant droit d'assister aux réunions de leur exécutif. Ainsi tous pourront profiter des bonnes suggestions et des personnalités cultivées. Et ce n'est que le début du grand changement constitutionnel en vogue chez les Gais Manitobains.

Evénements actuel et futur

Malgré la mauvaise température, les deux réunions de dimanche dernier se sont très bien passées.

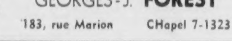
Ce soir, à 7 h., aura lieu la réunion de l'exécutif. Tout membre intéressé verra à y assister.

M. le directeur René Bazinet verra à la sortie d'une lettre nouvelle, la deuxième du genre, pour le 15 février.

Un "Toboggan-Party" est annoncé pour le samedi 17 février.

M. le trésorier verra à parfaire la liste des membres. Les nouveaux pourront se procurer des cartes de membres de M. Henri Ragot à la réunion hebdomadaire, le dimanche 11 février.

GILBERT.





Sainte-Famille

La Ligue Féminine Catholique organise, pour le dimanche 18 mars, une partie de cartes au profit de l'Association d'Apostolat laïque en Rhodésie du Nord et en Afrique Centrale. M. et Mme Frank Woodley (Jacqueline Gagnon), autrefois de la paroisse Ste-Famille, font partie de cette Association.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

L'assemblée régulière s'est tenue le lundi 5 février. Nous étions environ 70 membres. Il y a donc encore de la bonne volonté. L'orateur invité, le frère Guay, maire de St-Boniface, nous renseigna sur plusieurs points des affaires municipales. Les questions étaient adressées au conférencier et, comme il peut répondre à point sur toutes les questions, il fut superbe. Merci beaucoup, frère Guay.

A cause de la formation d'un nouveau Conseil au Parc Windsor, nous perdrons les services de quelques membres de l'exécutif. Pour finir le terme, quelques membres furent élus par acclamation. Le secrétaire financier fit savoir que l'objectif pour les missions de l'Amérique latine n'est pas encore atteint. Frères, il faut seulement 50 cents par membre, donc hâtez-vous. Grand merci à ceux qui ont fait des appels téléphoniques. Vous avez constaté les résultats. Continuons.

Nous avons eu la vérité de quelques ex-Grands Chevaliers, où sont les autres? La loterie, c'est à quoi le frère L. C. pense dans le moment, il en rêve même. Le frère N. D. nous a passé la tondeuse pour remporter la cagnotte. Donc, à la prochaine fois. Une petite prière pour nos frères séparés.

APRES-TOUT.

L sanctuaire de Lourdes

Pèlerinage en Europe en 1962

Un pèlerinage en Europe s'organise pour l'été prochain du 14 juillet au 11 août. Ce pèlerinage est spécifiquement pour les Canadiens français des provinces de l'Ouest du Canada et il est approuvé par les archevêques et évêques de langue française de l'Ouest. Votre humble serviteur en sera l'heureux chapelain.

D'après l'itinéraire établi, nous visiterons six pays, s'arrêtant particulièrement aux endroits pittoresques et importants, tels que: Londres, Bruxelles, Coblence, Heidelberg, Lucerne, Innsbruck, Venise, Florence, Rome, Pise, Nice, Lourdes et Paris.

La traversée se fera en avion réacté aller et retour. D'une ville à l'autre ci-haut mentionnées, les voyages s'effectueront en auto-car ou par train ce qui permettra de visiter plusieurs autres endroits très intéressants et historiques. Partout, des guides courtois et bilingues seront à notre disposition. Nous ferons les démarches nécessaires pour obtenir une audience avec Notre Saint-Père le Pape à Rome.

Une des raisons particulières pour le choix de la date de ce pèlerinage en été est pour favoriser, soit les fermiers qui seront moins pris par les travaux des champs en ce temps, soit les instituteurs ou institutrices qui aimeraient profiter de leurs vacances pour connaitre mieux ces pays étrangers. Bien entendu, toute autre personne intéressée à cette randonnée est bienvenue à faire partie de notre groupe.

Avec l'agence, nous voulons donner à tous les intéressés le plus beau voyage possible, la plus grande satisfaction et le moins de soucis.

Notre journal **La Liberté et le Patriote** a bien voulu nous accorder un espace dans ses pages et nous lui en sommes très reconnaissants.

Ainsi, notre population de l'Ouest sera tenue au courant des détails qui se préciseront graduellement.

Les intéressés à ce beau voyage sont invités à communiquer avec l'agence D'Eschambault, 136, avenue Provencher, St-Boniface 6, Man., ou avec nous personnellement. Nous désirons un groupe maximum de 32 passagers de langue française de l'Ouest canadien. Nous sommes à votre service.

Aurèle Lemoine, O.M.I.,
200, rue Kenny,
St-Boniface 6, Manitoba.

Le Fleurdelisé et non l'Union Jack

ST-JEAN, Qué. — La Société St-Jean-Baptiste masculine de St-Jean félicite le conseil municipal de la ville d'avoir recommandé au gouvernement provincial le seul nom français de St-Jean, pour désigner la municipalité. La section SSJB, l'une des cinq de la ville, a également réclamé le remplacement de l'Union Jack par le Fleurdelisé sur les armoiries de la ville de St-Jean.

La résolution, adoptée par les 700 membres de la section SSJB, a remercié le conseil municipal, "pour son attitude opportune en décidant d'amender la charte pour y faire disparaitre le nom de 'St. John's', ce qui était anormal, et de ne conserver que le nom de 'Saint-Jean', comme c'est logique".

Une autre résolution s'ajoutait "pour avoir statué qu'à l'avenir l'usage du français seulement sera légal pour les proclamations, avis, et autres édits publiés et affichés aux endroits publics de la ville de St-Jean, comme de nombreuses autres villes ont fait.

Une troisième résolution remerciait la ville "d'avoir donné instruction au directeur de la police de St-Jean de n'utiliser à l'avenir que des commandements en français en public et autrement, ce qui n'est que logique pour une ville ayant une population de 90 à 95 pour cent canadienne-française".

Enfin, les membres présents à la réunion ont recommandé à l'unanimité la radiation de l'Union Jack sur le balcon de la ville de St-Jean, "pour le remplacer par le drapeau officiel du Québec, le Fleurdelisé". Ils ont dénoncé "tout prolongement indu de fierté nationale". Ils ont conclu ,'nous osons croire que nos administrateurs municipaux feront preuve de gros bon sens et qu'ils donneront suite à cette résolution dans un avenir rapproché".

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,

Voici quelques notes de la part d'un "chiâleux" incorrigible:

1) Au sujet de la danse, dans votre édition du 26 janvier, on lit que l'Eglise "défend l'usage d'édifices paroissiaux à cette fin". Je pourrais vous nommer deux paroisses catholiques d'une ville de l'Ouest dont les "salles paroissiales" servent régulièrement à la danse populaire; j'en risquerais une troisième où l'on dansait dans le soubassement de l'église (mais je ne sais pas si la chose ici se faisait régulièrement). Je n'en conclus pas que la morale catholique dans l'Ouest est différente de celle du Québec, mais la mentalité l'est sûrement.

2) Dans votre dernière édition, votre sympathique correspondant de Saskatoon a coiffé son article d'un titre, sinon osé, du moins très inexact. "Le procès de la médecine . . ." La médecine était-elle vraiment en procès, ou bien un certain régime d'assurance-santé? Molière pouvait se permettre de faire le procès de la médecine de son temps, mais avec la science et les techniques dont les disciples d'Esculape sont armés aujourd'hui, je crains que votre correspondant mérite au moins un coup de seringue.

3) Une personne m'a dit que votre journal n'a pas encore fait de compte rendu du dernier roman de Gabrielle Roy, "La Montagne secrète". Il est vrai que la grande romancière n'est nulle part aussi rabattue qu'à St-Boniface, mais tout le monde de l'extérieur ne peut pas se tromper en même temps pendant longtemps — comme disait à peu près un célèbre chef d'Etat américain.

4) Le séparatisme a fait son tour de presse. A part, les journaux du Québec qui en parlent tous les jours, la question a été étalée dans la presse de Londres et de Paris; les deux quotidiens de Winnipeg ont publié récemment des séries d'articles sur le séparatisme. Enfin, voici Toronto qui s'émeut. Le "Globe and Mail" a donné son éditorial, repris par "Le Devoir". Permettez-moi d'en détacher deux phrases.

"Les Canadiens d'origine française comprennent maintenant qu'ils constitueront toujours une minorité dans un Etat canadien". Il faut pousser plus loin; ils comprennent que, dans leur situation minoritaire, ils ne sont pas tenus de rester indéfiniment minoritaires, sur le plan économique, sur le plan psychologique, sur tous les plans. On admet d'ailleurs que même les Papous de la Nouvelle-Guinée comprennent cela aujourd'hui, pour leur profit.

Mon autre citation est savoureusement anglo-saxonne et torontoise. Ecoutez bien: "Les Canadiens de langue anglaise sont ordinairement tous indifférents à ce qui se passe au Québec". Un aveu qui nous fait pénétrer profondément dans le séparatisme. Et si le Canada français pouvait un jour devenir indifférent à ce qui se passe à Toronto ou à Ottawa?

Bien à vous,

ARISTOBULE.

N.D.L.R.: 1) Au sujet des danses organisées par des prêtres et des danses dans les salles paroissiales, il n'y a pas de question de l'Ouest et de l'Est, il s'agit d'un ordre de la Sacrée Congrégation Consistoriale (octobre 1951) qui a été rappelé d'une façon explicite au Canada par le délégué apostolique; 2) C'était plutôt un procès d'assurance maladie; 3) Il y a une distance considérable entre la cime de La Montagne et le fond de la Petite Poule d'Eau; 4) Et à ce qui se passe à St-Boniface?





La Caisse Populaire de Ste-Agathe ajoute $56,556 à son actif en 1961

STE-AGATHE — Une soixantaine de sociétaires de la Caisse Populaire de Ste-Agathe se rendaient à la salle paroissiale, le jeudi soir 1er février, pour participer à la 19e assemblée annuelle de leur Caisse. Froid, vent et neige n'avaient pas réussi à les en empêcher, mais ils furent privés de la visite de MM. Raymond Bernier et Jos. de Ambrosis, de St-Boniface. La soirée fut présidée par M. Edmond Lemoine et, au premier rang, on remarquait la présence de M. l'abbé Adélard Couture, curé. Mme Emmanuel Courcelles, gérante, agissait comme secrétaire de l'assemblée. Le prix d'entrée, une part sociale, fut gagnée par M. Gabriel St-Onge.

Après la prière d'usage, récitée par M. l'abbé Couture, Mme Courcelles lut le rapport de la 18e assemblée annuelle; M. Edmond Lemoine, celui du comité des directeurs; M. Emmanuel Lemoine celui du comité de crédit; Mme Maurice Lemoine celui du comité de surveillance et, enfin, le rapport financier fut lu par la gérante. On peut dire que chacun des rapports laissait paraître un grand optimisme, surtout du fait que l'année 1961 fut "la plus fructueuse depuis la fondation".

C'est ainsi qu'on a admis 33 nouveaux sociétaires (21 adultes, 10 mineurs et 2 sociétés), ce qui porte le total à 340 sociétaires dans une petite paroisse qui ne compte que 114 familles et 630 paroissiens. L'augmentation de l'actif en 1961 est impressionnante: en capital, $29,421 et en épargne, $27,135, ce qui donne un total de $56,556. On est donc passé de $140,618.35 (1960) à $192,211.96 (1961). Le comité de direction a tenu 18 réunions durant l'année et l'on peut dire que sa plus grande décision fut d'entreprendre la construction d'un nouvel édifice au montant de $9,508, en plein centre du village: le travail fut terminé le 31 décembre dernier, mais l'ouverture officielle se fera "au beau temps". Le comité de crédit, au cours de ses 27 réunions, a accordé 58 prêts au montant de $103,626.75 pour machines agricoles, achat de bétail, grains de semence, achat de terrain et réparation de bâtiments, ameublement et vêtements, etc. Le comité de surveillance assure que les emprunteurs sont consciencieux, mais les encourage à des remises mensuelles.

Au cours de la période questions-réponses, il fut évident que tous les assistants s'intéressaient activement à leur Caisse et que le président "connaît son affaire". Bien des points furent éclaircis, en particulier le caractère "paroissial" de la Caisse, les intérêts sur parts et sur épargne, le service d'assurances, etc.

A la suite des élections, les comités sont ainsi contitués pour 1962: comité de surveillance: Mme Maurice Lemoine, MM. Hector Bahuaut et Hilaire Gratton (réélu); comité de crédit: Albert Courcelles, Emmanuel Lemoine et Roland Gagnon (réélu); comité de direction: Edmond Lemoine, Gustave Lévesque (réélu), Gabriel St-Onge, Télesphore Dorge et Maurice Côté.

Avant de réciter la prière et de clore l'assemblée, M. l'abbé A. Couture félicita les sociétaires qui avaient au 31 décembre 1961 un capital de $114,134.55 en parts sociales, $73,973.42 à l'épargne, un fonds de surplus de $379.84 et un fonds de réserve de $4,217.47 (de $3,506.68 en bénéfices non-répartis), et les incita à encourager toujours davantage leur Caisse qui a prêté à ses membres le montant de $544,805.85 depuis sa fondation.

Au cours de l'assemblée on distribua aux assistants des livrets d'allumettes. Le texte suivant y est imprimé: "Les habitudes d'ordre et d'épargne apportent la paix dans le foyer. C'est la prévoyance des premiers jours qui profite à toute la famille." C'est signé: La Caisse Populaire de Ste-Agathe.

Il n'y a jamais rien de perdu; ça sert toujours à quelque chose de faire ce que l'on doit.

H. BATAILLE.

Powerview

Décès

Le 30 janvier est décédé à l'hôpital de Pine Falls, M. Pierre Audette, âgé de 86 ans, de Powerview, Man.

La dépouille mortelle fut exposée le vendredi après-midi dans l'église de Notre-Dame du Laus à Powerview jusqu'à l'heure du service funèbre chanté en cette même église par M. l'abbé R. Roy, curé, le samedi 3 février à 4 h. 15 p.m. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Georges, Man.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie; une fille, Mme F. G. Andrews, de Tacoma, Washington; sept petits-enfants; 15 arrière-petits-enfants et une soeur, Mme Emma Anixeter, de Californie.

Né à St-Paul, Minnesota, en 1876, M. Audette vint s'établir dans le district de Pine Falls en 1911, où il fut bien connu comme ingénieur. Il demeurait depuis un an à Powerview.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Norbert

Missionnaire laïc

M. Elie Bédard a quitté le Manitoba samedi soir dernier, par avion, pour se rendre dans les missions de son frère, M. l'abbé Louis Bédard, au Pérou. Habile constructeur et muni d'un diplôme d'ingénieur, mérité au cours de son stage dans l'Armée canadienne, il donnera au moins un an de travail gratuit comme entrepreneur en construction, à titre de missionnaire laïc.

Des parents et amis ont fêté son départ, dans la soirée de samedi, chez son frère, Albert, à St-Norbert. Il prit ensuite l'avion pour Toronto. Lundi il arrivait à Lima, capitale du Pérou. Il devait reprendre l'avion mardi en route vers Iquitos.

Ralliement scout

La grande semaine scoute sera fêtée dans tout le diocèse de St-Boniface, du 18 au 25 février. Elle se terminera ici à St-Norbert par un grand ralliement, le dimanche 25 février. Il y aura souper et soirée.

Le comité des amis des scouts de St-Norbert se réunissait mardi soir dernier, le 6 février, avec M. l'abbé Georges Savoie, vicaire et aumônier.

St-Claude

Çà et là

Le 20 janvier, M. l'abbé P. Jean, aumônier, et les Rév. Srs Marie-Elzéar et Hélène-Lucille, assistantes de la J.-E.C., assistaient à la journée d'Action Catholique à St-Boniface.

Le 23 janvier, les membres de l'exécutif de la M.T.S. du local de la Montagne se réunissaient à Holland avec l'exécutif de Tigris Hill et de Pembina Valley, sous la présidence de M. C. C. Woods, directeur des représentants de cette société.

Le 27 janvier, deux membres dirigeants de la Relève, Miles Jeannine Jubinville et Diane Cantin, se rendaient à la soirée récréative de la Relève à St-Boniface et passèrent une agréable soirée. Le lendemain, elles se rendaient au collège pour visiter l'exposition de livres français. Cette fin de semaine cousue de petites aventures inattendues fut pour elles une expérience autant inoubliable que plaisante.

Le vendredi 26 janvier, M. Joseph Philippe, conscierge de l'école secondaire, fut hospitalisé à St-Boniface après une chute. Le personnel et tous les élèves lui souhaitent un prompt rétablissement.

Mississippi

Le "Mississippi" vient d'être découvert pour la deuxième fois, à 180 ans d'intervalle exactement. Et c'est l'école secondaire de St-Claude qui l'a découvert cette fois. Honneur à La Salle de 1782 mais aussi honneur à M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, de 1962, qui a rendu possible tant d'agrément. Merci à M. l'abbé Gagné pour la table et à M. G. Boille pour l'avoir remis à neuf. Merci aussi à Gérald pour les rondelles et félicitations à tous pour l'entrain dans le jeu. C'est le sport qu'il fallait en attendant l'auditorium. Dans le corridor, on s'aligne sur les bords du Mississippi. Croyez-le, les eaux ne sont pas toujours paisibles!

Tournoi athlétique

Attention! le 11 février il y aura à Somerset un tournoi athlétique de gouret de la Ligue de la Montagne. Tous sont invités. Il y aura beaucoup d'activités pendant la journée. A 1 h. 30 p.m., Somerset jouera contre Notre-Dame-de-Lourdes, à 3 h. 30, St-Claude contre Mariapolis, et à 8 h., les gagnants de chaque partie s'affronteront pour la première place. Il y aura aussi des gageures sur chaque joute. Venez encourager les jeunes joueurs, peut-être quelques futures étoiles!

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE



Le festival d'hiver fut un grand succès

Tout l'avant-midi la température fut inquiétante. Il neigeait et il ventait. Après dîner, on nettoya les patinoires. A 1 h. 30, le Père Recteur ouvrit le Festival, et aussitôt tout le programme prévu se mit en branle. Le temps de nettoyer la patinoire de temps en temps, et tout se déroula sans accroc.

Plusieurs parties de hockey se succédèrent. Les Bantams défirent l'équipe de Morse Place au compte de 2 à 1. Pendant ce temps un groupe de la chorale, dirigé par le Père Pépin, chanta quelques belles chansons de folklore. Les guitaristes, Dave Baert et Denis Rondeau, accompagnés par la batterie de Gérald Backeland, jouèrent des morceaux de musique populaire.

Le CSB II, deux Pères comblant les vides dans les rangs, sut défaire l'équipe de St-Jean-Baptiste au compte de 5 à 0. Les Atômes, malgré leurs efforts et ceux de leur entraîneur, Bryan Empson, furent défaits au compte de 6 à 1 par l'équipe de St-Norbert.

A la fin de cette partie, entre les bouffonneries des associés de M. Tristesse (rebaptisé M. Twistesse), le Père Recteur prit la parole pour annoncer qu'il interdisait aux élèves de se rendre en classe le lendemain. Presque personne n'a osé protester . . .

A 4 h. 30 eut lieu la partie de hockey la plus suivie de l'après-midi: nos élèves féminines contre les demoiselles de Ste-Agathe. Grâce à deux buts de Céline Jubinville, notre équipe l'emporta 2 à 1. Aussitôt après, une équipe de Pères battit les "étoiles" des "Poires" 5 à 1. Les Pères Lavallée et Bilodeau, bien encouragés par le Père Pépin, furent les étoiles.

Pendant ce temps, à partir de 4 h. 30, surtout entre les périodes, le Restaurant l'Iglou devint populaire. Sous la direction du célèbre chef, Denis Druwé, aidé d'une bonne équipe de cuisinières, dont une experte, Jeannine Bruyère, l'Iglou réussit à servir à tout le monde du café, des hamburgers, des crêpes, etc., etc. Ce fut probablement le restaurant le plus fréquenté de la ville, ce dimanche-là.

Après quoi les Gais Manitobains de St-Boniface, présents en grand nombre, se rendirent au gymnase pour y danser. Ils invitèrent les parents et amis et les élèves à se joindre à leurs rondes.

Après avoir bien tournoyé pendant une couple d'heures, tout le monde sortit pour aller se ranger autour de la patinoire pour la grande partie de la journée: le CSB I contre le collège St-Paul, grand rivaux dans la Ligue Interfacultés de l'Université. Le collège de St-Boniface remporta une brillante victoire au compte de 4 à 0. Malgré ce pointage inégal, la partie fut enlevante d'un bout à l'autre, trop "enlevante", car il y eut beaucoup de punitions de part et d'autre. Les deux arbitres, MM. Mascona et Lavoie, surent tenir la partie bien en main tout le long.

Un des moments les plus palpitants de la journée fut celui où l'on annonça le choix des juges dans le Concours de sculptures sur neige et glace, dont toute la cour était décorée. C'est la classe de Versification qui l'emporta chez les grands pour son magnifique château-fort, qui dominait la cour de récréation. La Philo I se mérita le deuxième prix chez les grands. Chez les moyens, les syntaxistes et les Elémentaires "ex-aequo" gagnèrent le premier prix: les premiers avec leur tour, les seconds avec leur iglou. Un prix spécial de l'humour fut décerné aux Humanistes pour leur "Twist-tu?" ou "Twist House!".

La journée fut un grand succès, grâce à une bonne organisation et à la collaboration enthousiaste de tous. Merci à tous les parents et amis qui vinrent nombreux, malgré le mauvais temps, nous encourager dans nos activités collégiales. Merci à tous!

Eugène JUBINVILLE.

Le salon du livre '62

Grâce à la bienveillance du gérant de Fides, la J.F.M. a pu présenter au public une magnifique exposition de livres français. Ce "salon du livre" était ouvert lors du Festival d'hiver et les parents et amis venus encourager les élèves au hockey pouvaient se réchauffer entre les parties en feuilletant, dans l'auditorium du collège, les bouquins étalés. Il y en avait pour tous les goûts, depuis les albums pour enfants jusqu'aux essais philosophiques. Les collégiens et les gens des alentours eurent trois jours pour prendre connaissance de ces richesses, car l'exposition dura les 27, 28 et 29 janvier.

En comptant le nombre des visiteurs qui sont venus honorer notre exposition — il y eut même une jeune fille du Mexique —, nous avons pu constater qu'il y a beaucoup d'amis du livre et de la lecture parmi nous. Ceux-là du moins connaissent la place qu'occupe le livre dans les préoccupations d'un homme qui aime la culture et dans l'approfondissement de sa sagesse. N'est-ce pas par sa capacité de penser que l'homme se différencie de la bête!

Merci à tous nos collaborateurs et amis!

Guy ROCAN.

"Julius Ceasar" au Playhouse

Samedi après-midi les Humanistes se rendirent au Playhouse pour assister à "Julius Caesar" de Shakespeare. Le rideau s'ouvrait à 2 h. 30. La scène était presque dénudée et les personnages étaient revêtus de costumes des plus simples. Les acteurs ne pouvaient donc compter que sur leur voix, leurs gestes, leur jeu, pour faire ressortir le texte de la tragédie.

Or ces moyens d'expression chez les acteurs firent défaut. Ils jouèrent comme des amateurs à qui manquaient l'expérience et l'habileté requises pour de tels rôles. Un seul des acteurs se détachait des autres par la qualité de son interprétation: Christopher Newton, qui incarnait le personnage de Cassius. L'intonation de sa voix était excellente et il sut mettre de la vie et de la puissance dans son interprétation. Brutus semblait beaucoup trop insensible. Le personnage d'Anthony manquait de puissance. C. Newton aurait été mieux choisi pour ce rôle. Enfin, Portia récitait ses vers plutôt qu'elle ne les jouait.

Ce fut Cassius qui sauva la pièce et nous la fit apprécier malgré tout. Il a beaucoup de talent et pourrait devenir un grand acteur.

Malgré de nombreuses imperfections, cette représentation de la tragédie de Shakespeare nous a beaucoup profité. Une pièce jouée est tellement plus facile à apprécier qu'une pièce lue, et nous comptons bien profiter des autres occasions qui nous seront offertes de jouir d'autres chefs-d'oeuvre de Shakespeare et d'autres grand auteurs que l'on représentera sur cette scène.

Donald GILMORE.

La Salle

Statistiques

Le dimanche 4 février, M. l'abbé Gabriel Poitras, curé, présenta le rapport paroissial pour l'an 1961. D'après les statistiques, l'on enregistra 14 baptêmes, 14 premières communions, 12,400 communions, deux décès et cinq sépultures. La paroisse se compose de 354 âmes, alors qu'en 1960 la population était de 345, et elle comprend actuellement 76 familles.

Election d'un syndic

A l'issue de la grand-messe eut lieu l'élection d'un nouveau syndic pour 1962. M. Paul Vouriot fut élu pour un terme de trois ans, remplaçant ainsi M. Marcel Lagacé, sortant de charge. Un sincère merci à ce dernier pour son dévouement aux oeuvres paroissiales.

Condoléances

Mme Raoul Rochon fut éprouvée récemment par le décès de sa soeur, Mme Clarisse Toupin, survenu à St-Boniface le 23 janvier. Sincères condoléances de la part de tous ses amis.

Ste-Anne-des-Chênes

On a parlé du sport

Le mercredi soir 31 janvier, un bon nombre de personnes se rendaient à l'autorium de l'école secondaire pour participer à l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres.

M. le Dr R. Lafrenière, conférencier invité, fit ressortir la nécessité du sport chez toute personne. Il souligna que le sport est une détente pour l'esprit autant que pour la formation physique du corps humain. Le sport bien dirigé et sans excès, dit-il, n'est en aucune façon nuisible au développement intellectuel chez l'enfant ou l'adulte.

Le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé, fit ensuite ressortir le point de vue religieux ou moral: "Il doit y avoir coordination entre le sport fait pour l'embellissement du corps et le sport fait pour le service de l'âme."

La soirée fut très appréciée. Plusieurs des membres de l'APM sont plus que jamais convaincus qu'un Centre Récréatif à Ste-Anne-des-Chênes serait l'idéal à atteindre. Ce "rêve" se réalisera-t-il?

Préparation au mariage

N'oubliez pas que les cours de préparation au mariage commenceront dimanche prochain, le 11 février, à 2 h. p.m.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

48-601-48P.

Filles d'Isabelle de St-Pierre

Félicitations

Le Cercle des Filles d'Isabelle de St-Pierre offre ses félicitations à soeur Olive Curé qui donna naissance à son 13e enfant, le 1er février. Un charmant petit frère qui s'ajoute aux cinq garçons et sept filles de M. et Mme Lucien Curé.

Nos félicitations aussi à soeur Alice Bédard ainsi qu'à M. Joséphat Bédard à l'occasion du mariage de leur fille, Rita, à M. Peter Kula, le 3 février.

Prompt rétablissement à soeur Olive Curé ainsi qu'aux autres soeurs malades, de la part du cercle.

La REDACTRICE.

Dunrea

Malades

M. Alfred Paradis, hospitalisé la semaine dernière à Wawanesa, se remet peu à peu et tous ses amis lui offrent des voeux de prompt rétablissement, ainsi qu'à Mme Delaronde et à M. Pierre Aubin, encore hospitalisés.

Mmes René Côté et Armand Beauchemin sont de retour chez elles après avoir subi des opérations chirurgicales à Brandon et St-Boniface. On espère que quelques semaines de repos les remettront sur pied.

Çà et là

La tempête qui faisait rage le dimanche 4 février empêcha plusieurs paroissiens de se rendre à la messe dominicale. En plus de la bénédiction des cierges de la Chandeleur, comme c'était la fête de saint Blaise, il y eut, après la messe, la bénédiction des gorges.

St-Laurent

Décès

Une ancienne paroissienne, Mme Paul Buors (née Marie Colliou), quittait la paroisse pour un monde meilleur le 28 janvier, à l'âge de 74 ans, après une maladie de quelques semaines supportée avec patience et résignation.

Mme Buors fut admise à l'hôpital de la Miséricorde le 8 décembre et subit une opération le 4 janvier. Il fut alors constaté qu'elle était atteinte d'une maladie qui ne pardonne pas, le cancer. La mort est venue ravir à l'affection des siens cette épouse et mère chrétienne.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Paul Buors, de Winnipeg; trois fils, Jules, Louis et Jean, de St-Laurent; quatre fille, Herveline (Mme F. Calvez), Agnès (Mme B. Boden), toutes deux de Winnipeg, Elise (Mme Adrien Chartrand) et Suzanne (Mme Edgar Carrière), de St-Laurent; 50 petits-enfants; 21 arrière-petits-fils; un frère, M. Alexis Colliou, de St-Laurent; quatre soeurs, la Rév. Sr Marie-Yolaine, des Franciscaines Missionnaires de Marie, et Mme Pierre Combot, de St-Laurent, Mme B. Benoist, de Girouxville, Alta, et Mme Antoinette Derrien, de Stevenson, C.-B.

Mme Paul Buors

La chapelle mortuaire P. Coutu était en charge des arrangements funèbres.

La dépouille mortelle fut exposée à la demeure de son fils, Jean, jusqu'à l'heure du service funèbre qui fut chanté à 10 h. 30 a.m., le jeudi 1er février, par le R. P. L. Brossard, curé, assisté des RR. PP. A. Parent, O.M.I., de Lundar, et P. Lebel, O.M.I., vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Servaient la messe, Albert, Horace et René Buors et Albert Calvez, tous petits-fils de la défunte, et Charlie Connelly. Les porteurs étaient MM. Marcil, Georges et Julien Buors, Edgar Carrière, fils, Yvon Calvez et Adrien Chartrand, fils.

La chorale fit les frais du chant et M. F. Gratton touchait l'orgue.

L'inhumation se fit au cimetière local, où une foule de parents et amis, venus de différents endroits, tinrent à rendre un dernier hommage à la défunte.

Remerciements

M. Paul Buors et ses enfants remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette si dure épreuve.

Autres décès

Le 28 janvier, un autre ancien paroissien, M. Philippe Desjarlais, rendit son âme à Dieu au sanatorium de Winnipeg, à l'âge de 90 ans. Le défunt laisse dans le deuil trois fils, de Winnipeg.

La dépouille mortelle fut inhumée à St-Laurent, le 3 février.

Le 29 janvier, un autre ancien de la paroisse, M. Freddie Anderson, âgé de 84 ans, est décédé à l'hôpital Princess Elisabeth. Il était inconscient depuis trois ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Jessie Ellen, trois fils et deux filles, tous mariés. L'inhumation eut lieu au Chapel Lawn Memorial Gardens.

Sincères condoléances à ces familles éprouvées.

Fiançailles

M. et Mme Wilmer Bruce annoncent les fiançailles de leur fille aînée, Sylvia, à M. James McCracken, fils de M. et Mme McCracken, de Montréal. Le mariage aura lieu en mai prochain.

La corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg

AVIS PUBLIC

Revue du problème des transports dans la région métropolitaine

Attendu que le Conseil métropolitain a décidé qu'un comité spécial, composé de tous les membres du conseil, fasse une revue du problème des transports;

Et attendu que le Conseil métropolitain a décidé de tenir des audiences publiques au cours du mois de mars, durant les soirées, pour écouter les recommandations sous forme de mémoires;

Et attendu que le Conseil métropolitain invite les municipalités de la région, les organismes publics et les citoyens individuels à présenter leurs idées sur les opérations de transport public;

MAINTENANT, DONC, UN AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE que les audiences publiques seront tenues, comme suit:

8 h. p.m., le mardi 6 mars — Municipalités
8 h. p.m., le mercredi 7 mars — Municipalités

8 h. p.m., le mardi 13 mars — Organismes publics
8 h. p.m., le mercredi 14 mars — Organismes publics

8 h. p.m., le mardi 20 mars — Citoyens individuels
8 h. p.m., le mercredi 21 mars — Citoyens individuels

Toutes les audiences se tiendront dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg.

Tous les mémoires devront être écrits et envoyés au Secrétaire de la Corporation **le ou avant le lundi 26 février 1962.**

Par ordre du Conseil métropolitain,

D. C. LENNOX,
secrétaire de la Corporation.

Halons ensemble!

La paroisse et la Caisse Populaire

L'article de la semaine dernière se terminait en disant que le respect et le culte de la vérité est un des éléments nécessaire à toute formation sociale, plus particulièrement à celle des sociétaires d'une Caisse Populaire.

Encore la vérité

Voici ce que dit le Pape Jean XXIII dans son radiomessage de Noël (le 22 décembre 1960), au sujet de la vérité. "Pourquoi dit-on la vérité? Parce qu'elle est communication venue de Dieu et que le rapport entre l'homme et la vérité n'est pas simplement accidentel, mais nécessaire et essentiel . . . Ce message de souhaits, que Nous aimons vous adresser, est donc une invitation solennelle à vivre en elle, selon le quadruple devoir de penser, d'honorer, de dire et de faire la vérité . . . Avant tout, par conséquent, penser la vérité, c'est avoir des idées claires sur les grandes réalités divines et humaines, de la Rédemption et de l'Eglise, de la morale et du droit, de la philosophie et de l'art, c'est avoir des idées justes ou chercher à s'en former avec conscience et loyauté . . . Enfin faire la vérité; elle est la lumière dans laquelle toute la personne doit baigner et qui marque chacune des actions de la vie."

Tout ce message est à lire, tellement il est riche d'enseignements opportuns. Et, d'autant plus à propos et nécessaire, que l'on vit dans un milieu où à chaque jour, l'on rencontre l'erreur sur son chemin. A moins de se tenir en garde, sans trop s'en apercevoir, elle s'infiltre graduellement en chacun de nous. L'invitation du pape répond donc à un besoin réel.

Le sociétaire et l'épargne

Pour accomplir tout ce travail de formation sociale, de formation à la vie économique, à l'administration financière de la famille, la Caisse Populaire doit compter non seulement sur le dévouement de ses dirigeants, mais aussi sur celui de ses membres. C'est de la plus haute nécessité que chaque sociétaire saisisse bien vivement l'importance du rôle qu'il doit jouer dans la Caisse.

En premier lieu, il est un des propriétaires de la Caisse Populaire. C'est son affaire, bien à lui. Il est directement intéressé à son progrès. Il doit contribuer à mettre sur pied les services qu'il désire. Par conséquent sa participation se fera active, efficace et généreuse.

Participation active

Et de quelle façon? En commençant, d'abord, à pratiquer l'épargne. C'est la première fonction du sociétaire. La Caisse existe, justement, pour faciliter aux membres le développement de cette vertu, en créant chez eux l'habitude d'épargner régulièrement.

Ainsi, un bon membre s'efforce, selon sa condition, à mettre de côté, soit à chaque mois ou plus souvent, un certain montant d'argent; somme qu'il dépose à la Caisse Populaire, en part sociale ou à l'épargne. Mais, pourquoi épargner? La réponse est simple. C'est en vue de se bâtir un capital. Il servira de réserve, non seulement pour rencontrer les dépenses inattendues, mais aussi pour acheter les nécessités de la vie, ou encore mieux, pour être placé en garantie contre un emprunt fait à la Caisse. Des chefs de l'industrie et de la finance ont réussi parce qu'ils avaient eu assez de caractère pour mettre en banque un premier $500 ou $1,000. Quand l'occasion s'est présentée, ils ont pu se lancer, car ils possédaient l'essentiel: la volonté et l'argent.

L'épargne peut donc ouvrir la porte, soit à la fortune, soit à une certaine aisance, ou au moins, à une vie ordonnée et confortable. Et la Caisse Populaire est toujours là, prête à aider ses membres à mieux remplir cette tâche primordiale.

La représentation proportionnelle

La question de la représentation proportionnelle a toujours suscité des divergences d'opinion. Ce n'est pas un mal, si elles conduisent à voir plus clair, si elles permettent d'arriver à mieux comprendre les meilleurs intérêts de l'ensemble.

Il faut dire, avant d'aller plus loin, que cette méthode de représentation ne s'applique pas à l'intérieur d'une société locale. On la retrouve surtout au plan régional, provincial, national ou international.

Ce qui porte à la confusion, c'est que les pionniers de Rochdale avaient établi, comme règle fondamentale, qu'un membre ne pouvait avoir qu'une seule voix, peu importe le nombre de ses parts. La raison est facile à comprendre. A cette époque, comme aujourd'hui d'ailleurs, chaque part donnait droit à une voix (vote). Ainsi, les gros actionnaires, par la force des circonstances, contrôlaient la corporation, sans s'inquiéter des droits et de la dignité de la personne humaine. L'argent devenait l'élément dominant, et le seul souci, l'accumulation des bénéfices sans tenir compte du besoin des autres. C'est pour rétablir l'échelle des valeurs qu'on a placé l'homme au centre de l'activité économique. L'argent est devenu un moyen, non plus une fin. D'où est sortie la formule pratique: un membre, une voix (un vote). Cette formule, sans négliger les exigences d'une bonne administration, donne à la personne la première place et sa pleine valeur.

Ainsi, pour être logique, si les valeurs humaines doivent apparaître au tout premier rang dans les grandes sociétés nationales, l'on donnera, par exemple à une société de 10,000 membres, une plus grande représentation qu'à une société de 100 membres. La primauté appartient aux valeurs humaines, car il n'est plus maintenant question d'argent, mais de représenter des personnes. Dans les coopératives, cette pratique d'ailleurs est générale, seuls les modes varient.

Tableau

Pour toutes les Caisses Populaires de la province, voici un tableau de la représentation proportionnelle, basé sur les chiffres de 1960. Caisses: 1 à 200 membres, 28 délégués, 32 pour cent; 200 à 500 membres, 36 délégués, 45 pour cent; 500 et plus, 19 délégués, 23 pour cent.

De cette comparaison, il ressort que les Caisses de 1 à 500 membres auraient 77 pour cent de la représentation et que les "grosses" caisses n'auraient que 23 pour cent. Peut-on mieux interpréter la véritable démocratie?

La Fédération des Caisses canadiennes-françaises du Manitoba,

par Raymond BERNIER.

L'alcoolisme, sujet de l'A.P.M., discuté à Letellier le 23 janvier

LETELLIER — Le mardi 23 janvier, à 8 h. p.m., se réunissaient à l'école de Letellier une quarantaine de personnes pour la première réunion pour 1962 de l'Association de Parents et Maîtres.

La présidente, Mme Aline Gentes, offrit ses sincères remerciements, d'abord aux professeurs pour le beau concert de Noël, puis à Mme Blanche Jutras pour son initiative à organiser des clubs pour les jeunes et ensuite aux commissaires pour leur dévouement.

Après la lecture du procès-verbal par la secrétaire, Mlle Yvonne Desautels, deux films intitulés "It's Best to Know" et "Your Health", portant sur l'alcoolisme, furent présentés à l'écran.

Quoique de courte durée ces films surent intéresser les gens et fournir matière pour les discussions qui suivirent, dirigées par le sergent Cass, d'Emerson.

On conclua qu'il est impossible d'éliminer l'alcoolisme — c'est un fait qui date depuis la création. Ce qui est nécessaire est l'éducation des jeunes sur l'importance de bien se servir de la boisson et d'en faire connaitre ses néfastes conséquences quand elle est abusée.

Le sergent Cass était accompagné du constable Nick Schrader, de Morris.

Cette intéressante soirée se termina par une liqueur communément appelé "café". Il n'y eut point d'abus! . . .

Clercs-Servants

M. l'abbé E. Fontaine, curé, réunissait les Clercs-Servants à l'école de Letellier pour une fête, le 17 janvier. Les jeunes officiers, sous la direction de Paul Gilmore, président, avaient organisé jeux, chants, pièces, etc. On débuta par un film, "La Gaspésie"; ses paysages, ses margots et la musique furent appréciés. M. l'abbé Fontaine distribua bonbons, liqueurs douces et patates frites à tous.

Sincères remerciements à M. le Curé de la part des 20 copains, Clercs-Servants.

Réunion de la L.F.C.

La première réunion de l'année 1962 des membres de la Ligue Féminine Catholique eut lieu au début de janvier. Dû au grand froid, plusieurs membres n'ont pu assister.

Les minutes de l'assemblée précédente furent adoptées telle que présentées par la secrétaire. La présidente remercia chaleureusement les religieuses pour leur travail au décor des autels à l'occasion de Noël, ainsi que les volontaires qui ont fait le ménage de l'église.

Mme Gilbert Fontaine fit un rapport sur la citoyenneté au sujet des boites qui avaient été placées dans les magasins locaux pour y recevoir des cadeaux de Noël allant aux hôpitaux. Ce fut un grand succès; plusieurs cadeaux furent expédiés de la paroisse, grâce aux dames de la Ligue. Mme Napoléon Comeault fit rapport sur la presse. Des lettres d'appréciations furent envoyées aux postes de télévision en appréciation des quelques bons programmes qu'on présente.

Mme la Présidente pressa sur deux points: que les membres s'efforcent de visiter les malades, et l'intronisation du Sacré-Coeur dans les foyers que M. le Curé se ferait un plaisir de faire.

L'assemblée se termina par la prière.

Funérailles

Le samedi 3 février, Mgr Joseph Robert chantait la messe de Requiem pour Mme Joseph Saurette, âgée de 91 ans, décédée à St-Boniface, où elle résidait depuis son départ de Letellier, il y a quelques années.

Assistaient au choeur, M. l'abbé E. Fontaine, curé, M. l'abbé Lucien Turcot, chaplain au sanatorium de St-Vital, et M. l'abbé Jacques Bertrand, ancien curé de Dunrea.

La défunte laisse dans le deuil un fils, René; deux filles, Mme P. Chartier et la Rév. Sr Imelda, des Missionnaires de l'Immaculée Conception; un frère, M. Wilfrid Tucker; deux soeurs, Mmes B. Tenant et H. Saurette; sept petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Les porteurs étaient MM. Amédée Leclair, Maurice, Georges, Edmond, Alphonse et Joseph Saurette.

La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par M. Marcel Graveline, et les rubans par Mmes Paul Dupuis, Joseph Saurette, Joseph Dupuis et Laurent Leclair. La quête fut faite par Mmes Albany Gallant, Alice Barnabé, Joseph Dupuis et Paul Saurette.

L'inhumation se fit au cimetière de Letellier.

Malades

Mme Annie Jubinville est de retour chez elle.

Mme Alice Jutras et M. Georges Fraser, encore hospitalisés à Morris, quitteront prochainement l'hôpital.

M. Joseph Dupuis a subi une opération à l'hôpital général de St-Boniface et doit revenir sous peu.

Bonspiel

Commençant le lundi 12 février pour se terminer le samedi soir 17, la semaine de curling sera tenue au village. La patinoire convertie en six glaces donne un total de huit pièces. La limite de 48 entrées est atteinte depuis presqu'un mois et plusieurs ont dû être refusés. Les joutes se dérouleront dans la soirée, de 6 h. à 10 h., ce qui donne à plusieurs gens d'affaires la chance de prendre part.

Correction

A l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Damphousse, 12 des 13 et non 8 des 9 enfants étaient présents.

Les Rév. Srs Thérèse-Couderc et Gérard-Ernest, SS.NN.J.M., des écoles St-Ignace et du Sacré-Coeur de Winnipeg, respectivement, faisaient partie du groupe.

Noces d'argent, à St-Pierre, de M. et Mme Emile Hébert

ST-PIERRE — Le 26 janvier dernier avait lieu au Centre Récréatif de St-Pierre les noces d'argent de M. et Mme Emile Hébert. Plusieurs parents et amis se rendirent à l'invitation qui leur avait été faite, de sorte que la salle en fut comblée.

Les jubilaires, accompagnés de leurs enfants, firent leur entrée au son d'une marche nuptiale. Sur les murs étaient fixés en lettres d'argent les noms des jubilaires (Emile et Gilberte) ainsi que ceux de leurs cinq enfants, Maurice, Madeleine, Fernand, Rachelle et Charles.

Le maitre de cérémonies, M. René Préfontaine, après avoir adressé quelques mots de félicitations, céda la parole au frère de la jubilaire, M. Gérald Lavergne, qui lut l'adresse, d'abord en français puis en anglais pour le bénéfice d'une assez nombreuse assistance de gens de différentes nationalités. Puis le jeune Paul Lavergne, neveu et filleul des jubilaires, fit la présentation d'une magnifique gerbe de fleurs. M. Lucien Hébert, frère du jubilaire, s'exécuta ensuite entre deux larmes de joie et d'émotion, à faire l'éloge de son frère et de sa belle-soeur et à les féliciter de la belle famille qu'ils ont élevée.

Suivirent les discours de M. Fernand Lavergne, frère de la jubilaire, de M. Ovila Péloquin, de M. Edmond Préfontaine et de M. Zéphirin Audet. Le maitre de cérémonies ne s'en tint pas à ne faire que des présentations, il chanta aussi pour les jubilaires une chanson à la fois drôle et appropriée pour la circonstance. Dans la salle aussi artistiquement décorée en argenté et en blanc, par M. Marcel Côté, la présentation d'un tourne-disque à haute fidélité vint mettre dans le coeur des jubilaires un plus grand rehaussement de joie.

Pendant le délicieux goûter servi par les Dames Auxiliaires, les télégrammes de félicitations des familles Octave Laurin et Henri Boucher, de Minneapolis, et de Russell Simpson, de Vancouver, furent lus.

M. E. Hébert remercia tous ceux qui d'une façon ou d'une autre avaient contribué à leur témoigner une si grande marque d'affection en ce jour de fête.

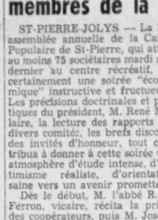
Mariage Kula-Bédard

Le samedi 3 février, Mlle Rita Bédard, fille de M. et Mme Joséphat Bédard, épousait M. Peter Kula, à St-Pierre.

La mariée était vêtue d'une robe de velours blanc et tenait un bouquet d'orchidées. Elle était conduite à l'autel par son père, tandis que le marié était accompagné de son frère, John.

Les deux témoins étaient Mlle Cécile Bédard, soeur de la mariée, et M. Victor Kula, frère du marié. Les filles d'honneur, Mlles Cécile Bédard, Paulette et Lorraine Mulaire, étaient vêtues de robe de velours bleu royal. Les garçons d'honneur étaient MM. Elie Bédard, Victor et Théodore Kula.

Au Centre Récréatif, un succulent souper fut servi par les Filles d'Isabelle. M. Théodore Tétrault, oncle de la mariée, agissant comme maitre de cérémonies, présenta les 18 convives de la table d'honneur. Le grand-père de la mariée, M. Noël Tétrault, porta le toast. Le R. P. Hector Côté, C.S.V., cousin de la mariée, adressa quelques mots de félicitations aux nouveaux époux. La soirée se termina avec beaucoup d'entrain. M. et Mme Peter Kula ont établi leur demeure à St-Pierre.



A l'occasion du centenaire de la mort de Pauline Jaricot, fondatrice de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, l'Association nationale missionnaire d'Espagne a décidé que cette année 1962 sera une "Année de la Propagation de la Foi". De plus, le Conseil des Oeuvres Pontificales Missionnaires a organisé un premier congrès en vue de célébrer solennellement ce centenaire; il aura lieu à Lyon du 9 au 13 mai prochains. C'est dans cette même ville en 1822, que Pauline Jaricot posa les fondations d'une société missionnaire en groupant des fidèles, hommes ou femmes, prêts à prier et à se sacrifier en faveur des missions. (Photo NC)

Soirée d'étude fructueuse par les membres de la Caisse de St-Pierre

ST-PIERRE-JOLYS — La 24e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Pierre, qui attira au moins 75 sociétaires mardi soir dernier au centre récréatif, fut certainement une soirée "économique" instructive et fructueuse. Les précisions doctrinales et pratiques du président, M. René Mulaire, la lecture des rapports des divers comités, les brefs discours des invités d'honneur, tout contribua à donner à cette soirée une atmosphère d'étude intense, d'optimisme réaliste, d'orientation saine vers un avenir prometteur.

Dès le début, M. l'abbé R.-M. Ferron, vicaire, récita la prière des coopérateurs, puis M. Joseph Lambert, président honoraire (qui n'a jamais manqué une assemblée annuelle depuis 24 ans), tira au sort le nom de Mlle Yvette Lambert, gagnante du prix d'entrée, "une part sociale". Mlle Orise Lapointe, secrétaire gérante, lut les minutes de la 23e assemblée annuelle.

Le président, dans son rapport des activités du bureau de direction pour l'année 1961, rappela que 108 nouveaux membres ayant été inscrits, la Caisse Populaire comptait donc au 31 décembre 599 membres, soit 350 adultes, 242 enfants et 7 sociétés. L'actif a passé de $239,260.51 à $284,041.36, soit une agréable augmentation de $44,780.85. Les directeurs ont tenu 20 assemblées, envoyé des délégués à diverses réunions à St-Boniface, reçu la visite de M. J.-P. Langlois qui donna une conférence sur l'Assurance-Vie Desjardins. Les taux d'intérêt sont de 8 pour cent sur hypothèque et prêts personnels et de 6 pour cent sur les prêts-épargne; la Caisse a payé 2 pour cent sur les dépôts à l'épargne; le boni de 3½ pour cent fut payé sur les parts en 1960 (et durant la soirée on décida de payer 3¾ pour cent pour 1961). Il y eut la visite de l'inspecteur Joseph Chabalier en novembre. Ce fut aussi la construction d'un édifice moderne et spacieux au centre du village au coût total de $12,138.53. L'ouverture officielle en septembre dernier fut une vraie fête paroissiale.

Dans son rapport des activités du comité de crédit, M. Fortunat Grégoire rappela spécialement qu'au cours des 28 assemblées on étudia 85 demandes d'emprunt et 26 contrats de délai (8 de ces demandes furent refusées) au montant global de $149,669.38.

Le rapport financier montre bien que l'argent ne manque pas à St-Pierre et qu'on sait la mettre au service des membres. M. Mulaire fit particulièrement ressortir, avec fierté, que la Caisse de St-Pierre possède un important capital social ($237,860.34), preuve qu'elle a su habituer ses membres à l'épargne, et un solide fonds de réserve ($15,528.96). Après avoir indiqué le montant des prêts en cours (personnels $52,628.57; épargne $20,852.21; hypothécaires $159,078.59), il révéla que la Caisse a prêté dans la paroisse plus d'un million de dollars depuis sa fondation en 1938 et qu'à peine un dizième de un pour cent a été perdu.

M. Gilles Mulaire fit le rapport du comité de surveillance, dont la tâche est à la fois ardue, délicate et ingrate. Mais les applaudissements de tous ont prouvé qu'on savait apprécier l'énorme travail accompli par ce comité.

Pendant que le comité de nomination délibérait à l'écart, M. Claude Desrosiers, instituteur, vint expliquer le mécanisme de la Caisse Scolaire, donner quelques chiffres (242 déposants; $360.00 en dépôts) et surtout inciter les parents à encourager leurs enfants à déposer: "les jeunes gaspillent trop, ne déposent pas suffisamment, voyez-y". Puis on procéda aux élections, de sorte que les comités seront ainsi constitués en 1962: bureau de direction: MM. René Mulaire, président, Wilfrid Hébert (réélu), Jean-Marie Gagnon, Albert Morissette et Jean-Paul Audette (élu à la place de Victor Joubert, maintenant conseiller au village et qui se dévoua comme directeur pendant neuf ans); comité de crédit: Fortunat Grégoire (réélu), Achille Rioux et Joseph Bédard; comité de surveillance: Eugène Labelle, Gilles Mulaire (réélu) et Mme Marie-Ange Banville.

La soirée se termina par trois discours. M. Raymond Bernier, président de la Caisse Populaire de St-Boniface et conférencier invité, indiqua que les Franco-Manitobains possèdent les qualités nécessaires pour travailler à leur avancement économique, mais qu'ils doivent nourrir le désir intense de réussir et mettre en oeuvre toutes les ressources de l'imagination, s'ils veulent développer leurs villages et, tout en progressant, y garder un esprit profondément chrétien "en affaires". Il multiplia les exemples les plus frappants, au cours de son lumineux exposé, passant du domaine de l'agriculture progressive à ceux de l'industrie, du commerce, de la finance.

M. Georges Forest vint ensuite expliquer les fonctions du propagandiste du Conseil Manitobain de la Coopération: coordonner le mouvement coopératif chez les nôtres, développer ses institutions en qualité et en nombre, défendre aussi le mouvement si nécessaire. Puis M. Pierre Frossais, inspecteur en chef, après quelques mots de félicitations aux officiers, fit quelques remarques appropriées au sujet des emprunts par la Caisse "alors que chez vous tant d'argent dort en caisse", de la possibilité d'une industrie de chez nous aidée par la Caisse Populaire, de la loi au sujet des bonis et de l'intérêt sur épargnes, de la manière de tirer parti du système de chèques et, enfin, il indiqua comment certains amendements à la loi obligera à effectuer des changements dans les règlements.

Cette soirée fructueuse se termina par l'O Canada et la traditionnelle collation. Tous se séparèrent enchantés, désireux plus que jamais de méditer les leçons apprises et surtout de les transformer en action salutaire.

L'actif de la Great-West Life atteint maintenant $854 millions

WINNIPEG — Nouveaux sommets dans l'augmentation de l'actif, dans les recettes totales et dans les dividendes versés tant aux assurés qu'aux actionnaires, tels sont les points saillants de l'exercice 1961 de la Compagnie d'assurance-vie Great-West. De plus, la Compagnie a pu affecter la somme la plus considérable de son histoire à sa réserve de prévoyance et à son excédent. Le rapport de 1961 a été présenté à l'Assemblée annuelle tenue à Winnipeg le 6 février par M. D. E. Kilgour, président.

Statistiques

Il ressort des états financiers de l'exercice écoulé que l'actif a augmenté de $62,893,000 pour se chiffrer par $854,387,000, soit le gain le plus considérable enregistré depuis la fondation de la Compagnie. Le revenu total de la Compagnie a été de $169,655,000, soit une augmentation de près de $10,000,000. En 1961, pour la treizième année successive, le taux d'intérêt réalisé a augmenté, car le taux net est passé à 5.13 pour cent de 5.00 pour cent qu'il était en 1960.

M. Kilgour a indiqué que le total des ventes effectuées l'an dernier au Canada et aux **Etats-Unis fut de $616,364,000, ce qui** est une diminution comparativement à l'année précédente, attribuée à un nombre réduit de grosses ventes en groupe. La totalité des assurances et des rentes en vigueur s'élève maintenant à $5,438,504,000 marquant un gain de $347,000,000 pendant l'exercice. La Compagnie a touché un revenu de $23,385,000 en primes d'assurance-santé au cours de l'année écoulée.

Les assurés et les bénéficiaires ont reçu au total $89,414,000 tandis qu'une somme de $45,257,000 était affectée aux réserves de polices — un grand total de $134 millions a donc été versé ou crédité aux assurés et bénéficiaires au cours de 1961.

Au cours de son discours à l'Assemblée annuelle, M. Kilgour a recommandé que tous les systèmes de pensions de retraite tombent sous la surveillance gouvernementale.

"Il est bien souhaitable, dit-il, que nous ayons une surveillance de la part du Gouvernement de tous les systèmes de pensions au Canada, une surveillance du genre de celle sagement pratiquée auprès des compagnies d'assurance depuis longtemps. Si ceci se réalisait, je crois que nous serions témoins d'un glissement très marqué vers les garanties et les records éprouvés de placements auxquels nos assurés sont habitués. On ne trouverait que peu **de domaines où les garanties sont** aussi essentielles ou souhaitables que celui-ci où il faut absolument que rien ne vienne réduire ni arrêter les pensions payables aux employés à leur retraite."

Assemblée de la Caisse Populaire tenue à Ste-Amélie le 1er février

STE-AMELIE — La Caisse Populaire de Ste-Amélie tint son assemblée annuelle le jeudi 1er février, dans l'école du village, à 8 h. p.m. Vingt-cinq pour cent des membres étaient présents. Ce qui montra leur intérêt à la Caisse Populaire.

L'assemblée s'ouvrit par une prière spéciale récitée par M. l'abbé Charles Vachon, curé. M. Fred Pinette fut remplacé par Mme C. Archambault, qui agissait comme présidente.

Un boni de 3 pour cent sur parts pour 1961 fut décidé par les membres.

Les rapports donnés par les différents comités prouvent que les paroissiens ont épargné près de $6,000.

M. Fred Pinette et Mme H Vandenbosch furent réélus au comité de Direction; M. L. Archambault, au comité de Crédit, et M. Jos. Vandepoele, au comité de Surveillance.

M. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses, accompagné de M. Georges Forest, propagandiste, assistait à cette réunion. Il se dit enchanté de vérifier des livres si bien tenue et fourni des détails au sujet de l'assurance qu'un membre peut obtenir en appartenant à une Caisse Populaire. Il expliqua aussi comment et pourquoi les membres devraient profiter du prêt-épargne. Plusieurs questions furent demander et furent très bien répondues par M. Frossais.

Un court rapport de l'année écoulée fut donné par un des membres, M. Raymond Verhaeghe.

M. Forest a félicité les officiers, les membres et encore plus les membres de la Caisse Scolaire, qui fait un progrès sensible.

Le prix d'entrée (une part de $5.00) fut gagné par M. Gérald Pinette, gérant de la Caisse Scolaire. Félicitations Gérald.

L'assemblée se termina par un délicieux goûter préparé et servi par les dames de la Ligue Féminine Catholique.

Malades

Prompt rétablissement au jeune Denis Labelle, patient à l'hôpital de Ste-Rose du 28 janvier au 1er février; à Mlle Marie-Ange Verhaeghe, hospitalisée pour quelques jours au cours de la semaine du 29 janvier.

Çà et là

M. et Mme John Brooks et Mme Andy Morisseau se rendirent à Brandon, mercredi dernier, pour visiter M. et Mme D. Roddick et autres parents pendant quelques jours.

M. et Mme Albert Ferec et leur fils, Danny, se rendirent à Winnipeg durant la dernière fin de semaine, où Danny devait subir une opération au nez.

Mme Fleury, de Toutes-Aides, Man., est en visite chez sa petite-fille, Mme B. Labelle, pour quelque temps.

Sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès de M. B. T. Tucker, de Ste-Rose, survenu le dimanche 4 février.

La Broquerie

Nouveau syndic

M. Gérard Wenden a été élu syndic le dimanche 28 janvier. M. Wenden remplace M. Camille Jolicoeur. Les deux autres membres du comité sont MM. Noé Normandeau et Denis Nadeau.

Convalescents

Prompt rétablissement à Mme Timothée Gagnon, Mlle Carol Gauthier, MM. Bernard Fournier et Roland Laurencelle, qui ont fait, dernièrement, un séjour à l'hôpital.

Retraite Jéciste

Il y eut le samedi 27 janvier une récollection pour les jeunes **Jécistes des 7e et 8e années,** prêchée par le R. P. N. Seiger, C.Ss.R., de Ste-Anne-des-Chênes.

La Caisse Populaire de Ste-Rose adopte l'assurance-vie Desjardins

STE-ROSE-DU-LAC — A la réunion annuelle de la Caisse Populaire de Ste-Rose-du-Lac, il fut proposé et décidé par l'assemblée de prendre l'Assurance-Vie Desjardins. Soixante-trois membres et 18 visiteurs étaient présents. Après la lecture des différents rapports, l'assemblée accepta le boni de 4 pour cent.

Les élections qui ont suivi donnèrent les résultats suivants: M. André Guillas fut élu au comité de Direction, et M. Auguste Brunel fut réélu à ce même comité. Les autres membres de ce comité sont M. Auguste Pineau, président, MM. Jean-Baptiste Maguet et Jean-Louis Brunel; Comité de Crédit: président, M. Léon Pineau; MM. Norman Plamondon, et Stanley Tucker, élus; comité de Surveillance: président, M. Guy Guillas; M. Maurice Valcourt, élu, et le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé. M. Emile Lépine demeure gérant.

M. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba, encouragea les sociétaires à aller de l'avant, à augmenter le chiffre d'affaires. Il fit remarquer que le boni est accrédité au premier de l'année au lieu d'attendre après l'assemblée annuelle. Il répondit avec netteté et assurance aux différentes questions posées par l'assemblée.

M. Georges Forest, secrétaire-propagandiste du Conseil de la Coopération du Manitoba et propagandiste des Caisses Populaires et du mouvement coopératif, parla des services rendus par le Conseil de la Coopération aux Caisses Populaires. Le C.C.M. groupe les Caisses Populaires, voit à développer et à coordonner le mouvement, voit à fonder des nouvelles Caisses et à défendre le **mouvement. Il s'occupe actuellement** à préparer un mémoire qui sera présenté devant la Commission Royale sur les Banques et les Finances. Le Conseil Canadien de la Coopération, dont le C.C.M. fait partie, aide à l'organisation de Caisses Populaires et du mouvement Coopératif dans des pays étrangers, en particulier à Haïti. Le propagandiste a demandé que les gens ne se limitent pas. La Coopération est toujours nécessaire partout où le besoin se fait sentir. "Tous pour chacun et chacun pour tous".

Le prix d'entrée fut gagné par M. Théophile Bertrand. Après quelques mots du R. P. Alarie, on clôtura l'assemblée en se régalant de beignes et de café.

Décès

Le 4 février est décédé à l'hôpital général de Ste-Rose-du-Lac, M. Basil T. Tucker, âgé de 76 ans, de Ste-Rose-du-Lac, Man.

Né à Bridgeport, Dorset, Angleterre, il était résidant de Ste-Rose depuis 65 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie; cinq filles, Sylvia (Mme A. Balcaen), Dora (Mme R. Lussier), Gertrude (Mme R. Lambert), Noëllie (Mme J. Monteyne), et Edna (Mme R. Poulin); quatre fils, Raymond, Louis, Henry et Stanley; 23 petits-enfants; un arrière-petit-enfant; un frère, Wilfrid, et une soeur, Mme E. Tannent.

Les prières furent dites lundi et mardi soirs au salon funéraire de Ste-Rose. Le service funèbre était chanté le mercredi 7 février, à 10 h. a.m., par le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., en l'église de Ste-Rose-du-Lac. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Le parc de la forteresse de Louisbourg aura 25 milles carrés

LOUISBOURG, N.-E. — Des procédures d'expropriation ont débuté en vue de l'acquisition de plus de 12,000 acres aux abords de cette ville fortifiée du Cap-Breton. Cette initiative fait partie d'un programme de restauration de plusieurs millions de dollars de la forteresse de Louisbourg.

Le gouvernement provincial fera l'achat du terrain et le remettra ensuite à Ottawa. Les travaux de restauration et l'exploitation du vaste emplacement historique et parc national Louisbourg seront confiés au ministère des Affaires du Nord et des Ressources Nationales.

Avec l'acquisition du terrain, une section de 11,350 acres entourant la forteresse et un terrain de 1,050 acres à l'est de la ville, le programme de restauration englobera une étendue qui dépassera de loin les limites de la forteresse actuelle de 57 acres pour laquelle les Français et les Britanniques livrèrent combat au 18e siècle. Le projet de restauration de $12,000,000 couvrira une fois parachevé une superficie d'environ 23 milles carrés. La plupart des travaux auront été exécutés lors du centenaire du Canada, en 1967.

L'endroit où les troupes de Wolfe mirent pied à terre pour attaquer la forteresse par en arrière fait partie des sections expropriées de même que l'installation des batteries, du côté opposé du havre de Louisbourg, où l'on fit feu sur la forteresse.

Une haute personnalité du gouvernement fédéral a déclaré que la région étendue qui fera partie de l'emplacement permettra de reconstituer les lignes de bataille des forces en opposition ainsi que plusieurs détails des combats. On a effectué jusqu'ici que des travaux d'arpentage.

Environ 165 ouvriers, des mineurs de charbon pour la plupart, travaillent depuis quelques mois sur la forteresse.

Woodridge

Naissance

M. et Mme Edouard Lavergne (née Jessie Maciezkow) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 18 janvier et baptisé le 26, sous les noms de David-Anthony-Florian.

Çà et là

Félicitations à M. Gérard Poiron qui a été élu syndic le 28 janvier; il remplace M. Noël Huppé, sortant de charge. Merci sincère à ce dernier pour les services rendus durant son terme d'office.

Prompt rétablissement à Mmes Alex. Gosselin et Anna Snow, qui sont revenues à la maison après avoir été hospitalisées, l'une à l'hôpital général de St-Boniface, l'autre à Steinbach, ainsi qu'à Mme Louis Gendron qui a subi une intervention chirurgicale.

M. Maurice Deidrich est revenu d'une promenade de deux mois chez ses enfants, M. et Mme Jos. Proulx, de Pullman, Washington, D.C.

MM. et Mmes Olivier Rivard et Albert Lebleu ont rendu visite à leurs frère et soeur, M. et Mme Charles Degagné, de Lorette, les 3 et 4 février.

St-Lazare

Association d'Education

Le dimanche 11 février aura lieu la perception pour l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Une invitation spéciale a été faite au R. P. L. Guy, S.J., qui parlera sur ce sujet cette même journée.

Comme on l'a déjà mentionné, trop peu savent le bien que fait cette association en aidant les gens à maintenir leur langue et en même temps, leur foi. Que tous soient généreux; c'est leur devoir d'aider ceux qui s'efforcent de garder les droits des Canadiens français.

Çà et là

Les bingos qui, auparavant avaient lieu à la salle paroissiale, seront maintenant tenus dans la salle de banquet Chartier. Le prochain bingo aura donc lieu à cet endroit le jeudi 15 février.

Une soirée récréative, organisée par l'Association Athlétique, aura lieu dans la salle de banquet Chartier le vendredi 9 février. On peut obtenir ses billets de M. Robert Chartier.

Naissances

A M. et Mme Eugène Fouillard est née une fille, Rachelle, le mercredi 24 janvier à l'hôpital de Russell.

A M. et Mme Claude Chartier est né un fils, Francis, le vendredi 2 février, à l'hôpital de Birtle.

A M. et Mme Jérôme Tourond sont nées des jumelles le dimanche 4 février, à 'hôpital de Birtle.



Progrès accéléré dans la construction des écoles secondaires de la Montagne

MM. Léo Gautron et Martial Lavergne, de St-Pierre-Jolys, Camille Delorme, de St-Joseph, et Ernest Proulx, de Transcona, sont d'excellents contremaitres, si l'on en juge par la rapidité et l'excellence des travaux accomplis déjà sur les chantiers de construction des nouvelles écoles secondaires de la Division de la Montagne à St-Claude, à Somerset, à Notre-Dame-de-Lourdes et à Mariapolis. Tous quatre travaillent au service de Sawatsky Construction Ltd. (M. Raymond Beaubien, propriétaire) et Louis Ducharme & Associates (M. Louis Ducharme, propriétaire). La grande majorité de leurs ouvriers, de langue française, ont été embauchés dans les régions des écoles en construction et tout laisse croire que ces hommes sont d'une compétence rare.

La première école (St-Claude) est pratiquement terminée et les élèves y sont entrés dès le 3 janvier dernier. Instituteurs et élèves semblent particulièrement fiers de cet édifice où tout a été conçu en fonction de leur travail, et les villageois ne restent pas indifférents devant l'audace architecturale de "leur" école qui ne ressemble à aucune autre.

C'est que le toit aux lignes plus qu'originales indique clairement, même au passant le plus distrait, que l'édifice est fait d'un groupe de cellules de travail. Bien reliée au tout, chaque classe est cependant une unité bien personnelle et pratiquement indépendante. Sa forme de haut-parleur permet à la voix de l'institutrice de se diriger vers les élèves en s'amplifiant. La seule fenêtre qui permet aux regards de surveiller ce qui se passe à l'extérieur se trouve à l'avant de la classe, là où se trouve le professeur. Les élèves reçoivent la lumière naturelle par des fenêtres placées à l'arrière, tout au haut du mur. Pas de distractions possibles, ici on travaille sérieusement.

En plus des six classes, l'édifice comprend la bibliothèque, le laboratoire de physique et de chimie, le local des arts ménagers et celui du cours commercial, sans oublier la grande salle de jeux et de réunions, le bureau de la principale relié à la bibliothèque, et la salle de repos du personnel enseignant.

A l'entrée du village, non loin de la grande route no 2, cette école sera officiellement ouverte "au beau temps". Et aussi celles de Notre-Dame-de-Lourdes, de Somerset et de Mariapolis qui, commencées en même temps au début de septembre 1961, ne sont pas rendues au même stage d'achèvement.

A Notre-Dame-de-Lourdes, cependant, les élèves du cours élémentaire occupent déjà leur nouvelle école du district consolidé qui comprend, en tout, neuf classes avec 248 élèves et un auditorium qu'on pourra facilement transformé (si nécessaire) en deux autres classes. Et, au sein du village, les entrepreneurs Peterson et Fonger, de St-Boniface, emploient toute une équipe d'ouvriers de la région et le contremaitre affirme qu'ils accomplissent leur travail avec dextérité, compétence et efficacité. L'aile principale de ce grand Foyer Notre-Dame pour vieillards a 400 pieds de longueur et comportera, en plus des appartements communautaires (cuisine et réfectoire, par exemple) 46 chambres individuelles. De fait on a prévu la venue de "couples" qui pourraient disposer de deux chambres communiquant entre elles, l'une servant de petit salon, l'autre de chambre à coucher. La petite chapelle "de style japonais" semble particulièrement chère à M. Etienne Gaboury, architecte de ce Foyer et des quatre écoles de la Montagne.

Grâce à ces nouvelles écoles secondaires, environ 250 écoliers pourront fréquenter les cours de la 9e à la 12e année et recevoir une éducation complète, dans des locaux modernes. D'ailleurs, tout est prévu pour les années à venir, car dans chaque école on pourra facilement transformer la salle de jeux en classes supplémentaires.

Les jours d'ouverture officielle de ces écoles seront fixés bientôt. Ce journal aura alors l'occasion de présenter à ses lecteurs chaque école, le personnel enseignant et la gent écolière de la Montagne.

Décès de la Rév. Sr Marie-Rose, C.R.C.P., à Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le 30 janvier, à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes décédait pieusement la Rév. Sr Marie-Rose - de - l'Immaculée - Conception (née Eva Beaulieu), Chanoinesse des Cinq Plaies.

La défunte, originaire de Ste-Adèle, P.Q., entre en religion en 1898 à Nominingue, P.Q. Elle prononça ses voeux de religion en 1901 à Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Au cours de sa longue carrière, la Rév. Sr Marie-Rose se dévoua à divers endroits comme sacristine, institutrice et supérieure. Elle figure sur la liste des fondatrices du Foyer St-Joseph de Sherbrooke, P.Q., où elle prodigua son dévouement et son savoir-faire au service des vieillards de cet établissement.

Après un séjour de cinq ans comme patiente au Sanatorium de St-Vital, la chère Soeur put retourner dans sa communauté en 1960, où, malgré son âge avancée, elle s'adonna à divers petits travaux pour occuper ses loisirs et faire plaisir autour d'elle. Elle était surtout très pieuse et dévouée à toutes les grandes intentions de l'Eglise.

La Rév. Sr Marie-Rose vit approcher la mort avec calme et résignation, édifiant son entourage par sa parfaite soumission à la volonté de Dieu. Munie des derniers sacrements, elle rendit son âme à Dieu dans sa 85e année.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Notre-Lame-de-Lourdes le samedi 3 février. La défunte laisse dans le deuil deux soeurs, religieuses de Ste-Croix, et un frère, ainsi que de nombreux parents et amis.

Après avoir célébré son jubilé de diamant de profession religieuse il y a à peine quelques mois, cette fervente religieuse a entendu l'appel de l'Epoux des vierges qui l'appelait pour sa récompense éternelle.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

Une assemblée générale de la Ligue Féminine Catholique aura lieu le 13 février, à 8 h. p.m. dans l'auditorium de l'école Blessed Sacrement.

L'invité spécial sera M. Prévost, de l'Imprimerie Prévost de St-Boniface, qui parlera sur son métier d'imprimeur. Mme Y. Cusson, du comité de presse, se charge du programme.

Shower

Le shower annuel organisé par la L.F.C. aura lieu le 18 février, à 8 h. p.m., dans le nouveau presbytère de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Des prix d'entrée seront donnés; un goûter sera servi.

Les dons qu'on recevra durant cette soirée serviront à l'organisation du bazar annuel qui aura lieu le mercredi 4 avril.

Tous sont cordialement invités. Les dames en charge sont Mmes G. Boutin, G. Foster, G. Létourneau et A. Fréchette.

Mgr Emmet Carter est sacré évêque

MONTREAL — Le vendredi 2 février, devant un concours nombreux d'évêques, de prêtres et de laïcs, avait lieu, en l'église Notre-Dame de Montréal, la cérémonie solennelle de la consécration épiscopale de Mgr Emmet Carter, évêque auxiliaire de London, Ont., et évêque titulaire d'Altiburo.

Le nouvel évêque a été consacré par le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal. Mgr John Cody, évêque de London, et Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie et frère de l'impétrant, agissaient comme co-consécrateurs.

L'auteur et le fondateur

Mgr Carter est l'auteur de trois ouvrages sur l'éducation: "The Catholic Public Schools in Quebec", "Psychology and the Cross" et le récent et très remarqué "The Modern Challenge to Religious Education".

Il a été le fondateur de l'Ecole normale de femmes St-Joseph, de Montréal, qui forme, depuis 1939, des éducateurs féminins de langue anglaise. Il fut le premier président de l'Institut Thomas More pour l'éducation des adultes, poste qu'il occupa jusqu'en 1945, et fut aumônier du Newman Club de l'Université McGill pendant quinze ans. En 1933, le cardinal Léger le nommait chanoine.

Il a été pendant de nombreuses années et jusqu'à tout récemment, représentant de l'élément anglais à la Commission scolaire catholique de Montréal.

Mgr Carter résidera à Windsor, Ontario.

Mère vivante

Dans l'assistance, on remarquait la mère du nouvel évêque, Mme Mary Agnes Carter, de Montréal, âgée de 91 ans, qui assistait pour la deuxième fois à la consécration épiscopale d'un de ses fils. Son Exc. Mgr Alexander Carter avait été sacré évêque en l'église Notre-Dame, le 2 février 1957, par Son Em. le cardinal Léger.

Successeurs des apôtres

Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, qui a prononcé le sermon en français, a rappelé que les successeurs des apôtres avaient reçu pour mission d'enseigner et qu'ils se devaient de recourir "à tous les moyens que la technique moderne a créés pour faciliter et rendre plus efficace aussi bien le travail de l'esprit que le travail manuel".

Prêchant en anglais, l'archevêque-coadjuteur de Toronto, Son Exc. Mgr Philip Pocock, a déclaré que l'évêque devait être le reflet de la paternité de Dieu qu'il devait rendre sensible aux fidèles dont il avait la direction spirituelle. L'humanité, a-t-il dit, n'a pas besoin "d'un philosophe qui vainque l'erreur par le seul poids de sa doctrine . . . mais d'un père qui, grâce à son infinie compréhension et à son infinie charité, fera de nous une famille se nourrissant de la vie divine".

Soeurs et frère

Dans l'assistance on remarquait, outre la mère de Mgr Carter, ses soeurs, toutes deux religieuses, les Rév. Mères Mary Lenore, des Soeurs de la Providence de Kingston, Ont., et Mae Carter, du couvent du Sacré-Coeur de Winnipeg; une autre soeur, Mme Margaret Duggan, et un frère, Cyril, de Montréal.

Evêques

Dans le choeur, on notait la présence des archevêques et évêques dont les noms suivent par ordre alphabétique: LL. EE. NN. SS. F. V. Allen, auxiliaire à Toronto, H. Belleau, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie James, G. Berry, archevêque d'Halifax, L. Blais, auxiliaire à Montréal, I. Borecky, évêque ukrainien de Toronto, P. Caza, évêque-coadjuteur de Valleyfield, G.-M. Coderre, évêque de St-Jean, A. Douville, évêque de St-Hyacinthe, W. E. Doyle, évêque de Nelson, G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, E. Frenette, évêque de St-Jérôme, J.-M. Fortier, auxiliaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière, P. Grégoire, auxiliaire à Montréal, M. Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque ukrainien de Winnipeg, E. Jetté, auxiliaire à Joliette, A. Jordan, évêque-coadjuteur d'Edmonton, M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, J.-E. Limoges, archevêque de Mont-Laurier, T. J. McCarthy, évêque de St. Catharines, M. MacEachern, évêque de Charlottetown, M. C. O'Neill, archevêque de Regina, J. M. O'Neill, évêque de Harbour Grace, W. E. Power, évêque d'Antigonish, A. Roborecki, évêque ukrainien de Saskatchewan, J. F. Ryan, évêque d'Hamilton, P. J. Skinner, archevêque de St-Jean (Terre-Neuve), W. J. Smith, évêque de Pembroke, O. Sylvain, O.S.B., abbé de St-Benoit-du-Lac, L. P. Whelan, auxiliaire à Montréal, et J. R. Windle, auxiliaire à Ottawa.

L'Amicale des Anciens du Collège Mathieu de Gravelbourg a tenu sa réunion générale le dimanche 28 janvier à Ferland, Sask. Les 74 membres présents étaient venus des paroisses ou municipalités suivantes: Ponteix, Gravelbourg, Vanguard, Kincaid, Val Marie, McCord; Ferland tenait naturellement la première place au tableau d'honneur. La franche amitié et l'entrain témoignèrent hautement de l'intérêt que chacun porte à son Amicale.

A la demande de M. Rolland Pinsonneault, président de l'assemblée, M. l'abbé J. Bernier, curé, dit la prière d'usage et souhaita la bienvenue aux nombreux visiteurs. En peu de mots il sut toucher les coeurs, éclairer les intelligences, lancer ses traits d'esprit, glisser quelques malices et plaire à tous. Le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., recteur, exposa ensuite le sujet à l'étude: "Le recrutement" avec, comme corollaire, "le repêchage", précisant que Ferland s'est toujours montré au premier rang des paroisses tant par sa collaboration que par ses sympathiques encouragements. Après avoir parlé du recrutement en général, le Père Recteur passa à la nature du recrutement dans un collège "comme le nôtre", mit en lumière la multiplicité des problèmes actuels, ainsi que les moyens à prendre pour assurer un travail efficace. "Il ne faut pas oublier les jeunes bien doués qui, pour une raison ou pour une autre, ont interrompu leurs études. Il s'agit de les convaincre qu'ils peuvent se reprendre et de trouver les moyens de les aider".

Après une étude fructueuse "en commissions", les secrétaires des différents groupes présentèrent leurs rapports: M. l'abbé M. Minne, Mmes A. Laberge, A. Chabot, M. Monette et J. Couture et le R. P. G. Nogue, O.M.I. Dans l'ensemble, il fut question de la nécessité de l'instruction chez les jeunes, de la possibilité de réaliser un idéal bien placé, de l'avenir qui attend une génération pleine d'honnêtes ambitions, et de la nécessité du sacrifice pour réaliser les rêves caressés. La discussion générale qui suivit permit à quelques-uns d'illustrer les données précédentes par des cas intéressants.

Avec la bonne grâce qui le caractérise, M. R. Pinsonneault remercia tous et chacun. Il invita le R. P. W. Piédalue, O.M.I., à dire ce qu'est le Club 2M. Puis tous se regroupèrent pour prendre café et gâteaux que des mains expertes avaient préparés.

Vêture de six novices chez les Soeurs Grises

Le 5 février dernier, quatre jeunes filles étaient admises au Noviciat à la Maison Provinciale des Soeurs Grises: Mlles Yvonne Sicotte, de St-Pierre, Man., Angéline Gobeil, d'Albertville, Sask., Jeanne DuBois, de Calgary, et Elizabeth Luykx, de Calgary, Alta.

La cérémonie fut présidée par Mgr Joseph Robert, V.G., aumônier du noviciat. Il invita les nouvelles postulantes, qui généreusement venaient se consacrer au Seigneur, de prendre le Christ pour leur modèle; ce Divin Maître pendant les trente années de sa vie cachée s'est soumis à une vie de travail, de pauvreté et d'obéissance. En Lui elles trouveront forces et lumières pour avancer toujours dans les voies de la perfection. Après avoir franchi les étapes du postulat et du noviciat avec générosité et constance, elles auront le bonheur de se consacrer définitivement au Dieu si bon qui leur réserve des grâces de choix ici-bas.

Le mardi 6 février, M. l'abbé Norman Andries, aumônier de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, présidait la cérémonie de vêture des Rév. Srs Hélène Prescott, de St-Lazare, Man., et Irène Borowski, de Wynyard, Sask.

Les sermons français et anglais furent donnés par M. l'abbé Réginald Prescott, vicaire à la basilique, et M. l'abbé Norman Andries, aumônier de l'hôpital de Regina.

"La cérémonie de vêture qui se déroule dans cette chapelle ce matin, dit M. l'abbé Prescott, nous invite à la joie. Pour comprendre cette joie dans laquelle nous devons vivre, il nous faut remonter à la Sainte-Trinité. Dieu le Père dans un esprit de joie dit l'"Unique Parole" qui engendre son Fils. C'est dans un même esprit de joie que le Fils aime le Père . . . C'est dans un même élan de joie que la Sainte-Trinité créa l'homme, et le créa afin qu'il vive dans la joie. Cette joie consiste à se donner dans l'amour comme le Père et le Fils se donnent mutuellement."

Partant du même principe, nous sommes tous appelés à vivre dans la joie en nous donnant aux âmes par amour. Et continuant ce développement du don de soi par amour pour Dieu, l'orateur signale le bonheur que doivent éprouver les deux nouvelles novices qui, dans un élan de joie, veulent s'entrainer dans les voies de la perfection, qui leur permettra de se donner sans retour à Dieu qui les a attirées dans la Congrégation des Soeurs de la Charité.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Juzynic, curé de Wynyard, Sask. Un grand nombre de parents et amis des nouvelles élues et plusieurs infirmières de l'hôpital général de St-Boniface étaient présents à cette touchante cérémonie.

La SSJB de Montréal s'oppose au projet constitutionnel Fulton

MONTREAL — Le rapatriement de la constitution remet en question l'orientation contemporaine du fédéralisme canadien et le statut des Canadiens français, comme citoyens et comme collectivité, dans l'union canadienne, déclare la Société St-Jean-Baptiste de Montréal dans un communiqué, aujourd'hui.

La SSJB de Montréal, y lit-on, a toujours soutenu que la constitution canadienne est un pacte solennel entre deux nations dont les membres ont les mêmes droits et privilèges.

La SSJB de Montréal a souvent protesté contre le fait que ce pacte n'a jamais été respecté par la nation majoritaire qui a systématiquement refusé de reconnaitre les droits des Canadiens français en dehors du territoire québécois.

Le projet Fulton ne corrige pas la situation. Au contraire, il aurait pour résultat de consacrer les pratiques discriminatoires établies depuis trois générations en réduisant officiellement la province de Québec au statut d'une réserve que les Canadiens français et les Canadiens anglais se partageraient. De plus, ce projet laisse au parlement d'Ottawa le droit d'amender seul la constitution en matière fédérale. Cet amendement adopté en 1949, à la suite d'un véritable coup de force, devrait être rappelé immédiatement.

Dans les circonstances présentes, s'il s'avère impossible de garantir les droits des citoyens canadiens de culture française dans toutes les provinces, de même que les droits de la minorité anglophone sont assurés dans la province de Québec, et de faire reconnaitre le caractère biethnique et bilingue du Canada, nous recommandons le maintien du "statu quo". La nation canadienne-française ne peut accepter, en 1962, une réforme constitutionnelle qui aurait pour résultat de proclamer officiellement son statut de collectivité subordonnée dans l'union canadienne.

Résolutions des Sociétés St-Jean-Baptiste de l'Ontario

Extrait du procès-verbal d'une réunion régulière de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste d'Ontario, tenue à Ottawa, Ontario, le 19 janvier 1962.

ATTENDU que le projet de rapatriement de la constitution du Canada proposé aux provinces par le Ministre fédéral, de la Justice est inacceptable, de l'avis de la Fédération, parce que:

1) ce projet ne prévoit aucune amélioration du sort des minorités canadiennes-françaises dans toutes les provinces du pays;

2) il maintient les droits acquis du Québec, mais ne lui accorde rien de nouveau, consacrant ainsi les injustices constitutionnelles qui font du Québec la seule partie bilingue d'un pays anglais;

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste d'Ontario décide de féliciter le gouvernement du Québec pour le refus qu'il a opposé aux propositions de l'honorable M. Fulton et lui demande, en sa qualité de porte-parole de la minorité franco-ontarienne, de maintenir ses positions et de refuser dans l'avenir tout autre projet qui ne serait pas une consécration intangible des droits essentiels du Québec et des minorités françaises de toutes les autres provinces.

Adopté à l'unanimité:

Grégoire FARRELL,
secrétaire général.

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

11.55—O Canada, Ouverture, Horaire
12.00—Radio-Journal
12.19—Intermède et promotions
12.25—Communiqués
12.30—Terre Nouvelle
1.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
1.15—Refrains de France
1.45—Vers demain
2.00—Radio-Journal, Chansons sur mesure
2.30—Rencontres françaises
3.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
4.45—Programme russe
5.20—Match-intercités
6.00—Heure du Rosaire
7.00—L'abbé Pierre nous parle
7.15—Le chapelet
7.30—Récital du dimanche
8.00—Nos missions
8.15—L'Amérique latine
8.30—Le petite concert de Québec
9.00—Radio-Journal
9.10—Cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal et nouvelles sportives
10.10—Cabaret du soir
11.00—Sports, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.20—O Canada, Ouverture, Horaire
7.25—Prière du matin
7.30—Nouvelles et météo
7.40—Bonjour Compatriotes
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Radio-Journal, Un homme et son péché
10.15—Vie de Femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Psychologie de la vie quotidienne
11.30—Joyeux Troubadours
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède
12.15—Les visages de l'amour
12.50—Intermède
1.00—Chronique sportive
1.05—Touches d'ivoire
1.31—Réveil rural
1.53—Nouvelles locales
2.00—Rien qu'une chanson
2.30—Miss Music Hall
2.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Une demi-heure avec
3.45—Le quart d'heure des malades
4.00—Communiqués, Météo et Bienvenue Saskatchewan
5.00—Radio-Journal et météo
5.15—Le coin des jeunes
5.30—Rond Point
5.45—Pour les enfants
6.00—Nouvelles et sports
6.15—Le P'tit bal de l'Ouest
6.30—Coeur à coeur
6.45—Le chapelet
9.00—Radio-Journal
9.15—Commentaires
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

12.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
7.00—En vedette
7.15—Fémina
7.30—L'heure populaire des jeunes
8.00—Continental
8.15—Musique semi-classique ou Les Affaires de l'état
8.30—Les Belles de Lettres
9.30—Orchestre de Chambre
10.00—Festivals Européens
11.00—Orchestre de l'hôtel Windsor

MARDI

12.30—Fanfare
1.05—Un peu de tout
2.00—Chanson de la maison
6.15—Qu'en pensez-vous?
7.00—En vedette
7.15—Echos Marials
7.30—Fémina
7.45—Porgramme hollandais
8.00—Neil Chotem ou Orchestre Art Morrow
8.30—Des idées et des hommes
9.30—Concerts symphoniques
10.30—Hier et aujourd'hui
11.00—Orchestre du Reine Elisabeth

MERCREDI

12.30—North Battleford sur nos ondes
1.05—Créations Canadiennes
1.50—Eventide Memorial Studios
2.00—Fémina
2.15—Fantaisies Musicales
7.00—Porgramme culturel russe
7.30—Réminiscences
7.45—En vedette
8.00—Jazz Baroque avec Ted Elfstrom ou Allegro
8.30—Hommes de sciences
9.30—Concert du mercredi
11.00—Orchestre Dagwood

JEUDI

12.30—Debden sur nos ondes
12.45—Piano Populaire
1.05—Artiste de Concert
1.53—Nouvelles locales
2.00—Chansons de la maison
6.15—Méli-mélo
7.00—Programme allemand
8.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
8.30—Place Publique
9.30—Les petites symphonies
10.00—Les Grands Chanteurs du passé
10.30—Musique de Chambre
11.00—Musique de danse

VENDREDI

12.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
12.45—Fémina
1.05—Quelques danses
2.00—Quand l'opéra se donne des airs
6.15—Aventures
7.00—Programme ukrainien
7.45—A votre santé
8.00—Paysages de la chanson
8.30—Créateurs du XXe siècle
9.30—Récital d'orgue
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Orchestre du Candlelight

SAMEDI

7.55—O Canada, Ouverture, Horaire
8.00—Radio-Journal
8.05—Prière du matin
8.10—Bonjour Compatriotes
8.30—Le Wheat Pool
8.45—Radio-Sacré-C.
9.00—Nouvelles
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Tante Lucille
10.30—Visite à la discothèque
11.00—Radio-Journal et Canadiana
11.30—Réveil rural
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Communiqués
12.15—L'A.C.F.C.
12.30—Place St-Pierre
1.00—Opéra du Métropolitan
4.55—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Etablissement rural
5.40—Bienvenue Saskatchewan
6.30—Programme hongrois
7.00—Nouvelles et sports
7.15—Musique de danse
7.30—Le chapelet
7.45—Joute Hockey, Radio-Journal et intermède
9.30—Orchestre du Chantecler
9.55—Chronique sportive.
10.00—Radio-Journal, Orchestre danse
10.30—Visite chez les chansonniers
11.00—Musique pour toi
11.30—Nouvelles de CKSB, météo,

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

9.55—Ouverture
10.00—Messe Dominicale
11.15—Revue des nouvelles
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Radio-Journal et Oratorio
1.00—Radio-Journal et Chanson sur mesure
1.30—Petit Lexique de l'humour français
2.00—Radio-Journal et le Théâtre Classique
3.45—Le quart d'heure de l'A.C.F.C.
4.00—Radio-Journal
4.15—Musique en dînant
4.30—Match intercité
5.00—Radio-Journal et tour des capitales
5.30—Récital du dimanche
6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
6.30—Petit Concert de Québec
7.00—Radio-Journal hors série
7.30—Le Cabaret du soir qui penche
8.00—Radio-Journal
8.10—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal et chronique sportive

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Le Soleil Brille
9.00—Un homme et son péché
9.15—Vie de femme
9.30—Fémina ou Léo Lesieur à l'orgue
9.45—Psychologie de la vie quotidienne
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Coeur à Coeur
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Une demi-heure avec
12.00—Chronique sport.
12.05—Pot Pourri Musical
12.15—Nouvelles
12.31—Réveil Rural et Trio Lyrique
1.30—Miss Music Hall
2.00—Radio-Journal, Arc-en-Ciel
2.15—Chansons et Succès
2.45—Nos Malades
3.00—Requêtes et Refrains
3.30—Carnet Mondain
3.45—Commentaires
4.00—Radio-Journal
4.15—Nouvelles agricoles
4.22—Variétés
4.30—Radio-Sacré-C.
4.45—Actualités économiques
5.00—Coin des Tout-Petits
5.30—Club 710
6.00—Domicile Adoré
6.15—Psychologie de la vie quotidienne
6.30—En Vedette
6.45—Le Chapelet en famille
8.00—Radio-Journal et Rond Point
10.30—Nouvelles
10.40—La Pensée du soir

LUNDI

1.00—Rien qu'une Chanson
1.45—Club Photographie
7.00—En Sourdine ou Continental
7.30—Université 1961
8.30—Orchestre de Chambre
9.00—Festivals Européens
10.00—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor

MARDI

1.00—Chansons de la maison
1.45—Fantaisies Musicales
7.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
7.30—Des idées et des hommes
8.30—Concerts symphoniques
9.30—Anthologie de la mélodie
10.00—Orchestre du Reine Elizabeth

MERCREDI

1.00—Paysage de la chanson
1.45—A votre santé
7.00—Une guitare et 4 mots d'amour
7.30—Hommes de Science
8.30—Festival du mercredi
10.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

1.00—Chanson de la maison
1.45—Entracte Musical
7.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
7.30—Place Publique
8.30—Les Petites Symphonies
9.00—Les grandes premières
10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI

1.00—Quand l'opéra se donne des airs
1.45—Fantaisie Musicale
7.00—En Sourdine
7.30—L'aventure de l'homme rouge
8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
9.00—Orchestre de Radio-Canada
10.00—Orchestre du Alpine Inn

SAMEDI

7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil Levant
8.00—La prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Variétés
9.00—Tante Lucille
9.30—Chansons et Succès
10.00—Radio-Journal et Canadiana
10.30—Convertis du 20e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Au Hasard
11.30—Place St-Pierre
12.00—Radio-Journal et Opéra
3.55—Carnet Mondain
4.00—Radio-Journal
4.15—La langue bien pendue
4.30—Musique en dînant
5.00—Radio-Journal et Revue de l'actualité
5.30—Jazz Club
6.00—Radio-Journal et Jazz Club
6.45—Le Chapelet
7.00—Soirée de Hockey
8.30—Orchestre de l'aérogare
9.00—Radio-Journal et visite chez les chansonniers
9.30—Orchestre du Skyline Hotel
10.00—Musique de danse

Réunion de l'Amicale du collège Mathieu

FERLAND — Le dimanche 28 janvier, la paroisse de Ferland recevait les Révérends Pères Oblats du collège Mathieu de Gravelbourg. Les membres de l'Amicale, les anciens et les amis du collège se réunirent à la rencontre mensuelle de l'amicale en la salle des Chevaliers de Colomb, à Ferland. L'assistance fut nombreuse et la réunion des plus intéressantes.

M. l'abbé J. Bernier, curé, souhaita la bienvenue aux Pères, aux membres de l'Amicale, aux anciens élèves et à tous les amis du collège.

Le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., recteur du collège, parla de l'importance de l'éducation première, secondaire et universitaire et des positions et des professions ouvertes aux jeunes qui ont persévéré dans leurs études. Il y eut des forums, où différents problèmes furent étudiés et discutés.

Vers 5 h. p.m., la réunion se termina et un goûter fut servi par des dames de la paroisse.

Sincères remerciements au comité de l'Amicale pour avoir choisi Ferland pour une de ses réunions.

Partie de cartes

La première partie de cartes organisée par le groupe I des dames de la paroisse eut lieu le dimanche 4 février. Le premier prix des dames fut gagné par Mme Lucien Beaudoin; le prix de consolation, par Mlle Hélène Morin; le premier prix des hommes, par M. Jos. Couture; le prix de consolation pour hommes, par M. Jean Laberge; le prix d'entrée, par Mme Paul Morin. Les chanceux au bingo furent Mme Médelger Chabot, Mlle Monique Boisvert et Mme Charles Boisvert.

Çà et là

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., fit une courte visite chez ses parents, le dimanche 4 février.

M. Raymond Fournier, de Saskatoon, était de passage chez ses parents, M. et Mme Aristide Fournier, la semaine dernière.

M. et Mme Robert Fauchon et leur famille, d'Assiniboia, visitait M. et Mme Thomas Fauchon, dimanche dernier.

Deux réunions d'Action Catholique Rurale eurent lieu la semaine dernière, l'une chez M. et Mme Gérard Desharnais, l'autre chez M. et Mme Lucien Beaudoin. Le sujet à l'étude fut "la charité".

M. et Mme Henri Bouvier, de Lisieux, visitèrent les familles Ephrem Bouffard et Louis Fournier, récemment.

Félicitations à Mme René Couture qui vient d'être nommée vice-présidente de la Fédération Guide de l'Ouest.

Etaient en visite au presbytère la semaine dernière: Mgr G. Couture, vicaire général du diocèse, vicaire forain et curé de Ponteix, M. l'abbé Maurice Minne, chancelier du diocèse, M. l'abbé D. Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg, M. l'abbé G. Thuot, curé de Mankota, les RR. PP. Méthé et Paris, O.M.I., du collège de Gravelbourg, et M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard.

M. André Turgeon, fils de M. et Mme Antonio Turgeon, doit entrer au noviciat des Pères Oblats de St-Norbert, Man. Félicitations et meilleurs voeux de persévérance.

Mlle Laurette Chabot, fille de M. et Mme Noé Chabot, est entrée au noviciat des religieuses de Notre-Dame de Chambriac, à Ponteix, au début de décembre. Félicitations.

L'école de Bellegarde se voit décerner le trophée au Festival Dramatique

BELLEGARDE — Un public nombreux, en grande majorité de langue anglaise, a acclamé le succès de l'école française de Bellegarde au concours régional du festival d'art dramatique qui eut lieu à Carnduff, le mercredi 31 janvier.

Cinq groupes s'étaient inscrits au concours: l'école de Bellegarde, les écoles d'Oxbow, de Glen Ewen, de Carievale et de Carnduff. Comme on le remarque, l'école de Bellegarde était la seule école française à concourir. Elle réussit, cependant, à décrocher le premier prix. Les faits parlent: l'étude du français ne nuit pas à la culture anglaise. La pièce gagnante était intitulée "Salomé", drame en un acte d'Oscar Wilde.

L'adjudicatrice, Mme James, du Ministère de Regina, fit des commentaires très élogieux sur le magnifique décor absolument dans le ton de l'époque et les superbes costumes confectionnés par les religieuses, Filles de la Croix. En effet, au lever du rideau, tous se croyaient transportés au somptueux palais d'Hérode Antipas. Et c'est une page d'histoire qui passa sous les yeux des spectateurs émerveillés. Ceux-ci se laissèrent subjuger par le prophète Jean-Baptiste, cet homme extraordinaire aux yeux profonds qui fouillent les coeurs comme des lames de couteau, dont les paroles tombent juste et dru.

"Salomé" est une pièce très bien écrite par un dramaturge de renom, mais difficile à mettre en scène par des amateurs. L'adjudicatrice aurait souhaité voir les acteurs dans une pièce plus à leur portée. Elle loua hautement l'effort soutenu de toute la troupe et tout particulièrement le talent de Mlle Claudette DePape qui a joué le rôle de Salomé, ainsi que le jeu de Mlle Odette Wolensky, qui interprétait Hérodiade.

Depuis plusieurs années, l'école de Bellegarde se sert du théâtre comme moyen de culture. L'interprétation d'un drame ou d'une comédie révèle à l'acteur des états d'âme enfouis au fond de sa conscience qu'elle est très capable d'évoquer. La pièce peut être pour initié l'occasion de connaitre, de trouver, d'inventer son âme propre, par le contact avec l'âme d'autrui. De cette éclosion de vie artistique sortiront plus tard sinon des comédiens professionnels certainement des personnalités affermies.

Sincères félicitations aux acteurs et à leurs habiles directeurs, le R. F. Alexis, S.C. et la Rév Sr Marie-Adélard, F.D.L.C. La production d'une pièce exige un travail mais elle donne lieu à toutes sortes de rayonnements inspirateurs et apporte des moments de gloire qui font oublier bien des peines.

Merci très sincère au R. F. Macaire, S.C., et à M. Fernand Monin qui ont fait un travail obscur derrière les coulisses, travail qui ne constitue pas moins un des principaux rouages de tout le spectacle.

Félicitations et bon succès aux acteurs aux semi-finales de la province.

Ponteix

Çà et là

Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., est parti pour St-Boniface, dimanche dernier, pour revenir demain.

M. Jos. Vermette et son fils, M. Alex. Vermette, sont partis à Vancouver, où M. Jos. Vermette demeurera. M. Alex. Vermette reviendra bientôt.

Mlles Alice Larose et Marie-Rose Desautels, de Saskatoon, sont parties le 30 janvier pour les îles Hawaiiennes, elles ont pris le bateau à Vancouver et reviendront par avion, le 10 février.

M. et Mme K. Rongne et leur famille, de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme André Dubourt.

MM. Philibert et Gérard Gauvin ont fait une courte visite à leur parenté.

M. et Mme Omer Bédard sont les heureux parents d'une petite fille née à l'hôpital Gabriel de Ponteix, le dimanche 28 janvier.

M. et Mme Arthur Privé sont partis, le 4 février, pour St-Boniface, Elie et Fannystelle, où ils visiteront des parents. Mme Alda Chatelain, de St-Boniface, qui était à Ponteix depuis quelques semaines, est retournée avec eux.

Le mercredi 31 janvier est décédé subitement, au Foyer St-Joseph, M. Achille Chabot, âgé de 73 ans. Les funérailles eurent lieu le samedi 3 février. Un compte rendu sera donné la semaine prochaine.

M. A. Lalonde, maire de Zenon Park, est victime de son dévouement

ZENON PARK — Le maire de ce village, à 80 milles à l'est de Prince-Albert, est décédé à bonne heure dimanche matin dernier en donnant l'alarme à au moins seize personnes lors d'un incendie qui détruisit presque complètement le quartier des affaires.

En effet, M. Armand Lalonde, sachant fort bien qu'il souffrait d'une maladie de coeur grave, monta plusieurs escaliers pour avertir trois familles et appeler les pompiers. Puis, se sentant frappé d'une crise cardiaque, il envoya un autre homme alerter une autre famille. Le maire mourut dans la rue victime de son héroïsme à l'endroit des habitants de son village.

Le feu qui fit rage détruisit une salle de billards, un magasin de quincaillerie, une boucherie, un entrepôt frigorifique et un immeuble vacant. Il endommagea une pharmacie, un bureau de médecin et le magasin de la coopérative. Un certain nombres de logis situés au-dessus des immeubles furent détruits ou endommagés.

Les pompiers d'Arborfield, de Carrot River, de Nipawin et de Tisdale prêtèrent main-forte à leurs collègues volontaires de Zenon Park. On estime que les pertes se chiffreront à environ $50,000 à $100,000.

M. le Dr Joseph Mandin, qui dut fuir son logement au dessus de son bureau, avec sa femme et ses quatre enfants âgés de 1 à 5 ans, révéla que le maire Lalonde avait subi trois crises cardiaques sérieuses depuis douze ans.

Va-et-vient

Visitaient leurs parents et amis dernièrement: M. et Mme Marcel Hudon, chez M. et Mme Julien Haudegand, de Vonda; M. et Mme Lucien Joubert et leur famille, de Prince-Albert, et M. et Mme Maurice Pelletier, de Victoire, ainsi que leur fille, Estelle, du couvent de Zenon Park, chez MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau; M. et Mme Robert April, de Aylsham et Warman, M. et Mme Gaston Detillieux et leur bébé, Lorraine, M. et Mme Armand Bussière et M. Gilles April, de Saskatoon, chez MM. et Mmes Eugène, Sylvio et Réal April et leurs grands-parents; Mme Albert Lareau et ses petits-enfants, Gérald et David Lareau, chez MM. et Mmes Fred et Maurice Moniuk et Mme Helen Lisitza, de Prince-Albert; M. André Courteau, d'Edmonton, Alta, chez MM. et Mmes Raymond et Jean Courteau et René Fortier; M. et Mme Léon Goyette, de William's Lake, C.-B., M. et Mme Romain Bouvier et leur fillette, Denise, de St-Boniface, Man., M. et Mme Simon Valois et leur fils, Richard, de Lynn Lake, Man., chez M. et Mme Freddie Lalonde et M. Arthur Lalonde; M. et Mme Léonard Houle et leur fille, Paulette, de Prince-Albert, chez MM. et Mmes Maurice et Roger Courteau et Lucien Moyen; M. et Mme Edmond Hudon et leur famille, chez M. et Mme Léonce Duret, de Victoire, et M. et Mme Gaston Hudon, de Prince-Albert; M. Paul Lalonde, de Fox Valley, chez MM. Léon et Robert Lalonde et MM. et Mmes Florent Lalonde et Jos. Bussière; M. et Mme René Fortier et leurs enfants, chez leur fille et soeur, Angèle, de Trochu, Alta, et M. et Mme Aimé Arès et leur famille, d'Edmonton, Alta; M. et Mme Armand Hamoline et leur famille, de Lorette, Man., chez Mme Marie Moyen et MM. et Mmes Emilien et Lucien Moyen et Jean Courteau et leurs familles; M. Lucien Larochelle, chez ses parents, frères et soeurs, de Mazenod; M. et Mme Paul Dansereau et leurs enfants, de Prince-Albert, chez MM. et Mmes Emilien et Urbain Moyen; Mlle Suzanne Chartier, de Saskatoon, chez M. et Mme Louis Chartier; Mlle Carole Leblanc et M. Ralph Ring, de Prince-Albert, chez M. et Mme Gérard-A. Leblanc; Mlle Paulette Normand, de Regina, chez M. et Mme Robert Normand; Mlle Léa Bussière, de Vonda, chez M. et Mme Jos. Bussière; M. et Mme Bernard Wassill et leur famille, de Hudson Bay, et M. et Mme Donald Wassill, de Humboldt, chez MM. et Mmes J.-B. et Lawrence Wassill et Norman St-Amand; MM. Claude, Julien et André Lalonde, Mlle Janice Kirkpatrick, de Saskatoon, et M. et Mme Albert Houle et leurs fillettes, de Domremy, chez MM. et Mmes Théodule Lalonde et Paul Fortier et Mme Denise Bussière; M. et Mme André Sirois et leurs enfants, de Weyburn, chez MM. et Mmes Maurice Courteau et Jos. Sirois et MM. et Mmes Maurice Sirois, Lucien Moyen et Roger Courteau; MM. Georges et René Moyen et Marc Archer, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, chez MM. et Mmes Lucien Moyen et Gustave Archer; M. et Mme Jos. Bussière et leurs enfants, chez M. et Mme André Bussière, de Vonda; M. et Mme Norbert Leblanc et leur bébé, de Fort MacKay, Alta, et Mlle Suzanne Leblanc, de Saskatoon, chez M. et Mme Bruno Leblanc; M. et Mme Arthur Favreau et leurs deux enfants, de Cold Lake, Alta, chez Mme Albert Favreau, MM. et Mmes Alfred Lalonde et Henri Hamelin et MM. Albert et Louis Favreau; M. Alphonse Bussière, de Vancouver et Prince George, C.-B., chez des parents et amis; Mme Lumina Beauchesne, chez M. et Mme Maurice Beauchesne, de Tisdale, et M. et Mme Eugène Beauchesne, de Prince-Albert; Mlle Jacqueline Fortier, de Prince-Albert, chez MM. et Mmes Jean et Laurent Fortier; M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert, Mlle Thérèse Marchildon, d'Albertville, et M. Jos. Marchildon, chez Mme Anna Marchildon et sa famille; M. et Mme Jean Fortier, chez M. et Mme Rolland Brisebois, de Prince-Albert, et visitèrent Mme Jos. Fortier, du Mont St-Joseph, accompagnés de Mme Amable St-Amant, qui visita Mme Marie Leblanc; MM. et Mmes Cléo. Rancourt et Richard Archer, M. Florent et Mlle Jeanine Foucher, chez MM. et Mmes Wilfrid et Marcel Leblanc, d'Edmonton, Alta, où ils ont rencontré M. et Mme Denis Rencourt et leurs enfants, de Prince George, C.-B., chez M. et Mme Eugène Leblanc et Mme Dave Demong et ses enfants, de Domremy; Mme Laurianne Duperreault, de Tisdale, chez M. et Mme L.-Philippe Hudon et leur fille, France, et MM. et Mmes Dollard Hudon et Etienne Potié; M. Guy Sirois, de Hinton, Alta, chez MM. et Mmes Jos. et Maurice Sirois; M. Louis Carrier, de Prince-Albert, chez son père, M. Ubald Carrier; Mlle Thérèse Perras, de Tisdale, chez M. et Mme Rémi Lalonde.

Mme Jos. Hudon a passé deux mois chez ses enfants, à Prince-Albert.

Gravelbourg

Ça et là

Les personnes qui peuvent disposer de quelques heures dans l'après-midi sont les bienvenues au Foyer d'Youville. Les heures de visites sont de 2 à 4 heures. On ne doit pas oublier qu'on deviendra vieux un jour et on appréciera davantage la visite des amis, même si on est logé bien confortablement.

M. Ernest Colpron, gérant de la Caisse Populaire, est parti à la clinique Mayo pour examen médical.

Mme Guy Pariseau (Georgette Larivière) et sa fille, Paulette, sont en promenade à Gravelbourg pour quelques semaines.

Mme Cécile Hamel, qui a passé une partie de l'hiver à Gravelbourg, est retournée sur sa ferme à Frenchville.

M. Alfred Champagne, de Saskatoon, représentant de l'Office National du Film, était de passage à Gravelbourg, dernièrement.

Bienvenue à Mme Gilberte Bouchard, de Vancouver, nouvelle institutrice à Gravelbourg. Elle enseigne la 8e année.

Prince-Albert

Les Jeunesses Musicales du Canada

Le mardi 30 janvier, la vaste salle de l'école Arthur Pechey était presque remplie à l'occasion du troisième concert de la saison 1961-62 des J.M.C. Ce soir-là, on eut le vif plaisir d'entendre à nouveau Mlle Ayla Erduran, violoniste de réputation mondiale.

Mais cette fois-ci, elle était accompagnée au piano par Mlle Sandra Munn, de Calgary, à qui revient une large part du succès obtenu à ce concert.

Quoique souffrante, Mlle Erduran, jouant sur son "Stradivarius" (datant de 1710), fit preuve d'une dextérité remarquable dans la maîtrise technique de son instrument, tellement que "cela semblait lui être une chose aussi naturelle que de respirer", au dire de M. W. C. Wilson, reporter officiel.

Mlle Sandra Munn, en plus d'accompagner au piano, sut intéresser son auditoire par des commentaires très instructifs sur divers compositeurs, tels que Brahms, Veracini et Prokofieff.

Le programme varié consistait de sonates par Veracini en E mineur; des Allegros, Opéra 108 en D mineur et des Préludes et Allegros de Pugnani-Kreisler. Ce dernier numéro fut dédié à la mémoire de Kreisler qui venait de mourir, et que Mlle Ayla Erduran avait bien connu.

Réception

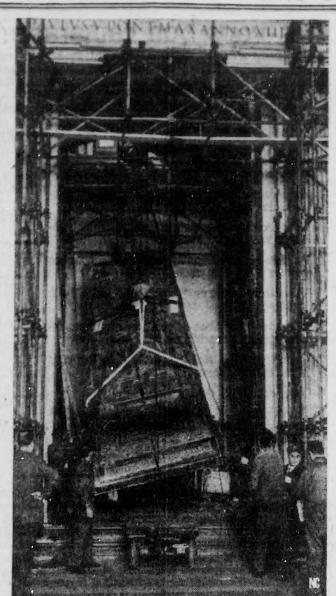
Une réception fut donnée à la demeure de M. et Mme A. H. MacDonald, à laquelle assistaient M. l'abbé Lang, du collège Notre-Dame, M. et Mme Gérard Pagé, Mmes J. J. F. MacIsaac, G. Tournishey, Sandra Munn et Mme O. Edes. Mme Margot Fournier qui, malgré ses nombreuses occupations, est toujours si dévouée à la cause de la musique et du chant, n'a pu y assister, car elle était à l'hôpital pour y subir une opération chirurgicale assez sérieuse. Le thé fut servi par Mme Gérard Pagé. Quant à Mlle Erduran, elle dut retourner à son hôtel immédiatement après le concert, afin de s'y reposer.

Caisse Populaire

La prochaine assemblée mensuelle des directeurs de la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste de Prince-Albert, qui devait avoir lieu le 5 février, fut remise au jeudi 15 février chez "Fern's Delivery", à 8 h. p.m.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à M. Walter Houle, revenu chez lui; à Mme L.-J. Fournier, à l'hôpital de la Ste-Famille; à Mme J.-D. LaCroix, à l'hôpital Victoria Union. M. Gérard Pagé est retenu chez lui souffrant de la grippe.



L'on voit ci-dessus les travaillants du Vatican qui décrochent une des deux lourdes portes en bronze à l'entrée centrale de la basilique St-Pierre. Ces portes vieilles de plus de 500 ans furent transportées aux laboratoires du musée du Vatican pour être nettoyées et restaurées. (Photo NC)

Le Foyer-Ecole de Prud'homme organise un concours oratoire

PRUD'HOMME — Le 31 janvier, six étudiants des 10e, 11e et 12e années de l'école de Prud'homme se présentaient à la réunion des membres du Foyer-Ecole anglais pour participer au concours oratoire Bryant. Les six concurrents, Mlles Rita Bussière, Juliette Plante, Bernadette Jeanneau, Beverly Gutenberg, Ronald Olexson et Ronald Lafrenière, ont si bien captivé leur auditoire par leurs discours rendus avec maîtrise que les juges, la Rév. Sr Agnès-Marie, de Vonda, Mme Annette Loiselle et M. Symak, ont eu à délibérer assez longtemps pour décider du gagnant, M. Ronald Olexson. Une mention honorable fut décernée à Mlle **Bernadette Jeanneau.**

Une coupe, offerte par le Club des Femmes local, fut aussi présentée à l'heureux gagnant.

Félicitations à tous les participants et aux maîtres et maîtresses qui ont travaillé pour faire de cette soirée une occasion mémorable.

Il y aura une réunion de Foyer-Ecole, branche française, le mercredi 14 février. Cordiale invitation à tous. Venez discuter un sujet des plus intéressants: "Les bonnes habitudes! — Une force!"

Carnaval

Prud'homme eut aussi son carnaval! Il fut organisé avec beaucoup d'enthousiasme par les scouts et les louveteaux. Ils ont ramassé les arbres de Noël de chaque demeure et les ont empilés dans la cour de M. et Mme Paul André, qui avaient aimablement consenti à ce projet. Vers 8 h. p.m., on y alluma un feu qui illumina tous ces visages de jeunes, heureux de faire griller des "weiners" et de la guimauve, au son des chants de tous.

Ce fut une soirée de courte durée mais qui fut appréciée de tous les participants. Le scoutmestre est M. Laurier Lepage, ayant pour assistants MM. Dollard Blain, Louis Bandet et Lionel Loiselle. Le chef des louveteaux est M. Hervé Loiselle, assisté par Mme Estelle Lepage.

Syndic

Félicitations au nouveau marguillier, M. Gérard Fontaine, qui prend la charge détenue pendant huit ans par M. J.-B. Grimard.

Retraite fermée

Les 26, 27 et 28 janvier, M. l'abbé Roland Gaudet, curé de Léoville, a prêché au couvent des Filles de la Providence une retraite pour jeunes filles. Trente-neuf retraitantes suivirent ces saints exercices et firent provision de grâces et de lumières. Les garçons de l'école supérieure ont aussi eu le privilège de recevoir une bonne conférence du prédicateur.

Sincères remerciements à M. l'abbé Gaudet qui, malgré ses multiples occupations, n'a pas hésité à venir aider les jeunes de Prud'homme.

Ça et là

Les adhérents au cours de personnalité, donné par M. Jean-Paul Descoteaux, envisagent avec regret la fin de ce cours. Ils invitent tous les intéressés à venir participer à la 13e leçon qui sera offerte au grand public à l'auditorium St-Paul de Saskatoon, à 8 h. (avancée) p.m.

Les personnes qui veulent se procurer un disque long jeu enregistré par la chorale de Prud'homme devront en avertir la Rév. Mère St-Jean-du-Calvaire.

Les paroissiens souhaitent une retraite des plus fructueuses à M. l'abbé P. Carrier, curé, qui est parti à St-Boniface, cette semaine.

Mlle Hélène Grimard, de Saskatoon, et M. Edouard Boutin, de Victoire, passaient la fin de semaine chez M. et Mme Victorien Grimard.

MM. et Mmes Victorien, Jean-B. et Robert Grimard ont assisté aux funérailles de leur oncle, M. D. Brisson, à Saskatoon.

M. Hervé Loiselle a assisté à un congrès de Municipalités urbaines, à Regina.

M. Jean-Paul Décôteaux était en visite chez M. et Mme Gilles Ringette et venait aussi pour la préparation du 13e cours de personnalité.

Mme Catherine Davidson (née Morrisette), d'Aylsham, était en visite chez ses nombreux amis.

MM. et Mmes Joseph Hounjet et Guy Bandet étaient en visite chez M. et Mme Joseph Mercier, de St-Denis.

MM. Donald Préfontaine, Raymond Lepage et Clair Painchaud étaient en visite chez leurs parents et amis.

Une assemblée annuelle de téléphone eut lieu récemment; il a été décidé de donner à l'avenir un service de 24 heures par jour.

Gouret

Sincères félicitations aux jeunes de Prud'homme qui remportèrent la victoire à Vonda, au compte de 4 à 1.

Malades

M. René Lavoie, d'Ile-à-la-Crosse, est en convalescence chez M. et Mme C.-M. Lepage, après avoir subi une intervention chirurgicale délicate à l'épine dorsale.

Mme David Labelle est hospitalisée à Cudworth.

M. André Hannotte et Mme Ernest Fontaine ont fait un séjour à l'hôpital de Cudworth. Ils sont de retour chez eux à présent.

M. J.-B. Grimard est aussi revenu chez les siens après avoir été hospitalisé.

M. Clarence Proulx a été opéré d'urgence à Humboldt, récemment. Prompt rétablissement à tous.

Le jeune Onil Lévesque a été hospitalisé à Cudworth récemment.

M. Henri Painchaud est à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Albertville

Ça et là

Mme Roland Godin est allée passer quelque temps en Floride avec deux de ses enfants.

Mme Anita Fedun, accompagnée ses trois enfants, de Fort St. John, est de passage chez ses parents, M. et Mme Serias Corriveau, pour quelque temps.

M. et Mme Joseph Brûlé et leur fils, Romuald, sont allés passer quelques semaines en Colombie-Britannique.

MM. Adrien Brassard et Georges Morin, de Grande Prairie, Alta, ont passé une semaine à Albertville.

Mme Thérèse Brassard, accompagnée de ses enfants, a passé les vacances des Fêtes avec ses parents, à Humboldt.

M. et Mme Maurice Renaud, de Zenon Park, ont visité leur mère, Mme Delvina Gobeil, ainsi que leurs frères et soeurs.

M. Raymond Gignac, instituteur à Bonnyville, Alta, a passé les vacances de Noël avec sa mère, Mme Marie Gignac.

M. et Mme Wilfrid Brûlé sont déménagés dans leur maison neuve depuis quelque temps.

Malades

Mmes Damien Gignac, Maurice Trudel et Robert Delparte sont revenues de l'hôpital.

Mme Rose Lavoie et Mlle Rita Lavoie sont actuellement à l'hôpital, et M. Aimé Brassard est à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Baptême

Joseph-Claude-Vernon, fils de Maurice Trudel et de Marie-Colombe Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Vernon Hoey, de Prince-Albert, oncle et tante de l'enfant.

Dans nos songes, il est facile d'être un martyr; dans la tâche quotidienne, il est difficile d'être un homme. — Daniel-Rops.

Saskatoon

Statistiques

Au cours de l'année 1961, la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens a enregistré 22 baptêmes, sept mariages et quatre décès. MM. les abbés A. Ouellet et Bernard de Margerie sont curé et vicaire de la paroisse, respectivement. C'est en 1961 que la nouvelle église a été bénite par Son Exc. Mgr F. Klein, évêque de Saskatoon.

Baptême

Arthur-Loren, fils de M. et Mme André Baribeau. Parrain et marraine, M. le Dr et Mme Gaston Syrenne.

Décès

M. Douglas Brisson est décédé à l'hospice Ste-Anne le samedi 20 janvier, à l'âge de 89 ans.

M. Brisson demeura pendant plusieurs années à Prud'homme, ensuite en Colombie-Britannique et de là à Saskatoon. Les prières furent récitées par M. l'abbé B. de Margerie, vicaire, qui chanta la messe de Requiem.

Les porteurs étaient MM. Roland et Robert Marcotte, Robert, Laurent et Guy Grimard, ainsi que Dollard Blain.

Remerciements

La famille Brisson désire remercier tous les parents et amis pour leurs offrandes de prières, les religieuses de l'hospice pour leur bon soin, MM. les abbés A. Ouellet, B. de Margerie et L. Morand et les membres de la chorale.

Va-et-vient

Mlle Lucille Marcotte, présidente de la Ligue Féminine Catholique, et Mme A. Couture assistaient à une réunion d'action civique pour les dames de la L.F.C.

M. Lionel Fournier, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, passa les Fêtes avec ses parents, M. et Mme Joseph Fournier.

Etaient en visite chez M. et Mme Wilfrid Nobert, M. et Mme Denis Lepage et leurs quatre fils, d'Audrie, Alta; M. et Mme Eugène Phaneuf et leur fils, de Stettler, Alta; M. et Mme Gérard Godin, de Prince-Albert; Mlle Julienne Théoret, de St-Isidore de Bellevue, et M. Louis Nobert, du collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Mme Edmond Lamontagne, de Castor, Alta, et M. et Mme Léon Lamontagne, de Prince-Albert, visitaient M. et Mme Théo. Préfontaine, récemment.

M. et Mme Fafard, d'Edmonton, visitaient leurs cousins, M. et Mme Lucien Fafard, et leur famille, ainsi que M. et Mme Théo. Préfontaine.

M. et Mme Philippe Dennelle, de Kindersley, Mme L. Johnson, de Melville, et M. le Dr et Mme Gérard Breton, de North Battleford, étaient de passage chez M. et Mme Roger Dupuis.

M. et Mme Paul Moulin ont eu la visite de M. et Mme P. Briand, de Nanguant, Sask., et de M. Louis Briand et sa famille, d'Aneroid, Sask. Ces derniers visitèrent leur frère et oncle qui demeure chez M. et Mme Moulin.

M. et Mme Alfred Champagne ont eu la visite de leur beau-frère, M. Roger Poiron, de Sommerset, Man. M. Poiron assistait au congrès annuel des Coopératives-Fédérées Interprovinciales.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Claude Sénécal et G. Forget, MM. Gédéon Masson, H. Deschamps et Albert Morin.

Condoléances

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens offrent à Mme Lequiea et au R. P. E. Lequiea, O.M.I., leurs sincères condoléances, à l'occasion du décès de leur fille et soeur, Mme Little, de North Battleford.

Omission

On regrette d'avoir omis le nom de Mme A. Couture dans le rapport au sujet de la fête pour les enfants de l'école des sourds. Mme A. Couture s'est occupée de trouver les talents pour le programme qui a été des plus appréciés par les enfants.

Willow-Bunch

Ça et là

A l'occasion de la fête de saint Blaise, le 3 février, il y eut, après les deux messes, la bénédiction des gorges qui fut donnée à toute l'assistance par M. l'abbé A. Bouchard, vicaire.

Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., de Ponteix, est venu rendre visite à M. l'abbé A. Latendresse, curé, le mardi 30 janvier.

M. l'abbé Lucien Poulin est venu aider pour les confessions du premier vendredi de février.

M. et Mme Maurice Durand sont allés passer une couple de jours chez des parents à Regina, dernièrement. Mme Edouard Dionne les accompagna.

M. J. Gaudet, de Redvers, est venu visiter M. et Mme Pierre Campagne pendant quelques jours.

Décès

M. et Mme Jacques Raboud et leur famille, ainsi que M. Maurice Raboud, de Regina, sont allés à Edmonton, dernièrement, assister aux funérailles de leur gendre et beau-frère, M. Norman Peyton, mort dans un accident près de Valleyview, Alta, le vendredi 19 janvier.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Jeanne, trois enfants, ses parents, quatre frères et trois soeurs.

Mme Maurice Raboud passa une semaine chez ses parents, M. et Mme Paul Wesmiller, pendant que son mari était en Alberta.

Malades

M. Eugène Boucher, Mmes Antonio Fiset et Armand Lalonde sont actuellement à l'hôpital local.

M. Médéric Forest est à l'hôpital de Gravelbourg depuis quelques semaines.

Mme S. Boisvert et son bébé, ainsi que Mme Stranson ont quitté l'hôpital dernièrement.

Baptême

Le 4 février: Maurice-Gérard, fille de Siméon Boisvert et de Louise Campagne, né le 28 janvier. Parrain et marraine, Joseph et Marie Boisvert, remplacés par M. et Mme Raoul Vézina.

On compromet l'avenir en se cramponnant au passé.
E. MERSCH, S.J.

NOTES AGRICOLES

Oleagineux — recherches et perspectives

Une des entreprises les plus stimulantes qui s'offrent au cultivateur canadien aujourd'hui est la production de graines oléagineuses. Il peut lire que la consommation des huiles comestibles, dont la plupart sont d'origine végétale, a augmenté de plus de 100 millions de livres dans son propre pays au cours des dix dernières années. Il constate en outre que les huiles végétales ont un usage industriel très répandu.

La demande en faveur de la graine et de l'huile de lin restera assez stable au Canada, semble-t-il, et il n'y aurait pas lieu de surestimer l'expansion des marchés extérieurs.

Principales sources d'huiles comestibles

Voici certains des aspects d'ordre général qui intéressent présentement chacune de ces cultures.

Le **colza** est souvent mentionné depuis quelques années et les essais ont démontré que sa culture donne un bon rendement en huile, qu'elle convient bien au nord des Prairies, que les instruments aratoires d'usage courant pour les céréales peuvent servir à l'ensemencement et à la récolte, et que le coût de production est analogue à celui des céréales. La production du colza pourrait s'accroître rapidement au point de satisfaire tous les besoins du Canada en huiles comestibles, disent les experts.

La qualité de l'huile de colza provenant de bonnes graines soigneusement transformées est égale à celle de l'huile de soja.

La quantité de tourteau de colza que l'on peut employer dans les rations des poulets et porcelets est limitée, mais le marché canadien est loin d'être saturé. Les superficies ensemencées ont augmenté rapidement mais jusqu'ici ont fait l'objet de contrats fondés sur la confiance de l'exportateur dans le marché. La production de l'an dernier a atteint le chiffre sans précédent de 11.2 millions de boisseaux malgré la sécheresse, et les revenus devaient être plus élevés qu'en 1960.

Le **soja** a joui d'une popularité sensationnelle après la guerre dans le sud de l'Ontario. La superficie des cultures a doublé en moins de dix ans et s'est élevée à 272,500 acres en 1961, alors que la production a atteint le sommet de 8.6 millions de boisseaux.

Les prix de soja sont déterminés principalement par la situation aux Etats-Unis qui en exportent de grandes quantités vers notre pays. De son côté, le Canada exporte du soja au Royaume-Uni par suite de sa position tarifaire favorable comme membre du Commonwealth, position exposée à changer cependant.

Le soja est une denrée versatile recherchée. Il fournit une huile comestible et industrielle très satisfaisante ainsi qu'un complément protéique utile. La demande d'huiles comestibles et d'aliments concentrés pour les animaux, dont le rendement est élevé chez le soja, continuera de croître de même que l'usage industriel de son huile.

Tournesol, moutarde, lin et carthame

Le **tournesol** ("soleil") se cultive en Alberta et au Manitoba; la récolte de 1961 a été d'environ 22 millions de livres. La hausse des prix de soutien des oléagineux aux Etats-Unis a amélioré les perspectives économiques des producteurs canadiens. Le tournesol donne une excellente huile comestible et un tourteau d'une qualité comparable à celle du soja.

La **graine de moutarde cultivée** est produite au Canada depuis la fin des années 30. La culture a évolué rapidement ces dernières années — 150,000 acres dans les provinces des Prairies en 1961. Les façons culturales sont analogues à celles du blé et du lin. La graine se vend bien aux Etats-Unis, en Europe et au Japon pour extraction de l'huile; la demande de graine de moutarde canadienne comme condiment pourrait être accrue par la recherche.

Le **lin** est la culture oléagineuse la plus ancienne et la plus considérable au Canada; les superficies ensemencées ont presque doublé depuis dix ans. La majeure partie de la production est exportée en graine. Le tourteau de lin peut remplacer celui du soja livre pour livre, bien qu'il soit plus pauvre en protéines brutes. Mais les deux ou trois millions de boisseaux de tourteau de lin destinés à l'alimentation des bestiaux n'ont pas augmenté, probablement à cause du prix relativement élevé.

Les changements survenus dans l'industrie de la peinture ont diminué les quantités d'huile de lin employées; des recherches en cours visent à trouver de nouveaux marchés. Des quantités croissantes d'huile servent à la préparation de matières plastiques. On espère en outre utiliser de l'huile de lin pour accroître la résistance des routes aux dégâts causés par l'application de sel en hiver.

Le **carthame** est une culture des régions sèches dont l'huile sert principalement à la préparation de peintures et vernis; elle est aussi comestible, une fois raffinée.

Le tourteau de carthame a une teneur plus pauvre en protéines et plus élevée en fibres que le tourteau de lin, mais donne les mêmes gains lorsqu'on le sert aux bovins. Les maladies et la maturité tardive des variétés actuelles nuisent à l'expansion de cette culture. Les recherches en cours ont pour objet de corriger ces défauts.

* * *

Couleurs et coup d'oeil

Le mesurage scientifique de la couleur joue un rôle important lorsqu'il s'agit d'améliorer l'apparence des produits alimentaires; c'est encore un moyen précis d'établir les normes de classement.

Selon les spécialistes, l'attrait des aliments qui repose surtout sur la couleur constitue 45 pour cent de leur qualité alimentaire.

La clef de la méthode est un instrument électronique qui dirige un rayon de lumière blanche sur le produit et mesure la quantité et la couleur de la réflexion. Le mesurage est ordinairement basé sur une échelle allant de 0 pour le noir à 100 pour le blanc.

A l'aide de cet instrument, les expérimentateurs de l'Institut de recherches en technologie laitière, au ministère de l'Agriculture d'Ottawa, ont noté les éléments qui pourraient donner au beurre une couleur uniforme tout le long de l'année et dans toutes les régions du pays.

Jusqu'ici, les spécifications sont fondées sur l'usage du carotène pour donner au beurre la couleur du beurre de juin, époque où ce produit n'a pas besoin de colorant.

A la Ferme expérimentale de Morden, Man., on utilise un instrument semblable pour évaluer les différences de couleurs dans le cas des fruits et légumes.

Au sud du Manitoba, on s'est aperçu que c'est dans la dernière semaine d'août que les tomates présentent le plus souvent la couleur la plus riche. Les fruits cueillis plus tôt ou plus tard ont moins de rouge et plus de jaune.

Consommateurs et acheteurs de denrées alimentaires ne sont pas encore parvenus à s'entendre parfaitement sur ce qui constitue la couleur idéale de certains produits; ils ne sont pas sûrs non plus que les mêmes caractéristiques conviennent à toutes les régions.

Les expérimentateurs croient que le seul moyen de résoudre ces difficultés, c'est de continuer la recherche et l'information en vue d'établir les spécifications précises de la couleur.

Leurs conclusions aideront les généticistes à créer de nouvelles variétés de la couleur voulue. En outre, elles fourniront aux autorités les moyens de contrôler et d'adapter les procédés de mise en marché de façon à conserver aux produits alimentaires la richesse de couleur qui plaît à l'oeil du consommateur.

* * *

Colza Nugget

OTTAWA — Les cultivateurs de l'Ouest canadien peuvent maintenant se procurer la semence de la nouvelle variété de colza Nugget, annonce-t-on au ministère de l'Agriculture du Canada.

Homologuée en 1961 et lancée par le Centre fédéral de recherches agricoles à Saskatoon, la nouvelle-venue est probablement appelée à remplacer la variété Golden, à laquelle elle s'est révélée supérieure lors de nombreux essais en milieux divers.

La semence de Nugget renferme un ou deux pour cent plus d'huile que celle de Golden et de trois à quatre pour cent plus que la graine des variétés Swedish et Argentine. Nugget égale au moins Golden pour le rendement et devance les autres variétés de colza mises à l'essai. Elle possède en outre l'avantage de mûrir un ou deux jours plus tôt que les autres variétés de l'espèce Argentine.

On prie les intéressés de faire leur demande à l'adresse suivante: Bureau des semences, 518, Edifice fédéral, Winnipeg 1, Man.



La gardienne d'enfants... prudente!

Chers cousins et cousines,

Je suis certaine que la plupart d'entre vous, surtout les plus grands, avez déjà souvent gardé vos jeunes frères et soeurs à la maison pendant l'absence de vos parents. Plusieurs aussi, pour gagner un peu d'argent ou pour rendre service, sont allés chez des voisins ou amis pour s'occuper temporairement de leurs enfants.

C'est une tâche, direz-vous, qui est plus ou moins facile, mais avec un peu de patience et de fermeté vous vous en tirez assez bien. Mais n'oubliez-vous pas que c'est aussi une grande responsabilité. Vous êtes, jusqu'à un certain point, responsables du sort des enfants lorsqu'ils sont sous votre garde.

Avez-vous déjà songé à ce que vous feriez si le feu éclatait dans la maison? Je ne dis pas cela pour vous effrayer, tout au contraire, j'aimerais vous donner quelques suggestions pour vous aider dans une telle situation et aussi pour la prévenir.

Premièrement, comme vous le savez sans doute, il ne faut jamais laisser les enfants seuls à la maison sous aucun prétexte. Si c'est absolument nécessaire que vous vous absentiez, emmenez plutôt les bambins avec vous. Si vous gardez chez des étrangers, que ce soit dans votre région ou non, demandez-leur où ils se rendent et le numéro de téléphone où vous pourriez les rejoindre, ou du moins celui d'une autre personne qui puisse vous aider en cas de besoin. Prenez soin d'écrire ces informations sur un papier que vous placerez à la portée de la main. Ajoutez-y les numéros des pompiers, de la police et d'un docteur.

Apprenez où sont toutes les portes de la maison et comment contrôler la fournaise ou le poêle. Maintenant, si vous voyez que le feu est pris, conduisez vitement les enfants dehors. Même s'il fait froid, n'attendez pas pour les habiller, enveloppez-les plutôt dans des couvertures.

La senteur de la fumée ou du gaz devrait vous avertir d'appeler les pompiers ou d'autres personnes à l'aide. N'attendez pas que la situation devienne plus grave, car il sera peut-être trop tard. Dites clairement aux personnes que vous appelez où vous êtes. Si c'est possible, allumez les lumières devant la maison pour attirer l'attention.

Lorsque les occupants sont tous sortis, ne rentrez pas de nouveau dans la maison. Même la fumée d'un petit feu et une faible fuite de gaz peuvent être fatales. Si vous êtes pris dans le bâtiment, rappelez-vous que l'air dans une chambre pleine de fumée est meilleur au niveau du plancher. Ne touchez pas aux boutons électriques, pas même pour allumer ou éteindre une lumière. Ceci peut causer une étincelle qui, au contact des vapeurs de gaz, éclatera en explosions.

Munis de ces informations, vous serez plus sûrs de vous si un incendie vous menaçait, ainsi que ceux dont vous êtes responsables. Comme dit le vieux proverbe, il vaut mieux prévenir que guérir. Soyez prudents, c'est le meilleur moyen de combattre le feu.

COUSINE JOSETTE.

P.S.: J'attends toujours vos compositions au sujet de votre village. Voyons les jeunes! Avez-vous manqué de lire l'invitation spéciale que je vous offre depuis trois semaines, ou est-ce dû simplement à un peu de négligence. Je suis certaine qu'il doit y avoir une série de choses très intéressantes à écrire sur votre village et qui attendent peut-être votre bonne coopération pour être mieux connues, soit votre église, vos écoles, vos activités, etc.

Et n'oubliez pas, les prix sont tirés au sort, alors vous avez tous la même chance de gagner. Je vous demande donc de faire vite, car je désire recevoir vos compositions avant le 13 février. Ce n'est pas nécessaire d'écrire longuement, quelques phrases très intéressantes suffiraient. Alors, tous à l'oeuvre, car j'ai bien hâte de vous lire.

C. J.

Du Temps Pour Tout



Lettre mensuelle de la Banque Royale

— V —

Se tracer un programme

Essayez de vous établir un programme pour deux heures, puis faites-vous un devoir de le suivre à la lettre. Choisissez, par exemple, deux heures de votre journée du samedi. Vous voulez nettoyer les tiroirs de votre pupitre, à la maison, ou encore une armoire: inscrivez une demi-heure. Il faut aussi coller les photos des vacances dans un album: ajoutez une autre demi-heure. Tous les boutons (poignées) de porte ont du jeu, réservez-vous vingt minutes pour en faire l'inspection avec le tournevis. Accordez-vous dix minutes pour boire une tasse de café. Les revues et les journaux s'empilent sans avoir été lus: prenez une demi-heure pour les feuilleter et voir quels sont ceux qu'il convient de garder, puis jetez les autres. Et voilà! Vous avez en deux heures accompli quatre tâches qui vous fatiguaient depuis longtemps.

Il n'est pas toujours possible, ni souhaitable, de dresser rigoureusement le programme de toute une journée, mais il est bon de s'astreindre de temps en temps à un horaire quotidien bien précis pour nous rappeler le prix du temps et nous montrer ce dont nous sommes capables quand nous ne perdons pas de temps.

Pour bien régler l'emploi de son temps, il faut prévoir. La prévoyance nous donne plus de latitude pour tracer nos plans d'action et profiter pleinement du temps. Choisir son temps c'est gagner du temps, car ce qu'on fait au moment voulu est toujours mieux fait, sans compter qu'on en est soulagé plus rapidement.

L'organisation est aussi un précieux adjuvant. S'il doit y avoir une place pour chaque chose, de même il doit y avoir un temps pour chaque tâche. Il y a temps pour tout, dit la Bible.

Le désordre est l'éternel ennemi du bon emploi du temps. Ne prenez pas l'habitude, si répandue de nos jours, de commencer un travail et de le mettre de côté. Non seulement cette erreur fait-elle perdre du temps, mais elle crée une impression de difficulté.

(à suivre)



La rumeur veut que les trois gentilles soeurs Lennon (ci-dessus), chanteuses bien connues, n'aient qu'une seule ambition! Et ce n'est pas de vendre plusieurs millions de disques, ou de devenir grandes vedettes au cinéma ou à la télévision, ni même de faire beaucoup d'argent. Ce qu'elles désirent, par-dessus tout, c'est de devenir un jour d'heureuses épouses et mères. Voici en résumé un message de Peggy Lennon, l'une des soeurs: En ce jour où les journaux ne rapportent que guerres et menaces, meurtres et divorces, on goûte un vrai plaisir lorsqu'on peut se reposer en lisant de belles et bonnes choses. Et c'est dans la Presse Catholique seule, que nous pouvons trouver les réponses à nos inquiétudes et l'apport spirituel nécessaire. C'est là que nous découvrons les raisons des épreuves de la vie; le réconfort que nous y trouvons est immense, car elle démontre sans cesse les grands bienfaits de la vraie foi et de l'amour.

On sait remercier

La Broquerie, Man., le 19 janvier 1962.

Chère Cousine Josette,

Merci beaucoup pour le dollar. J'espère bien de gagner encore. J'ai eu la chance d'acheter des beaux cadeaux de Noël pour mes parents, mon parrain et ma marraine. J'ai bien aimé les composition publiées dans **La Liberté et le Patriote.**

Votre cousine qui vous aime,
Michelle WENDEN.

La Foi

Alors qu'il se préparait à son voyage dans l'espace samedi, on demanda à l'astronaute John H. Glenn, qui est un croyant, s'il avait prié spécialement pour le succès de cette expérience. Glenn eut cette réponse sublime que priant tous les jours, il n'avait pas cru nécessaire de se livrer à des prières plus longues ni plus nombreuses étant convaincu que Dieu veillait à sa sécurité et que de toutes façons, il se conformait à Sa volonté. "Pour moi, dit-il, cette envolée fait partie de mon travail régulier et je ne vois pas pourquoi je prendrais des dispositions spirituelles extraordinaires".

Voilà un bel exemple de compréhension de sa religion qui permet à un homme de demeurer simple même au sein du spectaculaire. L'attitude spirituelle de Glenn est à recommander à tous ceux qui ne prient que sous l'empire de la peur ou de la très grande joie au lieu de faire de leur vie entière, une prière continue par l'accomplissement de leur devoir en s'en remettant tout simplement à la Providence.

(Le Droit)

95,000 élèves de langue française en Ontario

WELLAND — M. Gaston Beaulieu, inspecteur des classes bilingues dans la péninsule du Niagara, était l'orateur invité lors du récent souper hebdomadaire du club Richelieu à l'hôtel Atlas.

M. Beaulieu a brossé un bref tableau de la situation scolaire en Ontario comparativement au système du Département de l'instruction publique du Québec.

Au cours de sa causerie, M. Beaulieu donna d'intéressantes statistiques. Il révéla que 95,000 élèves de langue française fréquentent les écoles primaires et 10,000 sont aux écoles secondaires.

Plus de 3,000 professeurs de langue française ont la charge de ces élèves et 23 inspecteurs répartis à travers la province surveillent l'enseignement.

A l'issue de la conférence de M. Beaulieu, M. Florent Lalonde, président du club, annonça que Maurice Richard viendrait à Welland le 22 mars prochain.

La bouteille a fait un long, long voyage

HALIFAX — Il y a cinq ans, Jean Henderson et sa soeur, Marion, ont glissé un billet dans une bouteille et ont donné le tout à leur père, un pêcheur, pour qu'il lance la bouteille à la mer au large de New Harbor, en Nouvelle-Ecosse.

Sur le billet, les jeunes filles avaient écrit leurs noms et adresse et demandaient une réponse à la personne qui recueillerait la bouteille. Les années passèrent et les jeunes filles oublièrent la note et la fiole.

Ce n'est que récemment que Jean, qui est technicienne en laboratoire à l'hôpital général Victoria, reçut une réponse venant de St-Kitts, une île des Indes occidentales britanniques.

Charles Julius écrivait qu'en se baignant dans l'océan, le jour de Noël, il avait trouvé la bouteille et était heureux de répondre à la missive des soeurs Henderson à qui il souhaitait une bonne année 1962.

Mémoire sur la censure des films

MONTREAL — L'Office catholique national des Techniques de diffusion vient de rendre public un Mémoire sur la censure des films, adressé à l'Honorable Procureur Général de la Province.

Par ce document, ainsi qu'on l'explique dans sa présentation, l'Office veut apporter sa contribution à la préparation d'une nouvelle législation sur le cinéma.

Le Mémoire est un document d'une cinquantaine de pages. Il se divise en deux grandes parties.

La première partie, assez élaborée, est centrée sur le rôle de l'Etat, "chargé du bien commun dans l'ordre temporel", ayant "le devoir grave de sauvegarder et les intérêts de la communauté politique et la moralité publique". Le fondement doctrinal de la censure des films par l'Etat se trouve ainsi d'être considéré sous trois aspects: celui de la mission même de l'Etat, celui de la cohésion sociale et celui de la moralité publique.

La seconde partie contient des recommandations pratiques, la plupart visant à remédier aux déficiences de la législation actuelle. On peut noter, entre autres, les propositions suivantes: établissement de trois paliers d'âge (6 à 13 ans; 14 à 17 ans; 18 ans et plus) pour l'admission dans les salles de cinéma; critères d'appréciation appropriés à chacun de ces paliers; changement de l'appellation "Bureau de censure" pour "Commission de contrôle des films"; exigence de qualités dans le choix des membres de la Commission: sens moral, caractère représentatif de divers milieux, aptitude à juger des faits, connaissance du cinéma . . .; statut quasi-judiciaire de cette Commission; motivation des décisions prises par les membres de la Commission; possibilité d'appel, auprès du comité plénier, des décisions prises en "quorum" de la Commission.

Etes-vous bon camarade?

Beaucoup d'entre vous se demandent avec inquiétude et chagrin pourquoi ils ne peuvent se faire d'amis parmi leurs camarades de classe. Pourquoi ils ne sont jamais invités, pourquoi on les tient à l'écart. Si c'est votre cas, on vous propose de faire honnêtement ce test qui ressemble plutôt a un examen de conscience:

	Oui—Non
1. Faites-vous semblant d'être distrait quand votre voisin vous demande "un tuyau" un jour de composition?	....
2. Avez-vous l'habitude d'emprunter copies, gommes, crayons?	....
3. Vous esclaffez-vous bruyamment lorsque l'élève qui récite fait une faute?	....
4. Refusez-vous systématiquement de prêter vos devoirs à vos camarades?	....
5. Vous accuse-t-on de "faire de la lèche", aux professeurs?	....
6. Colportez-vous avec délectation ragots et petites histoires concernant vos camarades?	....
7. Quand un élève sèche au tableau, agitez-vous la main avec frénésie?	....
8. Vous arrive-t-il de tricher?	....
9. Envenimez-vous à plaisir les querelles ou discussions qui peuvent éclater entre vos camarades?	....
10. Dites-vous avec mépris du premier de la classe que c'est "un bûcheur", "un fort en thème"?	....

Si rien de tout cela ne vous est jamais arrivé, vous êtes le plus populaire et le meilleur camarade qui soit. On vous recherche, on a confiance en vous. La classe est votre élément. Si vous avez répondu, ne serait-ce que trois fois, OUI, vous sentez parfois des réticences autour de vous. Vous n'êtes pas toujours très bien vu. Si vous avez répondu plus de cinq fois OUI, ne vous étonnez pas d'être solitaire et peu aimé. Votre attitude décourage toute sympathie et vous êtes très impopulaire. Si vous vous en fichez, tant pis! Si vous en souffrez, vous savez ce qui vous reste à faire . . .



La Relève au collège Mathieu

Je marche sur mes pieds

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi vous marchiez sur vos pieds? Il y a certes une multitude de raisons. Mais je parie que vous n'avez pas été capables de donner une réponse sans hésitation. Mais que voulez-vous, les hommes sont encore comme ça!

Imaginez-vous, l'autre jour, un observateur m'a demandé pourquoi je parlais français. Sur le coup, je n'ai pu présenter aucun argument valide. Par après, avec l'aide de quelques compagnons, j'en ai trouvé une multitude. En voici un aperçu.

Le français . . . ma langue

D'abord, le français, c'est ma langue et je ressens une certaine fierté lorsque je parle français. Pour moi, le français, c'est un héritage que j'ai reçu de mes ancêtres. Que ferais-je d'un héritage que je recevrais d'un parent? Chose certaine est que je ne le jetterais pas à l'eau. Pourquoi donc laisserais-je mon français? C'est là un héritage que je dois conserver, et comme tel un devoir de le répandre. Je me sentirais donc coupable de ne pas parler français.

Contribution à mon pays

Je suis Canadien français; le Canadien français a une personnalité très particulière par ses goûts, sa culture et ses oeuvres. Voyons donc ce qu'ils sont. Il y a la littérature, la musique et les objets d'art. Mais bien plus encore, qui est-ce qui a empêché l'influence américaine de s'infiltrer au Canada? Grâce à quoi le pays a-t-il conservé sa physionomie propre, sinon grâce à la présence de deux cultures.

Regardons maintenant la télévision. Ignorons la télévision française et pourrons-nous avoir chaque jour un programme de production canadienne qui en vaille la peine? Et c'est dans cet esprit de lutte pour sa survivance que le Canadien français est resté lui-même. Ce sont les obstacles qui ont fait de lui un homme que n'ont pas manqué d'admirer mêmes les anglais. En rejetant ma langue je ne ferais pas que laisser une tradition; j'étoufferais un type et je sens que je ne serais pas capable de faire cela sans remords.

Valeur de ma langue

De plus, ma langue est une des plus harmonieuses, des plus précises et des plus claires. On remarque que jusqu'à dernière date, les traités entre divers pays se faisaient en français. Et pourquoi cela? A cause de la précision avec laquelle cette langue permet de s'exprimer. Mais de plus en plus je sens que notre monde a besoin de cette netteté claire et précise. Je crois que la meilleure contribution que je puisse apporter à la solidarité humaine est ma langue.

Je n'ai jamais soutenu le principe qui dit: "Perds ta langue et tu perdras ta foi". Mais en pratique, notre culture est en soi une culture catholique, tandis que la culture anglaise est plutôt protestante. Celui qui perd sa langue ne perd pas sa foi nécessairement; mais dans les circonstances présentes, il risque fort de tout sacrifier.

Et que vaudrais-je comme étudiant du cours universitaire, si j'étais unilingue? Passerais-je pour un homme cultivé, si je ne savais qu'une langue? Et comment puis-je espérer avoir le courage d'acquérir une culture générale, si je n'ai pas le courage de parachever une formation bilingue que je possède déjà!

La parabole des talents

La parole de l'Evangile, qui nous défend d'enfouir nos talents, ordonne aussi de les faire fructifier. Pour n'importe qui, la connaissance de deux langues est un talent. Pour ma part, je constate qu'après ma foi, ma langue est le plus beau talent que j'aie reçu de mes parents. Aussi je sens que je serais incapable de le laisser sans être obligé de dire à ma conscience de parler moins fort. On me dira que ce n'est pas si mal de, tout simplement, laisser faire le français. Mais les fautes les plus coupables sont les fautes d'omission, car elles sont basses, lâches, viles et hypocrites!

Non, je réalise que je serais malheureux si je laissais mon français; et le comble est que sans lui, je ne pourrais même plus donner un portrait réel de me détresse . . . A ceux qui ne voient aucune utilité à conserver la langue française, je réponds que je ne veux pas rester toute ma vie à l'échelle du colon.

Albert DEQUIER.

SIXIÈME APRÈS L'ÉPIPHANIE



LE GRAIN DE SÉNEVÉ

Les paraboles du grain de sénevé et du levain mêlé à la pâte insistent sur l'aspect progressif et dynamique du Royaume de Dieu. Jésus est la semence mise en terre, qui se développe actuellement dans l'Eglise, communauté de foi, d'espérance et de charité.

Société Catholique de la Bible

L'avenir du football

En football, les gérants généraux des neufs clubs de la ligue canadienne de football se sont réunis à nouveau à Chicago, il y a quelques jours, dans une tentative pour en venir à une entente relativement au personnel de joueurs de chaque club. Il a été suggéré que le nombre de joueurs importés par joute soit porté de 12 à 13, 14 ou 15.

M. Perry Moss, gérant général et instructeur des Alouettes de Montréal, s'est prononcé en faveur de la motion. "Nous avons la permission d'avoir 15 joueurs américains sur notre personnel actif et nous ne pouvons en utiliser seulement 12. C'est ridicule", a-t-il dit. M. Moss aimerait que la limite de joueurs soit portée de 28 à 34 avec le privilège d'aligner 15 Américains et 19 Canadiens.

La population de l'agglomération augmente de 20 unités

PARIS — La population de l'agglomération parisienne augmente de 20 unités à l'heure, a déclaré M. Marcel Diebolt, commissaire à la Construction et à l'Urbanisme, au cours des Journées Nationales d'études des économies régionales qui ont eu lieu dans la capitale.

M. Diebolt a rappelé qu'il y a 160 ans, la région parisienne comptait seulement 1,400,000 habitants; en 1961, ils sont 8,500,000, ce qui représente près de 20 pour cent de la population totale de la France.

Cette hypertrophie de la capitale, a expliqué le Commissaire, a entraîné des désordres, accentué le manque d'équipement dans presque tous les domaines et l'insuffisance des logements. Il a cité un exemple frappant: 4,700,000 habitants de la banlieue doivent venir travailler dans le centre de Paris, tandis que 200,000 Parisiens doivent se rendre en banlieue.

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,

Il y a deux semaines, je vous ai écrit une lettre pour publication dans "Tribune Libre". J'ai dit mon opinion sur un événement qui me paraissait clairement avoir dépassé des limites convenables. J'ai dit les circonstances de la chose et ma surprise. C'est parce que je m'inquiétais de certaines tendances que j'ai cru bon de dire mon opinion et celle d'autres aussi.

Ma lettre a amené bien des commentaires même si personne n'y a répondu par écrit. Plusieurs ont approuvé mon point de vue, mais beaucoup ont trouvé mes remarques trop sévères et sur certains points bien injustes. Dans un village qui a peu de publicité ma lettre a passé non comme une opinion, mais comme une condamnation générale. Je reste convaincu de mon opinion sur le fond de la chose, mais je veux donner d'autres points de vue qu'on m'a fait remarquer et que j'admets bien et surtout corriger le blâme indu à des personnes qui méritent toute autre chose.

La danse a eu lieu un vendredi soir; donc même si elle était tardive, elle ne dérangeait rien des études. Et puis bien des veillées de famille finissent à cette heure. Un certain nombre de parents auraient approuvé l'organisation et les religieuses n'y ont assisté que par surcroît de dévouement, comme pour d'autres activités. Il est difficile d'organiser toute une soirée d'amusements pour un gros groupe. C'est déjà une grande chose d'assurer une bonne atmosphère et une bonne surveillance, et tout travail en ce sens devrait être apprécié. Mes remarques ont été particulièrement injustes pour la principale, une institutrice exceptionnelle, d'un tact et d'un dévouement extraordinaires envers les élèves. Et les religieuses ont donné à l'école un record enviable; les résultats au concours français et au programme général en sont la preuve. Je regrette donc mes remarques à leur sujet et je m'en excuse.

Et le village, où trouve-t-on beaucoup mieux? On ne fait pas grande publicité sur lui, mais il a ses mérites. Il a une belle patinoire, un curling, une belle église; une organisation de pompiers comme d'autres qui reçoivent des décorations; on vient d'y installer un système d'égouts, chose rare pour un village de cette proportion. Bien des gens voudraient venir s'y installer.

Voilà, monsieur le rédacteur, une partie des commentaires et d'autres points de vue soulevés par ma lettre. Je veux donc montrer en écrivant ceci que ce n'était pas pour nuire que j'ai critiqué un aspect des danses de nos jeunes, mais au contraire pour éveiller à faire mieux si possible.

Merci de votre hospitalité,
UN MONTAGNARD.

(Voir page 3)

La Bible vous parle

Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.

La foi sans les oeuvres est stérile. (Jac. 2, 20)

Bénis Dieu en tout temps. (Tob. 4, 20)

Père Chaminade Fondateur des Marianistes

Le Père Chaminade, fondateur de la Sodalité de Marie, des Frères de Marie et des Soeurs de Marie, naquit en France en 1761. Il n'était pas un homme ordinaire. Tout dans sa personne inspirait le respect et dénotait un esprit élevé, un homme de caractère avec du courage, de l'humilité et de la patience. Durant la révolution française et la persécution de l'Eglise, il est resté pour aider les pauvres gens. Pour lui le danger n'était pas un étranger! Il réussit plusieurs fois à échapper à ses ennemis. En 1796, la république française a abandonné ses persécutions.

Les prêtres, pensant qu'ils seraient en sécurité, prenaient des chances et se montraient en public. En 1797, les persécutions religieuses continuent. Le Père Chaminade fut exilé à Saragossa, en Espagne, où l'on croit qu'il a reçu des inspirations de la sainte Vierge pour fonder la communauté des Frères et des Soeurs de Marie, en guise de dévotion filiale.

Napoléon prit le gouvernement de France en 1799. Le Père Chaminade et les autres religieux sont alors retournés en France. La Sodalité s'organisa le 8 décembre 1800, à Bordeaux. Le Père Chaminade en était le chef. Les Sodalistes de ce temps avaient un zèle pour la Vierge et après quelques années demandèrent de former un ordre religieux. Cet ordre est la Société de Marie. En 1849, le préfet Chaminade a envoyé des Frères en Amérique. L'année suivante le Père mourut. Un monument fut érigé vingt ans après et aujourd'hui il y a beaucoup de prières récitées pour sa béatification.

W. MOTUZ.

Ligue de "Broom-ball" à Provencher

Quelque chose de nouveau encore! Cette année, les classes des 10e années, sous la direction de Louis Constant, ont formé une ligue de quatre équipes pour le "broom-ball". Les joueurs comptent dans les quarantaines. Ce jeu, devenu très populaire à Provencher récemment, occupe une haute place dans les rangs de nouvelles activités. Les équipes, bravant le froid et le vent pénétrants, concourent chaque vendredi soir dans le parc Provencher et aussi à la patinoire de l'église Belge. Jusqu'à présent il n'y a eu qu'une partie nulle, montrant l'ambition de ceux qui y prennent part. Chaque individu a un balai et, sans aucune pitié pour ses camarades, s'élance vigoureusement vers le ballon; dommage à celui qui essaie de l'arrêter, car il regrettera sa défense courageuse en recevant quelques coups bien dirigés mais "accidentels" de son adversaire. Tandis que le jeu est très vigoureux, il tente l'esprit aventureux des garçons, grands et petits, larges ou minces. J'espère que cette nouvelle organisation continue avec succès.

L'Octave de l'Unité

La semaine du 18 janvier fut la semaine de l'Octave de l'Unité de l'Eglise. Cette octave prit une signification toute spéciale à Provencher, où les textes des différentes prières à être récitées pendant la semaine furent distribuées à tous les élèves. Ces prières furent récitées chaque jour à l'intention du retour à l'Eglise de tous les Chrétiens. Chaque jour aussi un commentaire fut lu en conjonction avec le retour de la secte particulière pour laquelle l'Eglise priait. Espérons que tous ont fait leur part!

La cantine

Une cantine spéciale eut lieu au gymnase Notre-Dame le 19 janvier. Le but de cette cantine était de faire connaître aux membres les différents genres de danses et leur apprendre comment elles sont exécutées. Cette responsabilité fut donnée aux Gais Manitobains, qui réussirent très bien à accomplir leur but.

Parmi les danses enseignées furent la grande valse, le polka, une scotish et un exemple de "quadrille". Tous ceux qui connaissaient la danse particulière se chargeaient de l'enseigner à un autre, et alors la plupart des personnes présentes eurent l'occasion d'apprendre au moins une danse nouvelle.

Les participants à cette cantine eurent beaucoup de plaisir, grâce à la générosité des Gais Manitobains, qui ont sacrifié leur temps pour venir au gymnase. Nous aimerions les remercier sincèrement pour leur bonne volonté.



Le club voyageur de ballon-panier, les fameux "Globetrotters", universellement connus pour leur gaieté et leur entrain, seront de nouveau à Winnipeg, le jeudi soir 22 février, lorsqu'ils affronteront les "Washington Generals" à l'arena de Winnipeg. Maintenant, dans leur 35e année d'existence, ces joueurs américains ont voyagé dans plus de 80 pays du monde et dans chaque état des Etats-Unis, y compris Hawaii et l'Alaska. La soirée qui marquera la visite annuelle des "Globetrotters" à Winnipeg comprendra de plus six représentations variées par des personnages internationaux.

Le monde du sport

Le tournoi pour le championnat mondial du hockey est menacé par la politique

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il est bien évident que dès qu'on associe la politique à autre chose que la politique, les choses ne tournent pas rond. Le prochain tournoi "pour le championnat mondial du hockey" nous en fournit un autre bel exemple et nous souhaitons qu'on en arrive rapidement à une entente. Avant de lancer la pierre aux Etats-Unis, chose très facile de nos jours, étudions un peu certains petits problèmes à côtés de l'histoire des visas. Les Allemands communistes, comme tous les représentants des autres pays, avaient été avisés de faire parvenir rapidement leur demande de visas, car, semble-t-il, il y a beaucoup plus de gens qui veulent entrer aux Etats-Unis qu'en Allemagne communiste. Cette mesure était prise afin de favoriser un règlement rapide de tous les petits problèmes de la dernière minute. Les Allemands ont préféré attendre à la dernière heure pour faire connaître leur liste de joueurs. Les Etats-Unis, agacés par cette attitude qui ressemblait à une provocation, ont retardé l'émission de ces visas, sans refuser officiellement l'accès des Etats-Unis aux Allemands communistes.

Tout cela est bien juvénile on en conviendra et ne fait honneur ni aux organisateurs du tournoi, ni aux peuples mêlés à cette chicane. Le président, Robert LeBel, conserve un optimisme de bon aloi et nous le félicitons de ne pas céder à la tentation des déclarations sensationnelles. Son attitude ferme empêchera probablement les Russes de boycotter le tournoi, assurant ainsi le succès de toute l'affaire.

Le Canada sera représenté à ce tournoi par les Terriers de Galt. Cette équipe se distingue des autres équipes du pays en ce sens qu'elle n'a pas demandé l'aide du gouvernement pour financer son voyage, qu'elle n'a pas l'intention d'aligner des joueurs de langue française et qu'elle tient à mener son affaire seule, sans les avis des gens de "l'extérieur". Nous souhaitons bonne chance à ces preux chevaliers: nous espérons qu'ils ne font pas fausse route et qu'ils défendront les couleurs du Canada avec succès. Puisqu'on dit que c'est là un championnat mondial, mieux vaut le gagner et mettre fin à des mois de discussions stériles.

Bravo Howe!

Le magicien sur glace, l'as des as, le merveilleux Gordie Howe, pour parodier un ancien membre de la Ligue du Vieux poêle, au temps de la radio, menace le record de tous les temps de Maurice Richard, soit 525 buts. S'il n'est pas blessé et s'il joue à la même vive allure que cette saison, Howe devrait rejoindre le Rocket l'an prochain. Il a commencé dans la Nationale un peu après Richard et jouera un plus grand nombre d'années que lui. Contrairement à Richard il a su éviter les blessures au cours des dernières saisons, même s'il a déjà été victime d'une fracture du crâne qui a failli mettre fin à sa carrière de joueur de hockey il y a quelques saisons. Les experts et les non-experts pourront discuter des mérites de Richard et de Howe à longueur d'année, rien n'empêchera ces deux excellents athlètes d'avoir leur place, côte à côte, au Temple de la Renommée du hockey. Tous deux auront été de très grandes vedettes et si Richard avait plus de couleur, plus d'entrain, Howe a certainement été le plus habile des deux.

Howe a joué pour des équipes formidables qui ont permis à Detroit de finir en première place dans le classement de la Nationale à sept reprises consécutives. Detroit, avec Howe comme bougie d'allumage, a remporté le championnat de la Ligue huit fois en neuf saisons, mais a rarement pu se faire justice dans les éliminatoires. Howe n'est pas un "clutch player" comme on dit à Paris, mais c'est quand même le joueur le plus élégant qu'il nous ait été donné de voir au cours des 25 saisons de hockey que nous avons suivies.

Il n'en reste pas moins vrai que si nous avions le choix difficile à faire entre Maurice Richard et Gordie Howe c'est vers le Rocket que notre choix se ferait. Jamais joueur plus spectaculaire n'a porté un uniforme de hockey; jamais un joueur n'a compté plus de buts en temps opportun; jamais un joueur de hockey n'a inspiré autant de crainte à l'adversaire que le Rocket. Mais jamais personne n'a su manier la rondelle comme Gordie Howe et personne n'a jamais su maîtriser le jeu de hockey mieux que lui.

* * *

Une commission des sports formée dans le Québec?

MONTREAL — Il est probable que le gouvernement du Québec sera prié au cours de l'année courante de créer un conseil des sports. Telle est la principale conclusion de l'enquête faite par une commission composée de 27 personnes, sous la direction de M. Jean LaRoche, conseiller municipal et vice-président de la Commission athlétique de Montréal.

Le mémoire n'a pas encore été remis au conseil de ville, mais tout indique que les conseillers le recevront favorablement. S'il en est ainsi, la question sera soumise à Québec.

La même proposition a été faite il y a vingt ans. Un projet de loi avait même été présenté à cette fin à l'Assemblée législative, mais il ne fut jamais adopté, un commentateur l'ayant qualifié de "supercherie politique".

La Commission LaRoche a été constituée en mai dernier par le maire de Montréal comme groupe d'étude. La plupart de ses membres sont des directeurs d'associations sportives et des chroniqueurs sportifs.

* * *

La semaine sportive

M. Harry G. Kimber, ancien éditeur du journal "Globe and Mail" de Toronto, a été nommé président des Maple Leafs de Toronto de la ligue Internationale de baseball. Il succède à Jack Kent Cooke, propriétaire du club qui devient président du bureau de direction.

* * *

Le prochain tournoi d'hockey amateur mondial aura lieu à Colorado Springs, au Colorado, du 8 au 18 mars prochain. Ce sont les Terriers de Galt qui représenteront le Canada à ce tournoi.

Feuilleton de la Liberté et le Patriote — ROMAN

Plus d'Epines que de Roses

par Job de Roince

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 2

Mais voici qu'ignorant toutes celles qui se préparaient à lui faire une cour d'admiratrices, le prince Ali n'avait remarqué que celle qui précisément ignorait sa présence à cette réunion, celle aussi qui se serait bien gardée de chercher à lui plaire.

Et c'est à elle, et elle seule, qu'il avait prêté attention.

Maintenant qu'elle était renseignée, Louise de Marcanlobert n'avait rien perdu de sa simplicité. Au contraire même, elle était quelque peu confuse et loin de se réjouir de l'honneur qui lui avait été fait, elle en semblait gênée.

Cependant quand, quelques minutes plus tard, le prince vint l'inviter à aller, avec sa soeur, prendre un rafraichissement au buffet, elle accepta avec une satisfaction qu'elle ne chercha même pas à définir. Pour l'instant, elle n'éprouvait pas, en effet, le besoin d'analyser ses sentiments. Pourtant, la joie qui se devinait dans son regard disait le plaisir qu'elle ressentait à se trouver en la compagnie d'un homme dont elle avait déjà pu apprécier le charme et la courtoisie.

Cette fois, l'inconnu tint lui-même à lever l'anonymat qu'il avait conservé jusqu'à ce moment, mais il le fit avec une discrétion telle qu'en se présentant, il évita de mettre l'accent sur son titre.

Si elles n'avaient pas été renseignées, mesdemoiselles de Marcanlobert auraient certainement continuer à ignorer la véritable identité de leur compagnon.

Quelques paroles banales, de celles que l'on prononce au cours d'un premier entretien, furent échangées et, évitant de parler de lui-même, le prince se contenta de dire la joie qu'il éprouvait à visiter ce coin de Bretagne où, jamais encore, il n'était venu.

Puis il se réjouit d'avoir pu assister à ce gala où il avait eu le plaisir de trouver en Mlle Louise de Marcanlobert une charmante partenaire.

— Aussi, dit-il, je veux espérer que nous aurons le plaisir de nous revoir et je serais très honoré si vous m'autorisiez à aller vous saluer un de ces jours.

Toute rougissante, Louise n'osait répondre, comme si elle était épouvantée à l'idée de recevoir le prince dans le décor qu'elle jugeait trop modeste de la "Belle Hollandaise".

Mais Béatrice était venue à son secours.

— Votre visite nous fera grand plaisir, mais nous vous demanderons seulement de bien vouloir excuser la simplicité de notre réception . . . C'est que nous vivons toutes les deux dans un cadre qui, certainement, vous semblera bien modeste.

— Je sais, mesdemoiselles, que vous venez de vivre des moments pénibles et que les chemins de votre existence ont été, au cours de ces dernières années, semés de grandes douleurs . . . Mais je sais aussi que vous appartenez à un milieu qui sait subir avec beaucoup de dignité les pires épreuves.

Comme les deux soeurs semblaient surprises des paroles que le prince venait de prononcer, celui-ci expliqua:

— Le monde est petit, mesdemoiselles, très petit et c'est ainsi que j'ai eu la joie, ce soir, de rencontrer dans cette salle du casino un de mes anciens camarades de l'Université de Paris. J'ignorais que, ses études terminées, il s'était fixé, ici, à Saint-Malo. C'est par lui que j'ai appris tout à l'heure que la charmante personne qui avait bien voulu m'accepter comme danseur appartenait à une des plus vieilles familles de ce pays. Et c'est par lui aussi, que j'ai connu les grands malheurs qui vous ont frappées.

Puis, brusquement, comme si en ce soir de fête il avait voulu éviter de raviver le chagrin des deux jeunes filles, le prince avait changé de conversation.

Et voici que maintenant, deux jours après ce gala, Louise de Marcanlobert se hâtait, devant sa glace, de mettre un peu d'ordre dans sa chevelure, afin de se faire aussi belle que possible en l'honneur du visiteur qu'elle attendait. Ce n'est pas qu'elle fut coquette, mais elle avait le sens de la correction et elle estimait qu'une jeune fille doit toujours s'efforcer de chercher à plaire à ceux qui, même par simple politesse, font preuve d'amabilité à son égard.

Belle!

L'était-elle seulement?

Elle l'ignorait ou, plutôt, elle n'avait jamais encore songé à se le demander.

Pourtant, il lui semblait qu'aujourd'hui elle interrogeait son miroir afin de savoir si, du moins, elle n'était pas laide.

Mais non . . .

Ses traits étaient réguliers et fins. Ses yeux pleins d'expression. Rien de disgracieux ne déparait son visage. La fraicheur de son teint ne devait rien aux artifices. Et ses cheveux semblaient avoir dérobé leurs coloris à un rayon de soleil . . .

Laide, non, assurément elle ne l'était pas. D'ailleurs, si elle l'avait été, le prince Ali ne l'aurait pas remarquée l'autre soir au casino.

A cette pensée qui la rassura, une lueur éclaira son regard . . .

• • •

Depuis très longtemps, le grand salon de la "Belle Hollandaise" n'avait vu ses fenêtres aussi largement ouvertes. Et ses vieux fauteuils, débarrassés de leurs housses, semblaient heureux de pouvoir faire admirer leurs tapisseries . . Les voiles qui, habituellement, recouvraient les tableaux de famille avait été enlevés . . . Çà et là des fleurs fraîchement cueillies s'épanouissaient dans quelques vases . . .

En invitant leur hôte à pénétrer dans ce salon, Béatrice l'avait prié de bien vouloir les excuser.

— Tout est bien vieux dans cette demeure, avait-elle dit, et tout ceci, sans doute, vous semblera bien triste.

Le prince Ali avait protesté.

— Détrompez-vous, mademoiselle . . . D'ailleurs, j'appartiens moi aussi à un peuple qui a su conserver le culte du passé et le respect de ses traditions. C'est vous dire qu'il m'est particulièrement agréable d'être reçu dans une famille qui, je le sais, est demeurée fidèle au souvenir de tous ceux qui, autrefois, ont illustré son nom.

— Vous êtes trop aimable.

— Je veux surtout être sincère.

Très sensibles aux paroles que venait de prononcer leur visiteur, Béatrice et Louise n'en demeuraient pas moins hésitantes et elles ne parvenaient pas à vaincre leur timidité en présence de cet homme qui, elles ne pouvaient l'oublier, était l'héritier d'une couronne royale. Ce fut lui qui, avec beaucoup de simplicité, les mit à l'aise.

— Je suis persuadé, leur dit-il en souriant, que vous vous demandez encore pourquoi l'autre jour, au casino, j'ai été heureux de vous rencontrer et pourquoi, aussi, j'ai sollicité l'honneur de mieux vous connaitre . . .

— En effet.

— Je crois donc utile de vous renseigner . . . Je suis étranger, vous le savez, mais un séjour de plusieurs années en France m'a permis de découvrir ce que votre pays dissimule souvent à ceux qui le visitent trop rapidement . . . Il y a la France qui s'amuse, qui affiche une légèreté qui n'est pas sans nous choquer, et puis il y a aussi celle qui, plus discrète, maintient dans le présent toutes les qualités qui ont fait, autrefois, la force et la grandeur de votre peuple . . . C'est cette France là que je recherche toujours . . . Et voilà, mesdemoiselles, qui vous explique le plaisir que j'ai en ce moment à me trouver en votre compagnie.

Le prince marqua une courte pause, puis il reprit sur un ton empreint d'une certaine galanterie:

— Ajoutez encore à cela, mesdemoiselles, qu'il m'a été aussi fort agréable de trouver en vous deux personnes charmantes.

Ces paroles semblaient s'adresser aux deux soeurs, mais celui qui les prononçait, en fixant plus particulièrement son regard sur Louise, donnait l'impression de lui destiner la plus grande part de son compliment.

Ce détail n'échappa pas à la jeune fille qui, confuse, devint toute rougissante. Fort heureusement, son trouble passa inaperçu, car tout aussitôt la conversation avait pris une autre tournure et il n'était maintenant question que des merveilles de ce coin de Bretagne que chaque année des touristes, accourus de tous les coins du monde, s'en viennent admirer.

Puis, sur appel de Béatrice, Françoise avait servi le thé.

Il y eut alors un instant de silence, coupé seulement par les phrases rituelles.

— Un peu de thé?

— Volontiers . . .

— Désirez-vous plusieurs pierres de sucre?

— Une seulement.

— Prenez-vous du lait?

— Tout juste un léger nuage . . .

— Un gâteau?

— Merci . . .

Louise, qui maintenant avait retrouvé toute son assurance, veillait à ce que leur invité ne manqua de rien. Ce fut elle aussi qui, désireuse de mieux le connaitre, se décida la première à le questionner.

— Je crois que nous vous avons appris tout ce que vous vouliez savoir sur Saint-Malo et ses environs . . . A notre tour, nous serions heureuses, ma soeur et moi, si vous vouliez bien nous parler de votre pays, dont nous ignorons encore tout . . .

— Avec plaisir, mademoiselle . . . Pour être franc, je dois vous avouer que la Sérimanie est un tout petit pays, tout petit . . . Sa superficie est environ celle d'un département français et son importance politique celle d'un Etat dans le genre de la Principauté de Monaco . . . Voilà sans doute pourquoi elle est peu connue . . .

— Comme beaucoup de nos compatriotes, je ne suis pas très forte en géographie. Aussi vous voudrez bien, en excusant mon ignorance, me dire où se trouve ce pays.

Un sourire égaya le visage du prince Ali, mais il n'y avait dans ce sourire aucune ironie.

— La Sérimanie, répondit-il, se trouve en bordure de la Méditerranée, à cet endroit que l'on désigne ordinairement sous le nom de Proche-Orient. Elle forme une enclave limitée par la mer, par l'Egypte et par l'Etat d'Israël . . . Nous avons donc deux peuples voisins avec lesquels nous entretenons les meilleures relations, car nous sommes avant tout une nation pacifique. Mais c'est surtout avec l'Etat d'Israël que nous avons le plus de rapports, aussi bien dans le domaine économique que dans celui des échanges culturels . . . Bien que de dimensions très modestes, notre pays est assez riche et nous avons, édifiée sur les rives de la Méditerranée, une ville d'une certaine importance, Massara, qui est non seulement notre capitale politique et administrative, mais encore un port dont le trafic augmente sans cesse . . . Sans doute en savez-vous assez maintenant.

Mais la curiosité de Louise de Marcanlobert ne semblait pas satisfaite.

— Votre famille a depuis longtemps lié son nom à celui de ce pays?

— C'est exact . . . Depuis plusieurs siècles, elle règne sur la Sérimanie, car nous avons eu le bonheur de ne pas connaitre des révolutions semblables à celles qui ont bouleversé, surtout au cours de ces dernières années, presque tous les peuples du Proche-Orient. Ceci prouve que si nous désirons vivre en paix avec tous ceux qui nous entourent, nous sommes aussi très attachés à la paix intérieure . . . Le roi, mon père, estime avec raison que cette paix est le meilleur des biens . . . Membre d'une famille qui a déjà fourni plusieurs souverains à la Sérimanie, il règne depuis douze ans déjà . . .

— Et vous êtes, vous, le prince héritier?

— Oui . . . Seulement je ne sais si je dois m'en réjouir. Non pas assurément que je désire me dérober aux responsabilités qui seront un jour les miennes, mais tout simplement parce que je pense que la charge est lourde et qu'il faut posséder beaucoup de qualités pour ne pas décevoir ceux qui vous font confiance. Le métier de roi a ses exigences . . . Fort heureusement, mon père est jeune et il jouit d'une excellente santé, ce qui me permet d'espérer qu'il règnera encore pendant de très longues années.

Louise avait écouté avec intérêt les renseignements que venait de lui donner le prince, puis, quand celui-ci eut terminé, elle murmura:

— S'il m'arrive un jour de pouvoir voyager, je crois que ma première visite sera alors pour la Sérimanie qui est, d'après ce que vous venez de nous dire, un pays heureux.

— Heureux, oui . . . Du moins dans une certaine mesure, car, chez nous comme partout ailleurs, il y a des gens qui se plaignent. Les uns de payer trop d'impôts. Les autres de ne pas gagner assez d'argent. Mais il ne s'agit là que d'une faible minorité dont les récriminations demeurent sans influence sur le reste de la population.

(à suivre)

ILS S'INSCRIVENT PAR MILLIERS

Né dans la capitale canadienne il y a une quinzaine d'années, le cours de Préparation au Mariage par correspondance a été diffusé dans le monde entier en dix langues différentes par les soins du Centre Catholique de l'Université d'Ottawa. A date dans notre pays, 31,224 élèves ont suivi le cours par correspondance en français et 10,189 l'ont suivi en anglais.

Cela semble énorme quand on songe à la somme de travail que nécessite l'envoi à un élève de 14 leçons, et la correction attentive par des personnes autorisées et averties des réponses au questionnaire qui accompagne chacune de ces leçons. Pourtant, le Service de Préparation au Mariage du Centre Catholique estime que ce n'est pas assez. Plus que jamais les jeunes, époux et épouses de demain, ont besoin de connaitre profondément les droits et les devoirs que comporte l'état du mariage; plus que jamais ils ont besoin d'être à la fois rassurés et avertis de ce qu'est réellement la vie à deux dans le mariage. La littérature, le cinéma, la télévision leur offrent trop souvent une image déformée, affadie et ridiculisée de la vie conjugale et familiale. Si la vie du mariage n'est pas toujours aussi rose tendre que la décrivent les romans feuilletons, elle n'est pas non plus aussi noire encre que veulent bien le laisser croire certains films dits réalistes . . . Où est la vérité dans le mariage se demandent avec angoisse les jeunes balancés par tant d'influences contraires?

C'est pour répondre à cette inquiétude que le Centre Catholique que offre cette année encore aux jeunes qui se destinent au mariage son cours de Préparation au Mariage par correspondance. Ecrites dans une langue claire, sibjye et wépouillée de tout artifice, les 14 leçons qui constituent ce cours, donnent une vue d'ensemble bien réelle et réaliste des différents aspects moral, psychologique, social et physique que comporte la vie à deux dans le mariage.

Ce cours constitue à lui seul une source unique d'informations et de réflexions pour les fiancés et fiancées; il constitue aussi une source inépuisable de retour sur soi-même et de recommencement pour les époux et les épouses. C'est un placement pour la vie, quoi! Les jeunes qui passent volontairement à côté sans s'y arrêter laissent peut-être s'échapper leur seule chance de bonheur. Cela mérite qu'on y réfléchisse et qu'on s'inscrive sans plus tarder, n'est-ce pas monsieur? n'est-ce pas mademoiselle?

L'Histoire retiendra sans doute de notre époque de feu et de sang qu'elle a donné au monde la bombe atomique et l'avion à propulsion, mais elle retiendra aussi qu'elle a vu naitre les cours de préparation au mariage et les a rendus accessibles au commun des mortels. Peut-être à cause de cela, les historiens de ce temps concluront-ils qu'après tout les gens du 20e siècle n'étaient pas si barbares . . .

Je désire m'inscrire ☐ seul(e) ☐ avec mon ami(e) au cours par correspondance de Préparation au Mariage du Centre Catholique.

Veuillez me faire parvenir gratuitement la première leçon et tous les renseignements concernant ce cours.

Nom: ....

Adresse: ....

Ville: ....

Zone postale: ....

Le Service de Préparation
au Mariage du
Centre Catholique,
1, rue Stewart,
Ottawa 2, Ont.

Réf. no 143

Jacobs Stein, de Montréal, a choisi un imprimé paisley en tons de joyaux dans un nouveau tissu canadien luxueux, un surah d'Arnel, pour ce chemisier original à silhouette étroite qui convient tout autant pour les réunions du club que les diners à la chandelle. Le tissu est souple au toucher et brille comme la soie tout en résistant aux taches. Il peut être nettoyé à sec ou encore, lavé à la main ou à la machine. Il n'exige qu'un simple coup de fer.

Cette ville est sous la férule des femmes

NOUVELLE-DELHI — Il semble que la loi du jupon soit bien établie dans un petit village indien au sud de Mattampalli, en Nouvelle-Delhi. Et l'élément masculin est forcé d'admettre que "c'est pour le mieux."

En fait, tant de choses ont été accomplies depuis que les femmes assument la direction de cette région qu'un des notables de l'endroit, se faisant l'interprète de ses collègues masculins, a déclaré, non sans quelque sarcasme:

"Citoyens, je crois que le temps est venu pour nous, de prendre charge des soins domestiques".

En effet, au cours des dernières années, les femmes de ce village ont prouvé qu'elles étaient supérieures aux hommes, dans le domaine de l'administration.

Mattampalli est un village d'une superficie de sept milles carrés qui compte une population de 1,710 hommes et 1,890 femmes.

Le village est dirigé par un conseil d'administration dont les membres sont élus par les ainés qu'on appelle "les panchayats".

Les femmes n'en avait jamais fait partie. En 1960, nombreux furent les villageois qui s'opposèrent à une participation féminine en politique.

Certains d'entre eux déclaraient même ouvertement qu'ils n'entendaient pas se soumettre "à des dirigeants en jupon".

Mais malgré tout, des femmes furent choisies comme candidates à ce conseil composé de huit membres. Six d'entre elles, n'ayant même pas d'adversaires, furent élues à l'unanimité, et les hommes qui briguaient les suffrages pour les deux autres sièges, furent battus d'emblée à l'élection.

La régence féminine au cours de l'année, a produit des résultats marquants: le village compte maintenant sa première école, sa première société coopérative, un vaste parc pour les enfants, et même un poste d'écoute radiophonique communautaire.

De grandes améliorations ont été faites sur les terrains des villageois; des puits furent creusés pour obtenir de l'eau potable, et on a garanti des prêts pour la construction de demeures.

A présent, les hommes de ce village — quelques-uns peut-être en grommelant — sont bien obligés d'admettre les magnifiques résultats obtenus par les femmes depuis qu'elles ont pris en charge la direction de leur centre d'habitation.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Les parents se trouvent souvent dans l'obligation de sortir. Il ne faut pas laisser seuls même les enfants qui approchent de l'adolescence, car ils peuvent mettre le feu ou, en cas d'urgence, ne pas savoir comment mettre les plus petits en sécurité. Il faut des gardiennes de toute confiance capables de faire face aux accidents possibles, à l'incendie, aux maladies soudaines d'un bébé ou à toute autre situation qui exige la présence d'esprit et du jugement. Lorsque vous choisissez une nouvelle gardienne, n'hésitez pas à vérifier son expérience. Il ne faut employer personne atteint d'un rhume ou d'une maladie chronique pour prendre soin de jeunes enfants. Il lui faut connaitre les numéros de téléphone des services d'incendie et de police, ainsi que du médecin et de l'endroit où se trouvent les parents. Il y aurait lieu d'ajouter le nom et le numéro de quelque voisin sympathique.

✦ ✦ ✦

Deux dames prennent le thé . . .

— Vous êtes la première personne intelligente que je rencontre à cette réception.

— Je suis bien heureuse pour vous; vous êtes plus chanceuse que moi.

✦ ✦ ✦

En infusant du thé très fort, vous pouvez teindre un article de lingerie en beige, afin de l'assortir à une toilette. Trempez le morceau de linge dans le thé en remuant bien, puis laissez sécher, et repassez. L'article aura une délicate teinte de beige. On peut obtenir un résultat semblable avec du café.

✦ ✦ ✦

Ne croyez pas que vous corrigerez un enfant difficile par une discipline de fer. Soyez ferme, mais sachez jeter du lest.

✦ ✦ ✦

Toto à sa maman: "Le professeur m'aime tellement qu'il a décidé de me garder une année de plus."

✦ ✦ ✦

Projetez le temps de cuisson de vos légumes de façon à ce qu'ils soient servis dès qu'ils sont tendres. Ils garderont ainsi toute leur saveur et leur valeur nutritive.

✦ ✦ ✦

Pour qu'un clou tienne dans une cloison en plâtre, il faut d'abord l'enfoncer légèrement pour préparer son passage, puis le tremper dans de la colle et l'enfoncer complètement: il ne bougera plus.

✦ ✦ ✦

Se faire du souci est comme se bercer: ça tient occupé, mais ça ne fait pas avancer.

Pour nettoyer les bijoux d'or ou d'argent on met 1 c. à thé d'ammoniaque dans une tasse d'eau. Rien de tel que d'y faire tremper les diamants pour en clarifier les reflets.

✦ ✦ ✦

— Je ne sais si je me trompe, docteur, mais il me semble que je perds la mémoire.

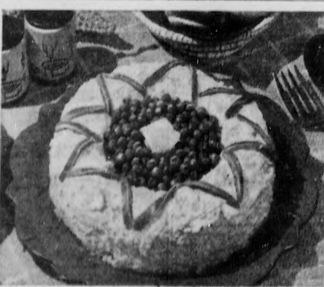
— C'est certain pour moi! car vous oubliez depuis longtemps de régler ma note.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Appointement.
Ce qu'on doit dire: Rendez-vous.

La chapelle du "Liberté" achetée par Bob Hope

PHILADELPHIE — L'acteur de cinéma Bob Hope s'est rendu acquéreur de la chapelle du paquebot français "Liberté", mais hors service, et en a fait don à une communauté de religieuses de Philadelphie.



Mousse de fantaisie au poisson

1 livre de filets de poisson
ou
2 tasses de poisson cuit ou en conserve, déchiqueté
2 tasses de crème de table
2 c. à table de beurre
2 tasses de mie de pain déchiquetée
1 c. à thé de sel
1 oignon moyen, haché fin
4 blancs d'oeufs
Un piment rouge doux

Passer les filets de poisson crus au hachoir, en utilisant une lame fine. Chauffer la crème au point d'ébullition, mais sans faire bouillir. Ajouter le beurre. Retirer du feu et ajouter, en brassant, la mie de pain, le sel et l'oignon haché fin. Ajouter le poisson en brassant, et bien mélanger. Laisser tiédir. Battre les blancs d'oeufs en neige très ferme et les ajouter, en pliant, dans la préparation au poisson. Verser dans un moule en anneau de 8 pouces, graissé. Placer le moule dans un plat d'eau chaude et cuire au four à 350° F. (modéré) pendant 30 minutes. Démouler sur un plateau. Décorer le dessus de languettes de piment rouge. Remplir le centre de petits pois ou autres légumes. Donne 6 à 8 portions.



Q. — Auriez-vous l'obligeance de me faire quelques suggestions? Je voudrais offrir un joli cadeau à mon mari pour son anniversaire de naissance. Vos conseils m'ont deja été très utiles et je vous remercie. INDECISE.

R. — Vous êtes sans aucun doute la personne la mieux placée pour savoir ce qui lui ferait plaisir. Vous connaissez ses goûts jusque dans les moindres détails. Aime-t-il la musique, la lecture, les sports; un beau disque, des livres, un ou plusieurs accessoires sportifs combleraient ses voeux. D'autres objets qui font aussi plaisir sont un nécessaire de voyage en cuir de bonne qualité, un cadran de voyage, des pantoufles dans un étui en cuir, un vêtement, etc. Il s'agit de bien réfléchir et d'acheter ce qui lui plaira le plus.

• • •

Q. — Une parente éloignée m'écrit et m'apprend que son fils habite notre ville. Elle n'a pas son adresse et n'a reçu aucune nouvelle de lui depuis son départ de chez elle. Elle me demande de le rechercher, mais je ne sais comment m'y prendre. J'ai cherché son nom dans l'annuaire, mais il n'y figure pas. Un conseil s'il vous plait. ANXIEUSE.

R. — Consultez le bottin de la ville que vous trouverez dans les grands magasins, dans les hôtels, certaines pharmacies et dans plusieurs bureaux d'affaires. S'il habite la ville depuis un an ou plus, son nom devrait y être inscrit ainsi que son adresse et son genre d'emploi. Si c'est un nouvel arrivé, vous pourriez demander à la police de vous renseigner, ou encore faire passer des messages sur chacun de nos postes de radio demandant à ce monsieur, ou à quiconque aurait des renseignements à vous donner à son sujet de vous écrire ou de vous donner un coup de téléphone. Je vous souhaite bonne chance.

• • •

Q. — Ma femme est une excellente maitresse de maison. Elle est bonne épouse et fidèle en plus d'être un véritable cordon-bleu. L'ombre au tableau: elle n'a pas d'esprit et aucune culture, de sorte que lorsque nous sortons en société elle ne fait pas bonne figure et semble (et est) insignifiante. Je suis très déçu. Que faire? — MARI DESILLUSIONNE.

R — Dites, Monsieur, vous l'avez gagnée dans une loterie, votre femme? Lors de vos fréquentations, n'avez-vous été gourmand que des bons mets qu'elle préparait? Ou étiez-vous si occupé à vous écouter parler que vous ne vous soyez pas rendu compte des lacunes que vous lui reprochez maintenant? Puisque vous vivez dans une atmosphère de paix et d'ordre, si votre femme n'est réellement pas aussi cultivée que vous l'auriez désirée, pourquoi ne pas faire de la lecture le soir à la maison ou assister ensemble à des conférences, etc. Vous seriez peut-être fort surpris des progrès qu'elle pourrait faire, si vous l'aidiez un peu. Sachez apprécier ses qualités et essayer avec affection de combler ses lacunes. Qui sait, elle aussi est peut-être déçue de certains aspects de votre caractère. Ensemble, vous aidant tous les deux vous vous ferez une vie intéressante, j'en suis certaine. Pensez à vos amis qui ont eu la douloureuse surprise de trouver, au lendemain de leur mariage, leur femme absolument incapable de tenir une maison ou de préparer un repas convenable, quelque soient ses autres charmes. Vous réalisez que la vie a quand même ses bons moments.

• • •

Q. — J'offrirai bientôt une bague de fiançailles à mon amie. Ses parents donneront une réception assez intime à cette occasion. J'aimerais savoir à quel moment je dois présenter la bague à ma fiancée et si je dois apporté un autre cadeau. Merci. — QUI VEUT BIEN FAIRE.

R. — Vous passerez la bague de fiançailles au doigt de votre amie un peu avant la réception, lorsque vous serez seul avec elle. Il serait gentil de lui envoyer des fleurs et pour plus de délicatesse, que vous en offriez aussi à sa mère. Nul autre cadeau n'est nécessaire, car la bague doit être en vedette ce jour-là. Permettez-moi de vous féliciter et de vous souhaiter le bonheur.

LOUISE.

Haute couture parisienne à Winnipeg, le 12 mars

Le mercredi 26 janvier, M. Damien Giordani réunissait au Consulat de France, les représentants de la presse, de la radio et de la télévision, afin de leur annoncer que "Boussac de Paris" offrirait aux Manitobains l'occasion de visiter un grand salon de mode parisien. En effet, sous le patronage de l'ambassade de France, cette maison de renommée mondiale et vingtième entreprise de France transportera à Winnipeg tout un salon de haute couture parisienne.

Le lundi 12 mars, la salle de bal "Skyview" de l'hôtel Marlborough, sera transformée en salon parisien et, au cours de l'après-midi et de la soirée, les personnes qui apprécient la haute couture auront la joie de voir défiler devant elles six mannequins parisiens et d'autres de Montréal, portant des modèles printaniers provenant des ateliers des grands couturiers, tels que C. Dior, Carven, J. Esterel, M. de Rauch, Hermes, Maggy Rouff, Serge Matta, J. Desses, G. Laroche et Nina Ricci.

A Winnipeg, les profits de cette parade de mode seront versés au club Kinette St-Boniface-St-Vital-Norwood pour être remis au club Kinsmen des mêmes endroits en vue d'aider à la construction déjà commencée, de logements à bas prix pour vieillards.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Quelques propos sur l'homme et ses éternelles bêtises

par le Dr Adrien Plouffe

Le jour où tous les êtres humains seront devenus des hommes (et des femmes) de bonne volonté, une ère de paix, de santé et de bonheur ensoleillera le Canada, les Etats-Unis et tous les pays de l'univers. Mais ces temps merveilleux n'arriveront pas tant que les hommes mépriseront les Commandements de Dieu et les directives des gardiens de la santé publique.

• • •

— Ne faites-vous pas preuve d'orgueil quand vous mettez sur le même plan les Commandements de Dieu et les directives des hygiénistes?

— Je ne crois pas, car les hommes de Dieu prêchent la charité et la justice, vertus qui nous ouvrent les portes du paradis, tandis que les apôtres de l'hygiène et de la médecine préventive nous ouvrent les portes de la santé, un des attributs du bonheur sur la terre.

• • •

Le Fils de Dieu qui a promis la paix aux hommes de bonne volonté, sait fort bien que les enseigneurs en hygiène publique sont des hommes de bonne volonté, des apôtres qui travaillent toute leur vie durant à instaurer le règne de l'intelligence de la santé dans la vie de leurs concitoyens.

• • •

La philosophie nous enseigne que l'homme est un animal raisonnable. Le dirait-on quand on constate chaque jour que l'homme semble cultiver avec amour la négligence envers son frère corps et quand cette apathie le conduit à des maladies évitables avec un brin de bon sens! L'homme, un animal raisonnable! Quelle drôle d'affirmation face à la bêtise humaine!

• • •

Celui-là ne saurait se piquer d'être intelligent qui mange au point d'avoir plusieurs indigestions par mois et qui va continuer de se livrer dare-dare aux abus de la table jusqu'à sa dernière attaque de gastrite aiguë. Cet homme ne vivait que pour manger, que va-t-il faire au paradis? s'il y va jamais!

• • •

Sénèque, un philosophe latin du premier siècle, disait que l'homme creuse sa tombe avec ses dents. Que dirait-il, 2,000 ans après? de certains Canadiens qui se tuent à trop manger!

Education soviétique et croyance en Dieu

MOSCOU — La revue athée soviétique "Naouk i Religia" déplore, dans un récent article consacré à l'éducation à l'athéisme en Union soviétique, que, l'année passée encore, l'influence exercée sur les élèves n'a pas obtenu les résultats escomptés. Au contraire, force est bien de constater que, non seulement les élèves, mais aussi les jeunes membres du corps enseignant — et ceux-ci malgré la formation idéologique reçue dans les instituts supérieurs d'éducation — sont encore soumis à l'influence de la religion.

Les nouvelles lignes directrices élaborées par le ministère pour l'année 1962 présentent des arguments peu convaincants en faveur de la conception athée du monde, dont devraient être animés les membres du corps enseignant. Les exposés faits dans les universités en vue de conférer les conceptions de base à l'athéisme sont insuffisants et sans influence sur la jeunesse.

L'article conclut en soulignant que, d'après le recensement de 1959, les trois quarts de la population russe actuelle sont nés après la révolution d'octobre. Ce sont soit des jeunes gens ou des hommes d'âge moyen; ils ont tous reçu leur éducation dans une école soviétique. Malgré cela, il y en a encore beaucoup parmi eux qui croient à l'Eglise et à Dieu. "Comment cela est-il possible?"

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443. entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 43

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

AGENCE PAYANTE! Vendez ligne garantie de produits pour la maison et la ferme. Excellente commission, boni, spéciaux, 30 jours d'essai. Travail annuel, pas de chômage. FAMILEX, Détp. J.K., 1600, rue DeLorimier, Montréal.

DAME DEMANDEE — Pour faire le ménage dans un presbytère une journée par semaine. Tous les accessoires modernes. Signalez: WHitehall 3-6071 pendant les heures du bureau.

PAIERA RECOMPENSE

Mesdames! Faites le grand ménage du grenier dès maintenant! Vieilles enveloppes affranchies vous rapporteront récompense proportionnée à leur âge. Pour renseignements, écrire à Boite 643, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 43-643-46C.

A LOUER — St-Boniface, 473, rue Langevin. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre immédiatement. 38-572-43C.

A LOUER — Norwood. Logis privé: 3 grandes pièces. 2e étage complet. Salle de bain privée. Libre: 1er mars. Signaler: CHapel 7-6613. 43-646-44C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Grande chambre meublée au 1er étage. Près autobus. Possession: 15 février. $30 par mois. Signaler: CEdar 3-6248. 43-641-43C.

A LOUER — St-Boniface, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces. 2e étage. Salle de bain au même étage. Possession: 3 mars. $72 par mois. Signaler: CEdar 3-6248. 43-640-43C.

A LOUER — Norwood, rue Horace. 2 chambres pour hommes sobres. Entrée et salle de bain privées. Stationnement. Signaler: CHapel 7-8643. 43-636-45C.

A LOUER — St-Boniface, 162, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 43-635-45C.

A LOUER — Centre de Norwood. Chambre garnie dans maison privée. Pension disponible. Garage. Signaler: GLobe 2-4825 après 5 h. 43-634-44C.

A LOUER — St-Boniface, 612, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 5 pièces. Non chauffé. 2e étage dans duplex. Signaler: ALpine 3-9805. 43-607-43C.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Nouveaux réfrigérateur, poêle et séchoir. Tentures. Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h. 39-586-43C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle fourni. Signaler CEdar 3-5874. 31-474-T.F.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Logis: 3 pièces. Non meublé. Garage. Salle de bain privée. Libre: 1er mars. Signaler: CEdar 3-5268. 42-624-44C.

VOTRE PIANO A-T-IL ETE ACCORDE DEPUIS UN AN? Pour le faire accorder ou réparer, appeler David Hughes, TUrner 8-9252. Virement des frais d'appel interurbains. 43-639-45C.

A VENDRE

30 milles au sud de Winnipeg

A 3 milles à l'ouest et 2 milles au sud de Carey, Man. Ferme: 320 acres de bonne terre sans cailloux. Toute en culture. Bonnes bâtisses. Bon chemin gravelé. Pas d'agents. S'adresser à M. Antonin Lussier, Bureau de Poste, Ste-Elisabeth, Man. Téléphone: St-Pierre 301-2. 42-625-44P.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 30' x 125'. Près écoles et église. Pas d'agent. Pas de curieux. Signaler: CEdar 3-5287. 35-528-T.F

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 30-438-T.F.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Rue Deniset — Maisonnette: 3 pièces. Salle de bain: 3 unités. $1,000 comptant. Balance: $50 par mois. Appeler Mme Walberg, Loban Realty, CHapel 7-6049. 43-627A-43C.

A VENDRE — St-Vital, 30, rue Morier. Près école et église Ste-Marie. Duplex: 4 et 5. Signaler: EDison 9-5209. 41-615-43P.

A VENDRE — St-Boniface. Près hôpital. Maison: 3 logis. Entrées et salles de bain privées. Termes faciles. Appeler propriétaire à CHapel 7-5849. 43-642-44C.

A VENDRE

ST-BONIFACE

St-Vital — Joli bungalow: 5 pièces. 7 ans. 3 chambres à coucher. Belle cuisine. Armoires finies naturel. Salle de récréation. Chauffage: huile. Près de toutes commodités. $5,000 comptant. Balance: $63 par mois. Appeler Mme Walberg, Loban Realty. Téléphone: CHapel 7-6049. 43-627B-43C.

Canadiens français et catholiques

Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, Boite 437. La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 30-437-6M.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

A VENDRE — Dans village prospère canadien-français, une des plus grosses paroisses au nord de Winnipeg. Garage et établissement de débossage, agence d'automobiles et de tracteurs Ford. Eau chaude et eau froide. Salle de bain moderne. Ventes annuelles d'automobiles, moyenne des soixante-quinze. Grandeur d'immeuble: 70' x 80'. Places pour 25 automobiles. Outillage complet et moderne; remorque moderne. Ventes annuelles de pneus, moyenne de $12,000. Propriétaires se retirent d'affaires. Pour information, s'adresser à Boite 604, La Libreté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-604-43C.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Bonne cuisine. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage. Près église et école catholiques. $9,900 à termes. Appeler Mme Walberg, Loban Realty, CHapel 7-6049. 43-627C-43C.

A VENDRE — 603, rue Hoka, Transcona. Fournaise à huile avec réservoir: 250 gallons et accessoires complets. Signaler: CAstle 2-4350. 43-637-45C.

A VENDRE — Norwood. Grand bungalow: 1,400 pieds carrés, plus garage attenant. Chauffage: eau chaude, huile. Salle de récréation: 24' x 45'. Termes faciles disponibles. Appeler: M. Peters, WHitehall 2-0453, e soir VErnon 2-0092. 43-638-45C.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Bungalow en stuc — 6 pièces spacieuses. Magnifique cuisine. Salle de toilette attendante à chambre des maîtres. Salle de bain avec table de toilette et équipment en couleur. Chauffage: huile. Garage. $14,500 à termes. Appeler Mme Walberg, Loban Realty, CHapel 7-6049. 43-627D-43C.

A VENDRE

Norwood — Très joli bungalow construit sur commande du propriétaire. Stuc. Salon en "L". 2 grandes chambres à coucher. Chambre finie au soubassement. Chauffage: huile. Garage. Peut être acheté à termes faciles et paiement initial minime.

Pour tous renseignements

S'adresser à A.-C. Desaulniers,

MIDTOWN REALTY

GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874 42-628-43C.

MARION REALTY

66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

NORWOOD

Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher. En très bon état. Salle de bain au 1er étage. Beau grand lot avec garage. Prix: $13,600. Comptant requis: $5,000.

ST-BONIFACE

Duplex. Revenu mensuel: $130. Prix: $12,900. $1,500 comptant.

ST-CHARLES

Près école et église. Maison: 5 pièces. 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Prix: $9,300. $500 comptant. Balance: $75 par mois.

Pour plus d'informations, appeler

Raymond THERIAULT

CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017 42-630-43C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près école Provencher. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. $2,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Triplex. Belle location. Revenu annuel: $2,640. Chauffage: huile. Grand lot. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près basilique. Duplex: 4 et 4. Double plomberie. Titre clair. Possession immédiate. Considérerait offre raisonnable.

Norwood — Près Précieux-Sang. $14,800. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Magnifique cuisine. Chauffage: huile. Comptant requis: $8,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. Immeuble-appartement: 8 logis, 3 et 4 pièces. Tous loués avec bail. Poêles et réfrigérateurs compris. Chauffage: gaz. Stationnement pour 8 autos. Comptant requis: $30,000. Balance comme loyer.

Nous avons quelques bonnes fermes de 340-600 acres ou plus, avec ou sans contrats de lait et machines aratoires.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027

Jos. Carrière, 133, rue Taché GLobe 2-1422

42-626-43C.

A VENDRE

Norwood $17,500
Maison de revenu: 11 pièces. 3 plomberies. Gaz. 6 pièces pour propriétaire, plus $85 de revenu. Garage. Bien située. Comptant requis: $6,500.

Norwood $1,500 comptant
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Balance comme loyer. Hypothèque à 6½%. Prix: $11,900.

St-Boniface $45,000 comptant
Immeuble-appartement neuf. Brique. 9 logis. Garage et stationnement. Tous logis sous baille. Très bon revenu. Belle location. Termes très faciles.

St-Boniface $12,000 comptant
Immeuble-appartement. 5 logis. Garage et stationnement. Très belle location. Prix réduit à $28,900 pour vente facile.

St-Vital $8,900
Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. 1er étage. Lot: 66' x 100'. Garage. $2,000 comptant.

St-Boniface $13,500
Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher plus belle salle de récréation. Garage et auto-port. 15 ans seulement. Autobus à la porte.

Norwwod $19,300
Duplex. 6 ans seulement. 3 et 3, plus 2 chambres à coucher finies au soubassement. Stuc et plâtre. Garage double. Termes faciles.

Pour plus d'information, appeler

PAUL GAGNON

à CHapel 7-7603

43-633-43C.

POUR VENDRE VOTRE MAISON A NORWOOD, ST-VITAL OU ST-BONIFACE, ou pour achat avec $500 ou plus comptant, adressez-vous à Mme Walberg, Loban Realty. Téléphone: CHapel 7-6049. 39-564A-T.F.

POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS EN FAIT DE VENTE OU D'ACHAT de propriétés de ville ou de campagne, ou placement d'hypothèques, appeler PAUL GAGNON, CHapel 7-7603. 39-582-T.F.

M. Dorion réclame une solidarité plus grande entre l'Est et l'Ouest

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat, Me Noël Dorion, parlant comme député d'un comité rural — Bellecheasse —, a réclamé une solidarité plus grande entre l'Est et l'Ouest, sur le plan de l'agriculture. Me Dorion parlait au cours du débat sur les crédits supplémentaires de $42 millions pour les fermiers de l'Ouest, qui ont été victimes de la sécheresse l'été dernier, ce qui a gâté partiellement leurs récoltes.

Le blé est à la base de l'économie agricole du pays, dit Me Dorion, et les fermiers de l'Ouest, tout comme les fermiers de l'Est, ont le droit d'être traités avec justice et équité.

Le député de Bellechasse a souligné l'importance de la politique de subsides au transport des grains vers l'Est, qui a permis une amélioration considérable dans le domaine de l'élevage et de la production laitière, depuis 1942.

Par ailleurs, précise Me Dorion, quand le blé va bien, cela se reflète dans toutes les provinces, spécialement l'Ontario et le Québec, où les fermiers de l'Ouest achètent leurs instruments aratoires, leurs matériaux de construction, leur quincaillerie, et tout ce qui a trait à leur exploitation agricole.

La prospérité des producteurs de blé est donc un facteur important dans le développement et le succès de l'industrie canadienne en général.

"Et dit-il, vous me permettrez bien une observation; c'est que dans un débat de cette nature, je crois qu'il faille éviter tout ce qui serait de nature à dresser l'Est contre l'Ouest, parce que rien n'est plus tendancieux et plus injuste que pareille méthode d'action."

"L'autre jour, le député de Drummond-Arthabaska, M. S. Boulanger, s'est prononcé en faveur de paiements aux producteurs de grain de l'Ouest dont les récoltes ont été endommagées sérieusement par la sécheresse, mais à la même occasion, il s'est demandé pourquoi les provinces de l'Est ne bénéficient pas des mêmes avantages lorsqu'il arrive un cataclysme. Il a donné comme exemple un ouragan qui, l'an dernier, dans son comté et dans certains comtés avoisinants, aurait détruit des bâtiments et endommagé les récoltes."

Me Dorion précise que lorsqu'un tel cataclysme se produit, le gouvernement provincial est présumé procéder à un relevé des dommages et ensuite s'aboucher avec les autorités du ministère de l'Agriculture et cela, évidemment, dans la mesure où le gouvernement provincial lui-même désire et souhaite solliciter l'aide du gouvernement fédéral.

"Dans le cas auquel M. Boulanger a fait allusion, dit Me Dorion, il semble bien qu'on ait négligé de procéder de la sorte. Et je présume que si un tel procédé eut été adopté et suivi, les autorités du ministère de l'Agriculture eussent été heureuses de collaborer avec les autorités provinciales du Québec comme elles le sont de collaborer avec les divers gouvernements du pays."

Le greffier de la Chambre

Quand le parlement anglais a repris ses séances en janvier, la Chambre des communes avait un nouveau greffier. Il occupe un poste dont l'histoire remonte à plus de six siècles. Le greffier qui vient de prendre sa retraite, sir Edward Fellowes, a servi la Chambre pendant quarante-deux ans.

Le greffier de la Chambre peut puiser dans un profond réservoir de six cents ans de connaissances et de tradition, mais il doit y ajouter le produit de son érudition, de sa sagesse et de son expérience, et toutes ces connaissances doivent être disponibles dès que les travaux de la Chambre l'exigent.

En Angleterre au moins, il existait, dès 1290, un fonctionnaire chargé des travaux des parlements. Pour ce qui est de la Chambre des communes même, indépendamment de la Chambre des lords, l'exposé le plus ancien de la constitution du Parlement (le "Modus Tenendi Parliamentum" qui remonte à peu près à 1327), fait penser qu'il existait un greffier spécialement pour les Communes.

En 1363, soit il y a 599 ans, il existait un greffier des Communes qui avait pour titre dans les documents le désignant à cette charge, "sous-greffier des Parlements". On se sert encore de ce titre, bien que les fonctions attachées à ce poste se soient richement élargies.

Elles se sont élargies avec les pouvoirs de la Chambre des communes et elles y ont de fait grandement contribué, pouvoirs au sujet desquels un de ses principaux greffiers, M. Robert Rhodes James, vient d'écrire un livre qui fait déjà autorité: "Introduction to the House of Commons".

A propos des attributions de la Chambre des communes, M. James écrit: "L'histoire de l'Angleterre depuis la fin du 13e siècle enregistre l'avance inexorable de la Chambre des communes à partir de la situation d'élément le moins infiuent du parlement anglais jusqu'à celle de l'élément le plus important".

De l'étude du développement du parlement et de l'efficacité du poste qu'occupent ses greffiers, il ressort que les Communes n'auraient pu exercer leur autorité sans les ressources du réservoir toujours accru de la jurisprudence et de l'autorité dont ses greffiers sont les gardiens.

En réalité, ce n'est pas avant près de la moitié du 16e siècle que les greffiers de la Chambre des communes ont commencé à tenir les dossiers des actes de la Chambre. Et ce n'est pas avant la fin de ce siècle que les Communes paraissent avoir songé à recourir aux décisions antérieures, enregistrées par le greffier, en guise de précédents et d'autorité pour déterminer leurs gestes.

Le "précédent" exerce une grande force pour l'élaboration des lois en Angleterre, tout comme dans la jurisprudence anglaise. Le greffier de la Chambre des communes est le porte-parole du précédent. Pourtant, il ne parle pas lui-même: il est le conseiller de "l'Orateur" de la Chambre.

Du premier greffier qui, de fait, est apparu dans le rôle de gardien du règlement intérieur, c'est-à-dire Henry Elsynge, on a dit que "à cause de son habileté et de sa prudence, on portait plus de respect à son tabouret qu'au fauteuil de l'Orateur". C'est sans doute son habileté et sa prudence, non moins que sa loyauté, qui le portèrent à se démettre de son poste de crainte d'être mêlé aux actes posés contre Charles 1er.

Mais Elsynge a publié le premier manuel faisant autorité en matière de règlement intérieur qui soit dû à un greffier des Communes. D'autres ont suivi ce bon exemple, et c'est ainsi que nous possédons l'exposé autorisé des règles et pratiques parlementaires qui porte le nom d'Erskine May.

Sir Thomas Erskine May a été greffier de la Chambre des communes de 1871 à 1886: les greffiers qui l'ont suivi considéraient de leur devoir, ils y voyaient même un honneur, de tenir à jour ses "Traités sur la loi, les privilèges, le règlement intérieur et les usages du Parlement", ouvrage qui a eu jusqu'ici dix-sept éditions.

Le greffier de la Chambre des communes remplit donc aujourd'hui des fonctions très diverses. Il conseille non seulement l'Orateur mais aussi les députés au sujet du règlement et des affaires de la Chambre. Il dirige cinq services peu considérables mais fort importants qui s'occupent d'un aspect ou l'autre de l'expédition des affaires à la Chambre.

Un des greffiers qui travaillent sous ses ordres, sous le titre de quatrième greffier du Bureau, consacre presque tout son temps à aider les parlements du Commonwealth. Ce qui rappelle l'inspiration et l'enrichissement que le parlement de Westminster a procurés à la démocratie parlementaire du monde entier.

Des greffiers de Westminster vont aider les nouveaux parlements. Ils mettent toujours à la disposition de ces parlements les connaissances qu'ils possèdent. Il existe une coutume agréable et profitable, qui consiste à présenter aux nouveaux parlements l'ouvrage d'Erskine May et des objets plus symboliques de l'autorité parlementaire.

Le seul poste de greffier de la Chambre des communes peut avoir contribué plus que tout autre institution à l'acceptation, à l'assurance et à la dignité de la démocratie parlementaire dans le monde d'aujourd'hui.

(Aspects de l'Angleterre)

TOUGAS REALTY

190, avenue Provencher

St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface centre — Maison ultra moderne: 6 pièces. 2 salles de bain. Poêle et réfrigérateur inclus. En plus, logis moderne: 2 pièces et salle de bain au soubassement. $21,900.

St-Boniface — Maison: 4 pièces. Age: 15 ans. $8,950.

St-Norbert — Bungalow neuf: 6 pièces. Près église et école. Grand lot. Soubassement complètement fini. $20,000.

Grande Pointe — Maison neuve: 5 pièces. Grand lot. Eau courante. Près école. Prix réduit: $8,250.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

43-644-43C.

A VENDRE

Norwood — Près église et école, Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. $12,750. $2,000 comptant. Propriétaire assumerait balance ou échangerait pour petit bungalow de 4 pièces.

Norwood — $3,000 au-dessous du prix coûtant. 4 chambres à coucher. Bungalow: style ranch. Salle de récréation. Garage attenant. Près de toutes commodités. $6,000 comptant. Propriétaire assumerait balance.

St-Boniface — Près basilique. Duplex: 8 pièces, 4 et 4. Double plomberie. Possession immédiate. $11,300. $2,500 comptant.

Ile-de-Chênes — Village. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

Village Lorette — Maison: 4 pièces. Grand lot. Bonne eau de puits. $2,900.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 4 pièces. Garage. $8,500. $2,500 comptant.

J.-R. Poirier REALTY,

202, ave Harvard, Winnipeg 9

Téléphone: GRover 5-1876

ou

M. Jos. Trudeau,

70, De Bourmont Bay

Téléphone: ALpine 3-1555

42-632-43C.

Mgr J. E. Cahill est décédé subitement à l'âge de 62 ans

Mgr J. E. Cahill, recteur de la cathédrale St. Mary's, est décédé subitement le jeudi 1er février. Il avait subi plusieurs crises cardiaques depuis un an et devait prendre un repos, mais il voulait d'abord mettre ordre à son pupitre avant de partir. La mort l'y attendait.

Mgr Cahill est né à Slocan City, C.-B., le 2 mars 1899, Il déménageait en bas âge dans les Maritimes et fit ses études au collège St-Joseph de Moncton, N.-B., et au séminaire Holy Hearts de Halifax. Ordonné prêtre le 28 juin 1925, il obtenait dans la suite son baccalauréat ès arts de l'Université Catholique de Washington et son doctorat en théologie de l'Université Angelicum de Rome.

Professeur au collège St-Paul en 1927, il devint en 1929 chancelier de l'archidiocèse, curé de Virden l'année suivante et curé-intérimaire à Weston, avant sa nomination comme chancelier et procurateur à Regina, en 1931, où il fut aussi curé-suppléant de la paroisse hongroise St. Stephen. Il a été rappelé à Winnipeg comme curé de la cathédrale en 1935, poste qu'il occupait jusqu'à sa mort, à l'exception d'un stage dans l'Aviation canadienne de 1939 à 1946. Il fut nommé prélat domestique en 1952. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff présidait les funérailles mardi matin.

Mgr Cahill, en plus de son ministère dans l'administration diocésaine, a restauré la cathédrale St. Mary's, réorganisé et embelli le cimetière St. Mary's, dirigé des cours d'apologétique très efficaces. Il fut, sa vie durant, un des champions les plus tenaces de la presse catholique. Un frère, qui vit dans l'Ile-du-Prince-Edouard, lui survit.

Service de soins à domicile

OTTAWA — Une subvention fédérale de $7,612 aidera le Reddy Memorial Hospital de Montréal à poursuivre son programme de soins organisés à domicile, a annoncé le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

La subvention servira à acquitter une partie du coût des services médicaux, sociaux et autres, tels que salaires du personnel, service infirmier à domicile assuré par le V.O.N. et les frais de transport. Le programme de soins à domicile du Reddy Memorial Hospital fonctionne depuis 11 ans et c'est le premier service de ce genre à avoir été établi au Canada.

Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est et le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest

Avis est par les présentes donné que le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est et le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest, corps constitués ayant leur siège social dans la Cité de Toronto dans la province d'Ontario et, respectivement, dans la Cité de Winnipeg, présenteront au Parlement du Canada à sa présente session un bill privé ayant pour objet une modification de leurs lois d'incorporation, à savoir chapitre 132 des Statuts du Canada 1909 (8-9 Edouard VII) avec amendements, et chapitre 64 des Statuts du Canada 1916 (6-7 George V) respectivement, élargissant leurs pouvoirs d'investir des fonds d'une manière qui leur permettra de faire des placements en telles valeurs qu'ils jugeront conseillables et qui leur ajoutera le pouvoir de recevoir des fonds liquides ou des biens mobiliers sous réserve et en considération de paiement d'intérêt ou d'annuité à l'égard de tels fonds ou biens.

Daté à Toronto, le 24 janvier 1962.

Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est

Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest

par leurs avocats,

BOWLBY AND BOWLBY,
330 Bay Street,
Toronto 1, Ontario

AVIS

Avis est donné par les présentes qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, soit à la présente session, à la prochaine ou à l'autre suivante pour obtenir un bill privé incorporant une compagnie sous le nom de Polaris Pipe Lines dans le but de construire et d'opérer des pipelines interprovinciales et extra-provinciales et/ou des pipelines internationales pour le transport de tout gaz naturel et artificiel ou mazout et autre liquide et hydrocarbonate gazeux, au Canada et à l'extérieur, selon l'Acte du Département de l'Energie Nationale, Chapitre 46 des Statuts du Canada 1959 et de toute autre législation générale du Parlement du Canada relativement aux pipelines.

Les soumissionnaires réclameront tous autres pouvoirs et dispositions constituées, considérés nécessaires pour atteindre les buts de la Compagnie.

Daté à Ottawa, Ontario, ce 11e jour de janvier A.D. 1962.

HONEYWELL, BAKER, GIBSON, WOTHERSPOON, LAWRENCE & DIPLOCK,

avocats pour les soumissionnaires, 90, rue Sparks, Ottawa, Ontario.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pou rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desauiniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F.